

DÉPARTEMENT DES LETTRES ET COMMUNICATIONS

Faculté des lettres et sciences humaines

Université de Sherbrooke

LA GRAMMAIRE DE L'EXCLAMATION : ASPECTS THÉORIQUES,
FRANÇAIS DE RÉFÉRENCE ET FRANÇAIS QUÉBÉCOIS

par

CAROLINE DUBOIS

Bachelière de l'Université de Sherbrooke
(majeure en études françaises avec mineure en pédagogie)

I-1156

Mémoire présenté comme exigence partielle de la
maîtrise en études françaises (cheminement linguistique)

Sherbrooke
AVRIL 2000



**National Library
of Canada**

**Acquisitions and
Bibliographic Services**

**395 Wellington Street
Ottawa ON K1A 0N4
Canada**

**Bibliothèque nationale
du Canada**

**Acquisitions et
services bibliographiques**

**395, rue Wellington
Ottawa ON K1A 0N4
Canada**

Your file *Votre référence*

Our file *Notre référence*

The author has granted a non-exclusive licence allowing the National Library of Canada to reproduce, loan, distribute or sell copies of this thesis in microform, paper or electronic formats.

The author retains ownership of the copyright in this thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

L'auteur a accordé une licence non exclusive permettant à la Bibliothèque nationale du Canada de reproduire, prêter, distribuer ou vendre des copies de cette thèse sous la forme de microfiche/film, de reproduction sur papier ou sur format électronique.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur qui protège cette thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

0-612-61741-6

Canada

Composition du jury

**La grammaire de l'exclamation :
aspects théoriques, français de référence et français québécois**

**Caroline Dubois
Université de Sherbrooke**

Ce mémoire a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

**Jean-Marcel Léard, directeur de recherche
(Département de linguistique, Faculté des lettres et sciences humaines)**

**Gaétane Dostie, autre membre du jury
(Département de linguistique, Faculté des lettres et sciences humaines)**

**Louis Mercier, autre membre du jury
(Département de linguistique, Faculté des lettres et sciences humaines)**

REMERCIEMENTS¹

- Quoi! Tu fais une maîtrise sur le point d'exclamation?!
- Non, non...
- TOUTE une thèse là-dessus!
- On n'appelle pas ça une thèse...
- Aye! Vous faites des affaires bizarres, en littérature!
- J'suis pas en littérature!!!

Soyons clair... ce que vous avez entre les mains, c'est un ✨MÉMOIRE✨ (pas une thèse ni un essai!) sur la ✨GRAMMAIRE✨ de l'exclamation (allez lire mon introduction!), l'aboutissement de plusieurs mois de recherche faite dans le cadre de ma maîtrise en ♥LINGUISTIQUE♥ (un domaine qui vise à décrire la langue sans porter de jugement sur les gens qui la parlent... j'en profite pour remercier ceux de qui j'ai tiré – à leur insu! – quelques exemples insérés dans ce mémoire...).

Ce projet de taille n'aurait pu voir le jour sans l'appui d'un trio fort compétent (et disponible, de surcroît!) composé de mes deux lecteurs, Mme Gaétane Dostie et M. Louis Mercier, et surtout de mon directeur de mémoire, M. Jean-Marcel Léard. Des mercis particuliers à M. Mercier pour m'avoir donné la piqure de la linguistique et m'avoir encouragée à poursuivre des études supérieures; à Mme Dostie pour ses commentaires pertinents et sa rigueur intellectuelle et à M. Léard (un GROS merci!) d'abord pour son inspirant (je n'exagère pas!) cours de grammaire du français québécois d'où j'ai pu puiser mon sujet de recherche et bien sûr pour toutes les rencontres éclairantes que nous avons tenues au cours de la dernière année. Je tiens à souligner que ces trois professeurs font honneur à notre département malheureusement menacé par les restrictions budgétaires.

Un merci enfin à Sébastien Marengo et Ginette (mémé) Thiffault pour la prélecture de mon mémoire et à mes collègues « catifquoises », Sœur informaticienne Mémé de L'Étoile et Sœur Mémé Thiffault, qui ont contribué à l'épanouissement moral de leur novice et sans qui je me serais parfois exclamée de désespoir!

¹ Cette recherche a été financée en partie par le FCAR (bourse de recherche) et en partie par le CRSH, dans le cadre d'un projet dirigé par mon directeur, M. Jean-Marcel Léard.

RÉSUMÉ

Qui dit exclamation dit intonation exclamative. Cette association s'infiltré dans les exemples de plusieurs grammairiens qui tentent une description du phénomène. Quelques chercheurs (entre autres Culioli 1974; Milner 1978 et Gérard 1980) offrent des pistes pour une étude grammaticale moins étendue, mieux cernée, mais leurs critères ne sont pas suffisants pour distinguer les exclamatives des autres types de phrases (interrogatives, impératives, etc.) et des unités lexicales qui y sont associées spontanément, comme les interjections.

Pour mieux délimiter le domaine des exclamatives, nous avons recours à la théorie des actes illocutoires, qui présente une vision globale de la langue dans laquelle les exclamatives trouvent une place. Comme les travaux dans le domaine de la pragmatique n'offrent pas toujours les exemples grammaticaux appropriés, nous nous penchons sur des études plus détaillées en grammaire afin de trouver quelles sont exactement les constructions que nous pouvons qualifier d'exclamatives.

Nous présentons ainsi une nouvelle classification de l'exclamation en français, que nous subdivisons en sous-ensembles partageant des caractéristiques sémantiques, morphologiques et syntaxiques. Il est alors intéressant de comparer le système du français de référence (FR) à celui du français québécois (FQ) afin de voir si les tendances observées sont les mêmes dans deux systèmes qui ont évolué en parallèle.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	1
1. QU'EST-CE QUE L'EXCLAMATION?	2
1.1 Quelques confusions.....	2
1.1.1 Une base intonative sans grammaire particulière	2
1.1.2 Quelques faits grammaticaux embrouillés.....	3
1.2 Quelques avancées.....	5
1.2.1 Définitions	5
1.2.2 Critères sémantiques, morphologiques et syntaxiques	7
1.2.3 Problèmes en suspens	8
1.3 Objectifs de la recherche	8

PREMIÈRE PARTIE

DÉLIMITATION DE LA ZONE EXCLAMATIVE

CHAPITRE 1 : LA VISION PRAGMATIQUE	11
1.1 L'exclamation comme acte illocutoire expressif : état de la question	11
1.1.1 Les actes de langage : actes locutoires, illocutoires et perlocutoires.....	11
1.1.2 La taxinomie des actes illocutoires.....	12
<i>a) Les types assertifs, directifs, promissifs, expressifs et déclaratifs</i>	<i>12</i>
<i>b) La nature des actes illocutoires expressifs (AIE).....</i>	<i>14</i>
1.1.3 Quel acte illocutoire accomplissent les exclamatives?	15
<i>a) Les exclamatives associées aux assertifs</i>	<i>15</i>
<i>b) Les exclamatives associées aux expressifs.....</i>	<i>18</i>
1.2 Les AIE à la base de la délimitation du domaine.....	21
1.2.1 L'expressivité : EXPRESSION ou DESCRIPTION d'un état psychologique?	22
1.2.2 Actes illocutoires expressifs et expression du haut degré	24
1.2.3 L'intonation et le haut degré : une zone floue entre l'informatif et l'expressif.	26
1.2.4 L'exclamation dans une classification syntaxique des AIE	28
<i>a) Phrases exclamatives</i>	<i>30</i>
<i>b) Marqueurs discursifs illocutoires</i>	<i>30</i>
<i>c) Phrases expressives.....</i>	<i>32</i>
1.3 Conclusion.....	33

CHAPITRE 2 : PERSPECTIVES GRAMMATICALES..... 34

2.1 Quelques classifications.....	35
2.1.1 Le haut degré « affectif » : Berthelon (1955)	35
a) <i>Des actes illocutoires expressifs?</i>	35
b) <i>Des exclamatives?</i>	37
c) <i>Bilan</i>	40
2.1.2 Les exclamatifs intensifs : Henry (1977).....	41
a) <i>Quelques valeurs de si</i>	42
b) <i>Bilan</i>	43
2.1.3 Le système relatif-interrogatif-exclamatif : Milner (1978)	43
a) <i>Le nom, l'adjectif et le degré selon le trait [\pm CLASSIFIANT]</i>	44
b) <i>Les éléments [+ CLASSIFIANTS] et l'interrogation</i>	46
c) <i>Les éléments [- CLASSIFIANTS] et l'exclamation</i>	47
d) <i>Bilan</i>	48
2.1.4 La force exclamative dérivée d'un élément sous-jacent : Ozzello (1978).....	49
a) <i>Une nouvelle classification des adjectifs</i>	50
b) <i>Une représentation parfois déficiente</i>	50
c) <i>Bilan : les questclamations, une catégorie à retenir</i>	52
2.2 La nature des éléments exclamatifs.....	53
2.2.1 Le statut des phrases et énoncés exclamatifs : Gérard (1980).....	53
a) <i>Une série de COMP dans les phrases exclamatives contemporaines?</i>	53
b) <i>Les énoncés exclamatifs</i>	55
c) <i>Bilan</i>	56
2.2.2 Les « particules » exclamatives : COMP, <i>wh-</i> ou ADV de P? : Radford (1989) ...	57
a) <i>Des critères non concluants</i>	59
b) <i>Bilan</i>	61
2.2.3 Une solution quant au statut du controversé <i>ce que</i> : Léard (1992)	61
a) <i>Un système de formes autonomes et non autonomes</i>	62
b) <i>Bilan</i>	63
2.3 Vers une nouvelle classification	63
2.3.1 Constitution de la catégorie des exclamations-types	63
2.3.2 Constitution de la catégorie des questclamations	64

DEUXIÈME PARTIE

DESCRIPTION GRAMMATICALE

CHAPITRE 3 : L'EXCLAMATION EN FRANÇAIS DE RÉFÉRENCE 66

3.1 Les exclamatives-types.....	66
3.1.1 Sémantique	66
3.1.2 Morphologie	68
a) <i>Que, comme, comment, combien, ce que et qu'est-ce que</i>	68
1) <i>Formes autonomes et non autonomes</i>	70
2) <i>Du spécifieur à la particule : l'absence de déplacement</i>	72
b) <i>Quel</i>	75
c) <i>Si, tant et tellement</i>	75
3.1.3 Syntaxe	75
a) <i>Que, ce que, qu'est-ce que, comme, comment, combien</i>	76
1) <i>Distribution</i>	76
2) <i>Déplacements</i>	79
3) <i>Subordination</i>	80
b) <i>Quel</i>	81
1) <i>Distribution</i>	81
2) <i>Déplacements</i>	82
3) <i>Subordination</i>	82
c) <i>Si, tant, tellement</i>	83
1) <i>Distribution</i>	83
2) <i>Déplacements</i>	83
3) <i>Subordination</i>	84
3.1.4 Synthèse	86
3.2 Les questclamatives.....	88
3.2.1 Sémantique	89
a) <i>QC à HD de QT/INT</i>	90
b) <i>QC à réponse extrême en QT/QL</i>	90
c) <i>QC impliquant le HD de QL du N en R ou en commentaire</i>	91
3.2.2 Morphologie	92
a) <i>QC à HD QT/INT et interrogation totale</i>	92
b) <i>QC à réponse extrême en QT/QL et interrogation partielle</i>	92
c) <i>QC impliquant le HD de QL du N en R ou en commentaire et interrogation partielle</i>	93
3.2.3 Syntaxe	94
a) <i>QC à HD QT/INT inversées ou à particule</i>	94
1) <i>Catégories</i>	94
2) <i>Distribution</i>	95
3) <i>Subordination</i>	95

b) <i>QC à réponse extrême en QT ou QL sans subordination</i>	96
1) <i>Catégories</i>	96
2) <i>Distribution</i>	96
3) <i>Subordination</i>	96
c) <i>QC impliquant le HD de QL du N en R ou en commentaire avec subordination</i>	97
1) <i>Catégories</i>	97
2) <i>Distribution</i>	97
3) <i>Subordination</i>	97
3.2.4 <i>Synthèse</i>	99
3.3 Conclusion	101
CHAPITRE 4 : L'EXCLAMATION EN FRANÇAIS QUÉBÉCOIS	102
4.1 Études antérieures	102
4.2 Choix des exemples	103
4.3 Les exclamatives-types	104
4.3.1 <i>Sémantique</i>	104
4.3.2 <i>Morphologie</i>	104
a) <i>Que, eh (ce) que, comme, comment, donc, donc ben</i>	104
1) <i>Le renforcement grammaticalisé : de nouvelles particules en FQ</i>	106
2) <i>Considérations historiques</i>	108
3) <i>Considérations orthographiques</i>	110
b) <i>Quel</i>	112
c) <i>Si, tant, tellement</i>	112
4.3.3 <i>Syntaxe</i>	113
a) <i>Que, eh (ce) que, comme, comment, donc, donc ben</i>	113
1) <i>Catégories</i>	113
2) <i>Distribution</i>	115
3) <i>Subordination</i>	116
b) <i>Quel</i>	118
c) <i>Si, tant, tellement</i>	118
1) <i>Catégories</i>	118
2) <i>Distribution</i>	119
3) <i>Subordination</i>	119
4.3.4 <i>Synthèse</i>	119
4.4 Les questclamatives	123
4.4.1 <i>Sémantique</i>	123
4.4.2 <i>Morphologie</i>	123
a) <i>Les QC à HD de QT/INT et l'interrogation totale</i>	123
1) <i>Le -tu québécois : considérations historiques</i>	124
b) <i>Les QC à réponse extrême en QL-QT et les particules de l'interrogation partielle</i>	125
c) <i>Les QC à HD de QL du N en R ou en commentaire et l'interrogation partielle</i>	126

4.4.3	Syntaxe	127
	a) <i>Les QC à HD de QT/INT avec particules</i>	127
	1) <i>Catégories</i>	127
	2) <i>Distribution</i>	128
	3) <i>Subordination</i>	129
	b) <i>Les QC à réponse extrême en QL-QT sans subordination</i>	129
	c) <i>Les QC à HD de QL du N en R ou en commentaire avec subordination...</i>	129
4.3.4	Synthèse.....	130
4.5	Bilan sur l'exclamation en FQ	132
CONCLUSION.....		133
1.	LES EXCLAMATIVES MIEUX CERNÉES	133
1.1	Le domaine délimité.....	133
1.2	Une nouvelle classification.....	134
1.3	Les systèmes du FR et du FQ en continuité.....	135
1.4	Problèmes soulevés.....	136
1.4.1	Étanchéité des frontières.....	136
1.4.2	Limite des corpus.....	137
2.	INSERTION DE L'ÉTUDE DANS LE CADRE D'UNE SÉMANTIQUE MODULAIRE	137
BIBLIOGRAPHIE		139

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1 - La taxinomie des actes illocutoires de Searle.....	14
Tableau 1.2 - Les forces illocutoires primitives de Vanderveken : composantes et réalisations syntaxiques.....	20
Tableau 1.3 - Principaux moyens syntaxiques servant à accomplir des AIE.....	29
Tableau 2.1 - Noms ordinaires et noms de qualité.....	44
Tableau 2.2 - Adjectifs neutres et adjectifs affectifs.....	45
Tableau 2.3 - Degrés et haut degré.....	46
Tableau 2.4 - Classification des adjectifs de Ozzello (1978).....	50
Tableau 2.5 - Éléments <i>WH</i> - et complémenteurs selon Radford (1989).....	58
Tableau 3.1 - L'exclamation-type en FR.....	87
Tableau 3.2 - Les questclamatives en FR.....	100
Tableau 4.1 - L'exclamation-type en FQ.....	122
Tableau 4.2 - Les questclamatives en FQ.....	131

LISTE DES ENCADRÉS

Encadré 3.1 - Les marqueurs exclamatifs dans l'histoire du français.....	69
Encadré 3.2 - Les caractéristiques des formes autonomes et non autonomes.....	70
Encadré 3.3 - Spécifieur adverbial.....	73
Encadré 3.4 - Particule.....	74
Encadré 4.1 - Orthographe de [dɔ̃bɛ̃] dans les imprimés québécois (Actualité-Québec) et dans la BDTS.....	111

LISTE DES ABRÉVIATIONS

A	Autonome
ADJ	Adjectif
ADV	Adverbe
AIA	Acte illocutoire assertif
AIE	Acte illocutoire expressif
COMP	Complémenteur ou <i>complementizer</i> *
DET	Déterminant
E-type	Exclamation-type ou exclamative-type
F	Force illocutoire
FQ	Français québécois
FR	Français de référence
GP	Groupe prépositionnel
HD	Haut degré
INT	Intensité
MD	Marqueur discursif
N	Nom
NA	Non autonome
NEG	Négation
NP	<i>Noun phrase</i> *
P	Phrase
p	Contenu propositionnel
PRÉDET	Prédéterminant
QC	Questclamation ou questclamative
QL	Qualité
QT	Quantité
Que-P	Proposition complétive
R	Réponse
S	<i>Sentence</i> *
S	Sujet
SN	Syntagme nominal
SPEC	Spécifieur adverbial
SUB	Subordonnée ou subordination
V	Verbe
Vinf	Verbe à l'infinif
VP	<i>Verb phrase</i> *

* Dans les représentations en grammaire générative

INTRODUCTION

La notion d'exclamation est souvent associée au signe de ponctuation qui en porte le nom. Dans la langue écrite, dès que quelqu'un s'enflamme, s'exalte, s'exclame, déclame ou scande, dès qu'on imagine qu'il accentue une phrase ou un mot d'un ton un peu plus fort que celui auquel on pourrait s'attendre, sa phrase est ponctuée d'un point d'exclamation. Mais doit-on s'arrêter à cette manifestation graphique, d'ailleurs apparue seulement vers le 17^e ou le 18^e siècle dans son emploi actuel (Biedermann-Pasques 1995), pour décrire la notion d'exclamation? *Le Nouveau Petit Robert* et le *Petit Larousse*, deux ouvrages de référence auxquels la francophonie attache une grande importance, décrivent ainsi l'exclamation :

1. Cri, paroles brusques exprimant de manière spontanée une émotion, un sentiment. ⇒ interjection 2. *Point d'exclamation* : signe de ponctuation (!) qui suit toujours une exclamation ou une phrase exclamative. (*Nouveau Petit Robert* 1993)

1. Cri de joie, de surprise, d'indignation, etc. 2. LING. Phrase, parfois réduite à une interjection, exprimant une émotion vive ou un jugement affectif. *Point d'exclamation* : signe de ponctuation (!) que l'on met après une exclamative ou une interjection. (*Petit Larousse* 1995)

Non seulement le point d'exclamation est-il associé dans les deux cas à la phrase exclamative, plus ou moins distincte de l'interjection, mais il semble que s'exclamer ne serait en quelque sorte que crier des émotions, des sentiments.

Peut-être devrait-on alors poser une distinction entre la notion d'exclamation prise dans le sens du verbe *s'exclamer* et celle d'exclamation en tant que notion grammaticale cernée et bien définie. La première serait facilement associée au cri, à la force articulatoire. La deuxième, l'exclamation au sens technique, linguistique, comporterait un sens, une syntaxe et des marqueurs spécifiques.

Toutefois, comme plusieurs auteurs l'ont remarqué, les exclamatives « ont un statut mal défini » (Culioli 1974, p. 6) ou ne sont « rien de plus qu'un nom, baptisant un ensemble dont on admet l'homogénéité sans en proposer de principe. » (Milner 1978, p. 253). Lorsqu'on cherche à savoir ce qu'est l'exclamation, les principes qui sous-tendent les

différentes visions des auteurs qui ont abordé le sujet nous laissent effectivement un peu confus.

1. QU'EST-CE QUE L'EXCLAMATION?

1.1 Quelques confusions

Plusieurs chercheurs qui ont publié sur l'exclamation disent que le phénomène est difficile à cerner et se demandent si les exclamatives forment une catégorie grammaticale à part entière ou si elles ne sont qu'un ajout suprasegmental (donc prosodique) à une autre catégorie grammaticale, telle que l'assertion, l'interrogation ou l'injonction. Préneron et Vidal-Petit (1995 : 44) ont même dit qu'étant une « catégorie sémantiquement et syntaxiquement non marquée, les exclamatives sont difficiles à décrire et à classer. » Si la syntaxe et la sémantique ne peuvent être la base d'une définition de l'exclamation (ce qui est contestable!), sur quoi ces auteurs se basent-ils donc pour parler d'exclamation?

1.1.1 Une base intonative sans grammaire particulière

Certains (entre autres Camugli-Gallardo 1995; Morel 1995; Préneron et Vidal-Petit 1995) s'appuient exclusivement sur l'intonation particulière qu'ont les phrases exclamatives :

Rien, dans l'ordre des termes ou la nature de ceux-ci, ne relève spécifiquement de l'exclamation. Il semble que ce soit le degré de sidération du locuteur qui modifie l'intonation et marque le passage à l'exclamation. (Camugli-Gallardo 1995 : 72).

L'exclamation qui se présente comme l'expression spontanée et brusque d'une émotion s'actualise [...] dans la rapidité associée à la fois : à une forte augmentation ou une forte diminution de la fréquence fondamentale, à une forte montée en intensité [...], à une durée brève [...] (Préneron et Vidal-Petit 1995 : 47)

Morel (1995) dit que l'exclamation peut avoir les mêmes schémas intonatifs que les déclaratives et les interrogatives, mais avec une plage intonative plus haute. Ce sont des phrases comme (1a) qui seront considérées exclamatives.

- (1)a Mmmmm! C'est boooooon avec de la crème fraaaaîche.... Mmmmm!
- (1)b Oh! Mon lapin qui brûle!

1.1.2 Quelques faits grammaticaux embrouillés

La consultation de quelques grammaires ne nous éclaire guère plus sur les bases sémantiques, morphologiques et syntaxiques des exclamatives. Elles y sont caractérisées d'abord par leur intonation ou par la marque du point d'exclamation (Grevisse et Goosse 1993, p. 114; Dubois et Lagane 1989, p. 161; Wilmet 1997, p. 451; Riegel *et al.* 1994, p. 387 et 401). Ces grammairiens notent toutefois quelques structures particulièrement exclamatives, chacun tentant un découpage particulier, que nous illustrerons par des exemples uniformisés pour éviter la redondance :

- **Grevisse et Goosse (1993)** signalent trois types de marques : les mots exclamatifs (adverbes : labcde – déterminant : 2a), la place du sujet, particulièrement lorsqu'il n'y a pas de mot exclamatif (3a) et les phrases non verbales (4ab) ou mises en relief (5ab).

- (1)a Comme il est beau!
- (1)b Qu'il est beau!
- (1)c Combien j'ai douce souvenance du joli lieu de ma naissance!
- (1)d Ce que tu es bête!
- (1)e Qu'est-ce que tu es bête!

- (2)a Quelle bonne mine vous avez!

- (3)a Est-il bête. ce garçon!

- (4)a Quelle idiote!
- (4)b Magnifique!

- (5)a Magnifique. ce paysage!
- (5)b Est-ce bête. les convenances!

- **Dubois et Lagane (1989)**, en plus de considérer le type exclamatif comme un ajout aux formes affirmative (1a), négative (6a), active (6b) ou passive (6c), voient que les exclamatives ont des pronoms, des adjectifs et des adverbes en commun avec les interrogatives. Ils distinguent les exclamatives qui portent sur la totalité de la phrase (3a) de celles qui portent sur une partie de la phrase (1acd-2a), notent que l'omission d'un ou de plusieurs constituants caractérise souvent les exclamatives (5a-7ab) et disent que les interjections peuvent être assimilées à des phrases exclamatives (8a).

- (6)a Ce n'est pas vrai!
- (6)b On a enfin obtenu satisfaction!
- (6)c Satisfaction est enfin obtenue!

- (7)a Bien joué!
 (7)b Silence!
- (8)a Bravo!/Hélas!/Bonjour!/Hé!

- **Wilmet (1997)** nomme quelques moyens d'accompagner une mélodie intonative surajoutée à une assertion : une inversion (3a), des pronoms indéfinis (1de), des prédications obligatoires (8a), un infinitif matriciel (9a), des adverbes (1abc) ou un quantifiant-caractérisant (2a).

- (8)a Et ma tante **qui n'arrive pas!**
 (9)a Et **dire** que ma tante n'arrive pas!

- **Riegel et al. (1994)** suggèrent cinq structures qui font des exclamatives : l'intonation seule (10a), la phrase incomplète tronquée ou nominale (11abcd), l'inversion du sujet (3a-12a), les mots exclamatifs (1ab-4a) et les structures préférentielles exclamatives composées des emphases par extraction (13ab) ou dislocation (5a), des structures en *et* + GN + *qui* + GV (8a), des infinitifs exclamatifs (14ab), des subjonctifs (15a) ou des renforcements (16ab).

- (10)a Et s'il n'en reste qu'un, je serai celui-là!
- (11)a Tu m'as fait une peur!
 (11)b Elle était si jolie!
 (11)c S'il faisait beau!
 (11)d L'imbécile!
- (12)a Quelle ne fut pas ma surprise de le voir arriver!
- (13)a C'est René qui a été surpris!
 (13)b Quelle vie que la tienne!
- (14)a Voir Naples et mourir!
 (14)b Aimer, aimer seulement, quelle impasse!
- (15)a Qu'elle soit maudite [...]!
- (16)a Ah! Quelle tranquillité!
 (16)b Quoi! Cette nuit ne finira donc jamais!

Nous pourrions ajouter d'autres essais de classification (Groussier 1995; Chartrand 1999, qui a la qualité de séparer exclamatives et tournures exclamatives) ou donner d'autres exemples où interjections et exclamations sont confondues (Brès 1995; Siblot 1995;

Laurendeau 1995), mais la « pizza exclamative » est déjà bien assez gamie! Ces découpages se recoupent souvent (*quel* se retrouve notamment dans plusieurs catégories chez Riegel) et il est difficile de voir sur quels critères les grammairiens ont pu se baser pour nous donner de telles classifications : quelques faits de morpho-syntaxe? Encore l'intonation? On se le demande bien!

1.2 Quelques avancées

Les études qui portent sur les exclamatives en particulier ne sont pas légion, mais quelques linguistes ont tout de même abordé la question et suggéré des définitions mieux cernées que celles relevées dans les grammaires étudiées.

1.2.1 Définitions

Plusieurs linguistes qui ont travaillé sur l'exclamation ont cité MILNER (1978), notamment à propos de la notion de haut degré. Celui-ci a constaté que l'interprétation qui rassemble les phrases considérées comme exclamatives « implique l'expression d'un haut degré, soit dans l'ordre de la qualité (quand il s'agit d'un adjectif), soit dans l'ordre de la quantité. » (p. 253). Pour lui, une exclamative est :

[...] une structure qui signifie le haut degré, *en l'absence de marqueurs spécifiques* de cette catégorie sémantique, et en présence de marqueurs dotés des deux caractères suivants : ce sont des marqueurs syntaxiques sans contenu sémantique: ils apparaissent dans des contextes autres qu'exclamatifs. (p. 253-254)

Il entend par « marqueur sans contenu sémantique » ceux qui, lexicalement, n'expriment pas le haut degré (*que, quel, que de, combien, comme, tel, etc.*), par opposition aux marqueurs lexicalement spécialisés du haut degré (*très, beaucoup, excessivement, extrêmement, etc.*). L'expression du haut degré, dans une phrase exclamative, sera donc apportée par des marqueurs qui, pris isolément, n'ont rien à voir avec cette notion. On les retrouvera d'ailleurs aussi dans les structures interrogatives et relatives, qui n'expriment pas le haut degré.

Quelques auteurs (entre autres Le Goffic 1993) réfèrent aussi à CULIOLI (1974) pour parler d'exclamation. Celui-ci aborde les cas où une indéfinition forme l'exclamation (1a), cas qui n'est pas étudié par Milner. La différence entre (1a) et (1b) réside dans le fait qu'en (1b), la **quantité** de patience est indéterminée et qu'en (1a), en passant du compact au discret, la patience devient une **qualité** indéfinie, en plus d'être une **quantité** indéfinie.

- (1)a Paul a une patience!
- (1)b Paul a de la patience!

Pour Culioli, l'énonciateur qui produit une exclamative signifie le haut degré d'une propriété₁ (*patience*) prédiquée sur un être (*Paul*) en prédisquant une propriété₂ différentielle sur cette propriété₁. La propriété₂ est un repère (*patience d'ange, patience étonnante, etc.*) qui peut même prendre sa source dans un procédé que l'auteur nommera « le repérage circulaire » (2a). Ainsi, la valeur référentielle de ce repère ne se rapporte à rien de précis, puisqu'elle renvoie à la classe infinie de toutes les valeurs possibles dans toutes les situations possibles.

- (2)a Paul a une patience comme la patience qu'il a.

Toutefois, ce procédé est plutôt étonnant, puisqu'il reconstitue un sens sous-jacent qui ne semble pas correspondre au sens de base de l'énoncé exclamatif. En effet, en disant (1a), on fait appel à une quantité ou une qualité indéfinie de patience, alors qu'en disant (2a), on se trouve à donner une quantité ou une qualité définie de patience en passant par la comparaison. Même chose pour les énoncés du type (3a), qui deviendra (3b) par repérage circulaire. La quantité (*il crie beaucoup*) ou la qualité (*il crie fort*) est effacée au profit d'une simple assertion (*il crie des bêtises, il crie des chansons, etc.*). Le schéma d'identification circulaire permettra même à des énoncés tel (4a) d'accéder au statut d'exclamatif (4b), ce qui devient de plus en plus étonnant.

- (3)a Ce qu'il crie!
- (3)b Il crie ce qu'il crie.

- (4)a Le chapeau!
- (4)b Le chapeau est le chapeau qu'il est.

Pour GÉRARD (1980), « [...] un énoncé exclamatif est un énoncé *tronqué* exprimant le haut degré, cette troncation pouvant résider dans l'absence, soit du marqueur de degré, soit d'une proposition subordonnée. » (p. 3)

- (5a) **Le marqueur de degré est absent**
 Qu'elle est belle! Est-elle belle! (Très belle)/Comme elle m'agace! (Agacer beau-
coup)/Il a un culot! (Beaucoup de culot, un culot incroyable), etc.
- (5b) **La subordonnée est absente**
 Elle fut si serviable! (qu'on lui pardonna tout)/C'est tellement extraordinaire!
 (qu'on n'ose pas y croire)/Il nous a fait tant de peine! (que son départ ne nous af-
fecte pas du tout), etc.

L'absence du marqueur de degré provoquerait l'interprétation du degré extrême et « sur une échelle syntaxique du haut degré, l'exclamation occuperait [...] le point le plus élevé. » (p.4). Cette échelle du degré comporterait les échelons suivants : (6a) ⇒ (6b) ⇒ (6c) ⇒ (6d). L'exclamation sera donc « l'ensemble des énoncés "incomplets" exprimant un degré extrême dans l'ordre de la qualité ou de la quantité. » (p. 4). Cela distingue l'exclamation (6d) des autres expressions syntaxiques du degré (6bc), qui n'expriment pas le degré extrême, de l'interjection (7a) et du vocatif (7b), qui n'expriment pas du tout le degré. Gérard ajoute que le caractère affectif des énoncés exclamatifs n'est qu'une conséquence de ce degré extrême.

- (6)a Elle est jolie.
 (6)b Elle est plus jolie que Pierre.
 (6)c Elle est très jolie.
 (6)d Comme elle est jolie!
- (7)a Oh! zut alors!
 (7)b Toi! oui toi! je te parle!

1.2.2 Critères sémantiques, morphologiques et syntaxiques

Les définitions que ces auteurs donnent de l'exclamation sont différentes, mais ils s'entendent au moins sur une chose : la présence du haut degré de qualité ou de quantité en sémantique. Plusieurs morphèmes sont suggérés (*que, quel, combien, comme, tel, si, tant, tellement, un/une*), mais les critères qui permettent de les choisir ne semblent pas les mêmes d'un auteur à l'autre. Il semble également y avoir un lien entre les exclamatives, les relatives et les interrogatives, en morphologie comme en syntaxe. Certains problèmes restent toutefois en suspens.

1.2.3 Problèmes en suspens

Le premier point à régler est de fixer les critères qui permettent de distinguer les phrases exclamatives des autres types de phrases. Elles expriment toutes le haut degré, mais ce critère n'est pas suffisant puisqu'on ne retrouve pas seulement le haut degré dans les exclamatives. Il reste aussi à établir la liste exacte des morphèmes utilisés. Milner, Culioli et Gérard donnent tous des exemples, mais ce ne sont pas tout à fait les mêmes marqueurs qui reviennent. Enfin, le lien entre toutes les phrases exclamatives doit être précisé. Est-ce un lien sémantique, morphologique, syntaxique? Est-ce que toutes ces phrases ont un comportement semblable? La présente recherche tentera de répondre à toutes ces questions.

1.3 Objectifs de la recherche

Nous chercherons d'abord, dans la première partie, à mieux délimiter le domaine des exclamatives, à proposer des critères qui permettent de déterminer ce qui fait la différence entre les phrases exclamatives et les autres types de phrases (assertives, impératives, etc.) et ce qui distingue les exclamatives des unités lexicales qui y sont associées spontanément, comme les interjections. Ces distinctions font défaut chez les auteurs déjà consultés et des propositions claires doivent être soumises.

Dans le premier chapitre, nous aurons recours à la théorie des actes illocutoires, qui offre une vision globale de la langue dans laquelle les exclamatives trouvent une place. Comme les travaux dans le domaine de la pragmatique n'offrent pas toujours les exemples grammaticaux appropriés, nous nous pencherons, dans le deuxième chapitre, sur des études plus détaillées en grammaire, afin de trouver quelles sont exactement les constructions que nous pourrions qualifier d'exclamatives. Nous disposerons alors d'une nouvelle classification des exclamatives du français.

Dans la deuxième partie, nous ferons la description des exclamatives ainsi classifiées en ayant recours à des critères sémantiques, morphologiques et syntaxiques. Il sera alors intéressant de comparer le système du français de référence (FR), décrit dans le troisième chapitre, à celui du français québécois (FQ), décrit dans le quatrième chapitre,

afin de voir si les tendances observées sont les mêmes dans deux systèmes qui ont évolué en parallèle. Nous utilisons le terme *français de référence*, à l'instar de Poirier (1995, p. 26), pour désigner l'ensemble des emplois répertoriés par les grammairiens du français européen, que ces emplois soient considérés comme relevant de l'usage familier ou standard.

OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

- 1) Délimiter le domaine des exclamatives à l'aide de la théorie des actes illocutoires et d'études grammaticales;
- 2) Décrire les exclamatives du FR afin d'en découvrir l'organisation interne et les comparer avec celles du FQ afin de voir si on y rencontre les mêmes tendances.

PREMIÈRE PARTIE
DÉLIMITATION DE LA ZONE EXCLAMATIVE

CHAPITRE 1 : LA VISION PRAGMATIQUE

1.1 L'exclamation comme acte illocutoire expressif : état de la question

En pragmatique, les auteurs qui se situent dans le courant « classique » considèrent que l'unité minimale pour l'étude du langage est l'acte de langage. La genèse de cette pensée se trouve chez Austin et elle est reprise notamment dans les théories de Searle et chez d'autres auteurs de la même lignée. Avant de voir où pourrait se situer l'exclamation dans ce courant, nous allons retourner aux sources afin de comprendre ce que sont les actes de langage et comment on peut les classer.

1.1.1 Les actes de langage : actes locutoires, illocutoires et perlocutoires

Le philosophe du langage John Austin (1962, 1970 pour la version française) remet en question la simple analyse vériconditionnelle des énoncés selon laquelle tous les énoncés seraient soit vrais, soit faux. Il dirige sa réflexion vers les procédés langagiers qui permettent de « faire en disant » (ex : dire *je promets*, c'est faire une promesse), sans que cela n'implique la vérité ou la fausseté de l'énoncé (*je promets* n'est ni vrai, ni faux).

Afin de présenter une vision de la langue plus globale qui pourrait contenir ces procédés (qu'il appellera énoncés performatifs, par opposition aux énoncés constatifs, qui sont vrais ou faux), il propose de voir trois actes précis qui sont accomplis par une énonciation : l'acte locutoire, l'acte illocutoire et l'acte perlocutoire. L'**acte locutoire** est produit en faisant des sons, en utilisant une grammaire particulière et en donnant un sens et une référence à ce que l'on dit. C'est l'acte de dire quelque chose. En disant quelque chose, le locuteur donne aussi une valeur à ce qu'il dit. Il peut par exemple questionner, informer, ordonner, souhaiter, etc. Ce sera l'**acte illocutoire**. Ces deux actes, qui font partie des conventions entre les locuteurs d'une même langue, auront des conséquences non conventionnelles sur l'allocutaire : il pourra être fâché, surpris, indifférent, etc. C'est par l'**acte perlocutoire** que ces effets sont produits sur l'allocutaire.

1.1.2 La taxinomie des actes illocutoires

Searle présente en 1969 une version des actes de langage un peu remaniée (présentée dans Eluerd 1985, Moeschler 1985 et Moeschler et Reboul 1994), qui comprend des actes d'énonciation, des actes propositionnels, des actes illocutionnaires² et des actes perlocutionnaires. Comme le dit Searle (1972, p. 61) :

Il ne s'agit pas de moyens servant à une fin. Je dirais plutôt que les actes d'énonciation sont aux actes propositionnels et illocutionnaires ce que, par exemple, écrire un « x » sur un bulletin de vote est au fait de voter.

Afin de bien faire la différence entre les actes propositionnels et les actes illocutionnaires, il présente la formule $F(p)$ où F est la force illocutionnaire et p le contenu propositionnel. Ainsi, un même contenu p pourra être dit avec des forces illocutionnaires différentes, comme le montrent les exemples (1) à (4).

- (1) $F = \text{ASSERTION}$ ($p = \text{jean fumer beaucoup}$) : Jean fume beaucoup.
- (2) $F = \text{QUESTION}$ ($p = \text{jean fumer beaucoup}$) : Jean fume-t-il beaucoup?
- (3) $F = \text{ORDRE}$ ($p = \text{jean fumer beaucoup}$) : Fume beaucoup, Jean!
- (4) $F = \text{SOUHAIT}$ ($p = \text{jean fumer beaucoup}$) : Plût au ciel que Jean fumât beaucoup!

Pour ce dernier exemple, on note la force illocutoire de souhait dans Moeschler (1985), mais la force illocutoire d'exclamation dans Moeschler et Reboul (1994). Dans la version originale (1972, p. 60), Searle parle d'expression du souhait ou du désir. Ce qu'est une force exclamative, ou une force expressive, n'est donc pas très clair, d'autant plus que les textes de l'époque qui parlent de la force illocutoire relèguent les actes expressifs en dernier lieu dans les listes d'exemples ou les incluent dans un « etc. ».

a) Les types assertifs, directifs, promissifs, expressifs et déclaratifs

Dans Searle (1979, 1982 pour la version française, le tout présenté dans Eluerd 1985, Moeschler 1985 et Moeschler et Reboul 1994), la force illocutoire sera divisée en plusieurs composantes dont le but illocutoire, la direction d'ajustement entre les mots et le monde et l'état psychologique. Le **but illocutoire** est différent de la force illocutoire : les forces illocutoires de la prière et de l'ordre ont par exemple toutes les deux le but illocutoire de

² Les termes *illocutoire* et *illocutionnaire* sont synonymes, tout comme *perlocutoire* et *perlocutionnaire*.

faire faire quelque chose à quelqu'un. La **direction d'ajustement** entre les mots et le monde sert à savoir si les mots s'ajustent à la réalité du monde, comme c'est le cas avec les assertions, qui décrivent la réalité, ou si les mots servent à changer le monde, comme lorsqu'on donne un ordre. Enfin, l'**état psychologique** (ex : la croyance, le désir, le regret) fait aussi partie de la force illocutoire. Ces trois composantes principales (Searle en décrit quelques autres) seront à la base de la classification qu'il proposera en 1979.

La taxinomie que propose Searle (1979, version française 1982, tiré de Éluerd 1985, Moeschler 1985 et Moeschler et Reboul 1994) contient cinq types d'actes illocutoires basés principalement sur les trois critères présentés plus haut. Le tableau suivant présente cette taxinomie et situe les actes illocutoires expressifs, qui vont nous intéresser particulièrement.

TABLEAU 1.1 - LA TAXINOMIE DES ACTES ILLOCUTOIRES DE SEARLE³

FORCE ILLOCU- TOIRE ACTES ILLOCUTOIRES	BUT ILLOCUTOIRE	DIRECTION D'AJUSTEMENT	ÉTAT PSYCHOLOGIQUE (p = contenu propositionnel)	EXEMPLES (p = contenu propositionnel)
ASSERTIFS (OU REPRÉSENTATIFS)	Le locuteur s'engage dans la vérité d'un état de faits.	Les mots s'ajustent au monde.	La croyance que p.	<i>La syntaxe est difficile.</i> (p = syntaxe être difficile)
DIRECTIFS	Le locuteur cherche à faire faire quelque chose par l'interlocuteur.	Le monde s'ajuste aux mots.	La volonté, le souhait, le désir que p.	<i>Va me chercher un paquet de Camel.</i> (p = toi aller chercher un paquet de Camel à moi)
PROMISSIFS (OU ENGAGEANTS OU COMMISSIFS)	Le locuteur s'engage à faire quelque chose.	Le monde s'ajuste aux mots.	L'intention que p.	<i>Je serai à l'heure au rendez-vous.</i> (p = moi être à l'heure au rendez-vous)
EXPRESSIFS	Le locuteur exprime un état psychologique.	Pas de direction d'ajustement (ajustement des mots et du monde présupposé)	État psychologique manifesté par le but illocutoire (plaisir, déplaisir, désir, rejet, etc.).	<i>Je suis très content de vous revoir.</i> (p = moi revoir vous)
DÉCLARATIFS	Le locuteur provoque un changement par sa déclaration.	La direction est double : le monde s'ajuste aux mots et les mots s'ajustent au monde	∅	<i>La séance est ouverte.</i>

b) La nature des actes illocutoires expressifs (AIE)

Le but illocutoire des AIE est d'abord d'exprimer l'état psychologique (plaisir, déplaisir, désir, etc.). Ensuite, l'ajustement des mots et du monde est présupposé, et ce point est fondamental pour nous, puisqu'il permettra d'écarter certains énoncés que des auteurs considèrent exclamationnels et qui ne sont en fait qu'une description de la réalité. Searle est d'ailleurs le premier à faire l'erreur (à moins que ce ne soit Moeschler 1985 qui ait ajouté l'exemple) en donnant comme exemple d'acte illocutoire expressif la phrase (1a), qui DÉCRIT un état psychologique au lieu d'en EXPRIMER un, puisque le locuteur s'engage

³ Les exemples sont tirés de Moeschler 1985, mais les contenus propositionnels p sont des ajouts de notre part.

dans la vérité de ce qu'il dit et que les mots s'ajustent au monde. La phrase (1b), pour sa part, EXPRIME un état psychologique : le plaisir, le bonheur ou la joie. Les mots de cette phrase ne s'ajustent pas au monde (ils ne décrivent pas une réalité), l'ajustement des mots et du monde est présupposé.

- (1)a Je suis très contente de vous revoir
- (1)b Comme je suis contente de vous revoir!

Nous reverrons ce point plus loin, puisque ce sera une distinction fondamentale à poser pour la délimitation de notre domaine. Voyons d'abord à quel acte illocutoire les phrases exclamatives sont associées.

1.1.3 Quel acte illocutoire accomplissent les exclamatives?

D'un côté, les philosophes du langage ne se sont pas beaucoup attardés à la grammaire; de l'autre, rares sont les études sur les exclamatives qui incluent la théorie des actes de langage. Ozzello (1978) et Vanderveken (1988) se penchent toutefois tous les deux sur la nature de l'acte illocutoire qu'accomplissent les exclamatives, en proposant des points de vue différents.

a) *Les exclamatives associées aux assertifs*

Ozzello (1978) étudie dans sa thèse la valeur illocutoire des phrases exclamatives du français. Elle divise d'abord les exclamatives en deux catégories : celles dont c'est uniquement l'intonation qui est exclamative (exclamation notionnelle) et celles qui contiennent des marqueurs exclamatifs (exclamation syntaxique). Les exclamatives notionnelles ont, selon elle, le même but illocutoire que leur contrepartie non exclamative (assertion, ordre, demande, etc.). Quant aux exclamatives syntaxiques, Ozzello tente de prouver qu'elles sont des actes représentatifs (ou assertifs). Elle s'appuie pour ce faire sur les douze critères que Searle (1979)⁴ utilise pour fonder sa taxinomie, dont les trois

⁴ Cette même taxinomie a d'abord été présentée dans un article de Searle publié en 1973. C'est pourquoi elle apparaît dans Ozzello en 1978.

principaux sont le **but illocutoire**, la **direction d'ajustement** entre les mots et le monde et **l'état psychologique**.

Elle affirme que les exclamations sont des actes représentatifs, au même titre que les assertions. Elle ne note aucune différence dans les **buts illocutoires** de (1), (2) et (3), qui expriment chacune « the truth value of their very similar propositional contents » (p. 25)

- (1) Il y a énormément de moustiques cette année.
- (2) Comme il y a des moustiques cette année!
- (3) Y a-t-il des moustiques cette année!

Elle conclut à la similarité des buts illocutoires de chacune de ces phrases par des tests qui prouvent que les phrases exclamatives ne peuvent être associées ni aux actes directifs, ni aux commissifs, ni aux déclaratifs. Elle oublie toutefois de les comparer à ce qui pourrait être des expressifs, et la possibilité que les exclamatives fassent partie de cette dernière catégorie n'est même pas évoquée. Pourtant, cette catégorie existait bel et bien dans la taxinomie de Searle à l'époque où Ozzello a fait sa thèse.

De la **direction d'ajustement**, elle dit que les mots s'ajustent au monde dans l'exclamation syntaxique, tout comme dans les actes représentatifs, puisque dans les exclamations, les mots seraient utilisés pour décrire un certain état de chose. Elle ajoute toutefois que ce critère ne permet pas de faire la différence entre l'exclamation syntaxique et les autres types de représentatifs, ce qui n'est pas étonnant, puisque l'état de chose décrit ne se trouve pas en fait dans l'exclamative, mais dans le présupposé de cette exclamative.

Quant à **l'état psychologique**, elle dit que celui qui est exprimé dans les exclamatives syntaxiques est la croyance que p (p étant le contenu propositionnel), tout comme dans les représentatifs, puisque s'exclamer à propos de X étant Y implique que X est Y . Ceci nous ramène à la notion de présupposé. Dans le test qu'elle utilise en (4), c'est tout simplement le présupposé, un acte représentatif, que l'on croit ou non, et non la phrase exclamative elle-même. On peut en effet demander si l'assertion en (5) est vraie ou fausse, mais on ne peut le faire avec l'exclamation en (6).

- (4) *Comme tu es gentille, et comme je ne le crois pas!
- (5) Tu es gentille. Vrai ou faux?
- (6) Comme tu es gentille! *Vrai ou faux?

Ozzello sent toutefois qu'il y a une différence entre les simples assertions et les exclamatives. Elle dira que la différence se trouve dans la force avec laquelle le but illocutoire est présenté. Pour défendre cette hypothèse, elle donne en exemple des verbes performatifs d'assertion (7a) qui présentent un haut degré de croyance.

(7)a Je (t'assure/te jure/te promets). Madisson est une ville libérale.

Ces verbes sont utilisés pour qu'apparaisse la plus grande des forces illocutoires de croyance. Cependant, pour prouver que les exclamatives sont des assertives avec une plus grande force illocutoire, elle dit que ces mêmes verbes peuvent être employés avec une phrase exclamative (7b), exemple qu'elle présente comme étant grammatical, ce dont nous doutons.

(7)b ?? Je (t'assure/te jure/te promets), comme Madison est une ville libérale!

Cet exemple nous semble agrammatical, ce qu'on pourrait expliquer par le fait qu'un verbe performatif d'assertion serait difficilement compatible avec la spontanéité de l'exclamation. On le voit d'ailleurs avec un exemple exclamatif du français québécois, clairement agrammatical avec ces verbes (7c).

(7)c *Je (t'assure/te jure/te promets), Madison est donc ben une ville libérale!

D'autres expressions compatibles avec les assertives ne peuvent se retrouver non plus avec les exclamatives, comme le démontre Ozzello elle-même (8ab).

(8)a *Comme Madison est peut-être une ville libérale!

(8)b *Madison, est-ce une ville libérale, je suppose!

Elle dira alors qu'il existe des assertions de deux types : les **assertions « exprimables »**⁵ et les **assertions informatives**. Les premières représentent des états de choses tenus pour inhabituels et les secondes sont utilisées pour informer. Elle fera entrer les exclamatives syntaxiques dans la première catégorie, puisqu'elles représentent effectivement des états de choses inattendus ou inhabituels exprimés par leur haut degré. De l'exemple (9), elle dira que : « What is exclaim about is not the fact that the person does not eat much, but the unusual degree to wich the person does not eat much » (p. 37).

(9) Qu'est-ce que tu manges peu!

⁵ Nous traduisons *tellability* par *exprimabilité*.

En fait, Ozzello démontre que les exclamatives ne sont pas informatives, et des phrases qui ne sont pas informatives ne peuvent être classées, selon nous, parmi les assertives. Comme Ozzello le dit dans sa conclusion :

One exclaims not necessarily to inform, but rather to display information about a state of affairs which is unusual and therefore worth telling about. Expressivity is linked with the fact that exclamation, while displaying a particularly tellable propositional content, also express the speakers's subjective and affective attitude toward this propositional content. (p. 228)

Si les exclamatives servent à l'expression des sentiments du locuteur et qu'elles ne sont pas informatives, nous concluons qu'il est fort possible qu'elles accomplissent des actes illocutoires expressifs. Voyons maintenant si l'on peut appuyer ce point de vue.

b) Les exclamatives associées aux expressifs

Vanderveken (1988), qui a travaillé avec Searle en logique illocutoire, reprend la taxinomie de ce dernier en insistant bien sur le fait que les cinq usages dégagés dans la taxinomie de Searle (usages assertif, engageant, directif, déclaratif et expressif) correspondent aux cinq façons fondamentales d'utiliser le langage pour penser. Ces usages correspondent à ce que Vanderveken appelle les forces illocutoires primitives. Ainsi, il affirme que :

Il y a cinq et seulement cinq forces illocutoires primitives dans l'usage du langage. Celles-ci sont les forces illocutoires les plus simples possibles : elles ont un but illocutoire, pas de mode spécial d'accomplissement de ce but, un degré de puissance neutre et seulement les conditions sur le contenu propositionnel, les conditions préparatoires et les conditions de sincérité que détermine leur but. (p. 127)

Pour Vanderveken, la force illocutoire est donc formée de six composantes. Le **but illocutoire**, qui est la composante principale, est en gros le même que chez Searle et il détermine aussi la direction d'ajustement (ex : le but assertif inclut que les mots s'ajustent au monde, qu'ils décrivent le monde). Le **mode d'accomplissement** détermine comment le but doit être accompli sur le contenu propositionnel (ex : le but directif peut être accompli par une prière). Les **conditions sur le contenu propositionnel** sont ce que doit être le contenu propositionnel (ex : une force illocutoire de promesse implique que le contenu est une action future du locuteur). Les **conditions préparatoires** sont les présupposés du locuteur (ex : quand le locuteur fait une promesse, le présupposé est qu'il est capable de

faire ce qu'il promet). **La condition de sincérité** implique que le locuteur doit être sincère quand il exprime ses états mentaux à propos d'un contenu propositionnel (ex : en faisant une promesse, il a vraiment l'intention d'accomplir ce qu'il promet) et enfin, le **degré de puissance** de la condition de sincérité exprime la force avec laquelle un locuteur fait un acte illocutoire (ex : une supplication a un degré de puissance plus fort qu'une simple demande).

Toutes les autres forces illocutoires seraient dérivées à partir des cinq forces illocutoires primitives en ajoutant des composantes spéciales ou en augmentant ou diminuant le degré de puissance. Ainsi, l'énoncé (1a) aurait une force illocutoire primitive d'assertion, mais l'énoncé (1b) serait un énoncé dérivé, et n'aurait pas une force PRIMITIVE d'assertion, puisque son degré de puissance est plus élevé.

- (1a) Il est mort.
- (1b) Vraiment, il est mort.

Vanderveken va plus loin en associant, ce qui est intéressant pour nous, des types syntaxiques propres à certaines forces illocutoires : les buts illocutoires assertif, directif et expressif seraient réalisés syntaxiquement par des énoncés déclaratifs, impératifs et exclamatifs. Il affirme que :

Quand le marqueur de force illocutoire d'un énoncé est identique à son type syntaxique, ce marqueur exprime en général la force illocutoire primitive pourvue du but illocutoire correspondant. (p. 24)

L'auteur entend par marqueur de force illocutoire le mode du verbe, l'ordre des mots et l'intonation ou la ponctuation. Ainsi, la force illocutoire PRIMITIVE expressive aurait comme type de phrase propre un énoncé exclamatif.

Il faut voir toutefois ce qu'est un énoncé exclamatif selon Vanderveken. Un des rares exemples qu'il donne est *Comme c'est triste!* et il parle d'analyser le mode des états mentaux du locuteur à partir des adjectifs qui apparaissent dans les énoncés exclamatifs. Il ajoute aussi que c'est l'intonation et l'expression adverbiale exclamative qui expriment le but illocutoire expressif dans les énoncés exclamatifs (p.111 et 138). Les exclamatifs seraient donc simplement composés, selon lui, d'une « expression adverbiale exclamative », d'un adjectif et d'une intonation exclamative. Nous ne retiendrons donc pas

la définition que fait Vanderveken de l'exclamation, puisqu'elle ne comprend que des énoncés exclamatifs formés avec des adjectifs et n'est donc pas vraiment complète. Ce que nous conserverons, c'est plutôt l'association qu'il fait entre les actes illocutoires expressifs et les phrases exclamatives (dans le sens plus complet que nous leur donnerons).

Le tableau suivant présente les cinq forces illocutoires primitives de Vanderveken (1988), leurs composantes, ainsi que leur principale réalisation syntaxique.

**TABLEAU 1.2 - LES FORCES ILLOCUTOIRES PRIMITIVES DE VANDERVEKEN :
COMPOSANTES ET RÉALISATIONS SYNTAXIQUES**

FORCES ILLOCUTOIRES PRIMITIVES	But illocutoire	Mode d'accomplissement	Conditions sur le contenu propositionnel	Conditions préparatoires	Conditions de sincérité	Degré de puissance	Réalisations syntaxiques
FORCE D'ASSERTION	Assertif	Neutre	Neutre	Le locuteur a des raisons de croire en la vérité du contenu propositionnel.	Le locuteur croit le contenu propositionnel.	Neutre	Énoncés déclaratifs
FORCE D'ENGAGEMENT	Engageant	Neutre	Action future du locuteur	Le locuteur est capable d'accomplir cette action.	Le locuteur a l'intention d'accomplir cette action.	Neutre	Pas de type syntaxique propre
FORCE DIRECTIVE	Directif	Neutre	Le contenu propositionnel représente une action future de l'allocutaire.	L'allocutaire est capable d'accomplir cette action.	Le locuteur désire ou veut que l'allocutaire accomplisse cette action.	Neutre	Énoncés impératifs
FORCE DE DÉCLARATION	Déclaratif	Neutre	Le contenu propositionnel représente une action présente du locuteur.	Le locuteur est capable et a des raisons d'accomplir cette action lors de son énonciation.	Le locuteur croit le contenu, il désire et a l'intention d'accomplir cette action.	Neutre	Pas de type propre (souvent associé aux marqueurs des énoncés performatifs)
FORCE EXPRESSIVE	Expressif	Neutre	Neutre	Neutre	Neutre (Variable selon l'acte réalisé.)	Neutre	Énoncés exclamatifs

Van Hecke (1998) critique cette association entre actes illocutoires expressifs et phrases exclamatives :

[...] par des énoncés exclamatifs, le locuteur accomplit des actes expressifs dérivés d'actes expressifs plus fondamentaux et [...], dès lors, contrairement à ce que prétend Vanderveken, les énoncés exclamatifs ne peuvent pas être considérés comme les réalisations les plus littérales ni les plus authentiques des sentiments du locuteur. (p. 133)

Ainsi, la phrase exclamative (2a) serait dérivée de la phrase fondamentale (2b), à laquelle on aurait ajouté le haut degré, qui augmenterait le degré de puissance de la condition de sincérité.

- (2)a Comme je vous suis reconnaissant!
- (2)b Je vous suis reconnaissant.

Van Hecke conteste donc la « *fondamentalité* » de l'acte expressif, et non le fait que les phrases exclamatives correspondent à des actes expressifs. Le type exclamatif ne serait pas selon lui la réalisation LITTÉRALE de la force expressive PRIMITIVE. Il reproche à Vanderveken (1990, version formelle et plus détaillée de Vanderveken 1988) d'avoir changé le schéma « *traditionnel* » des actes illocutoires (selon lequel l'acte d'affirmer s'accomplit par une phrase déclarative, l'acte de poser une question par une phrase interrogative et l'acte d'ordonner par une phrase impérative) en y ajoutant que l'acte expressif s'accomplirait littéralement par les phrases exclamatives. Fait étrange, Van Hecke semble reprocher à Vanderveken d'avoir changé en 1990 un schéma présenté dans Riegel... 1996 (réédition de Riegel 1994, présentée en bibliographie)!

Nous retiendrons que les phrases exclamatives accomplissent des actes illocutoires expressifs, qu'on considère ces phrases ou non comme l'expression fondamentale de la force expressive.

1.2 Les AIE à la base de la délimitation du domaine

Notons d'abord que ce ne sont pas tous les auteurs œuvrant en pragmatique qui endossent la théorie des actes de langage (par exemple, Berrendonner 1981). Toutefois, dans une étude sur l'exclamation, il est intéressant de se situer dans la lignée de la théorie dite classique, puisque les tenants de cette approche considèrent qu'un des actes illocutoires fondamentaux est l'acte illocutoire expressif. Que les exclamatives soient ou ne soient pas

le type syntaxique qui réalise le mieux l'acte illocutoire expressif n'est pas fondamental pour nous. L'important, c'est de voir que parmi les façons de réaliser un acte expressif, parmi les façons qu'a le locuteur d'exprimer ses états mentaux, on peut utiliser le type exclamatif, tel qu'il sera défini subséquemment.

Mais il y a plus important, puisque voir l'exclamation comme acte illocutoire expressif nous donnera la possibilité de bien délimiter notre domaine. Si l'on veut décrire ce qui est exclamatif, il faut aussi savoir ce qui ne l'est pas, et ce qui est exclamatif chez d'autres auteurs ne le sera peut-être pas chez nous. Nous allons donc proposer des zones connexes où nous pourrions essayer de classer les « exclamatives » des autres auteurs.

Notre but n'est pas ici de faire la grammaire complète du français, mais bien de trouver comment délimiter la zone exclamative, une des zones de cette grammaire. Ce sera donc cette zone qui sera exploitée le plus en profondeur, les zones connexes étant présentes surtout pour bien faire voir les limites de ce que nous considérons exclamatif. Il faut toutefois être conscients que tracer des frontières claires, même avec les meilleurs critères du monde, ne nous met pas à l'abri des cas particuliers et des zones floues. Nous allons donc faire des propositions, tout en gardant à l'esprit que des positions différentes auraient pu être choisies.

1.2.1 L'expressivité : EXPRESSION ou DESCRIPTION d'un état psychologique?

Plusieurs études associent la notion d'expressivité à la notion d'exclamation. Henry (1977) considère que les exclamatifs sont des « ressources syntaxiques à valeur expressive », ce qui revient à dire, et nous sommes d'accord avec lui, qu'une des façons d'exprimer l'expressivité en syntaxe, c'est de faire une exclamation. Il emploie toutefois à plusieurs reprises le terme « tours expressifs », qui semble parfois être confondu avec l'exclamatif. Par exemple, dans le chapitre qu'il accorde aux expressions apparentées à *Ce que c'est que la vie!*, il affirme que « la charge affective et la valeur expressive procèdent de l'usage exclamatif de *ce que c'est* » (p. 153), qui serait une formule intrinsèquement affective. Il accorde également le statut de « tour expressif » aux expressions du type *Magnifique, la luxure!* (p. 155), sans toutefois les confondre avec les phrases exclamatives.

Il établit en effet une différence entre (1) et (2) : le premier exemple est une caractérisation voulant dire que, parmi les voyous, Bernard est un voyou de rang éminent; le deuxième est une identification signifiant que Bernard, à lui seul, est digne de représenter l'espèce des voyous. Cette différence sera pertinente également pour nous.

- (1) Quel voyou, ce Bernard!
- (2) Un voyou, ce Bernard!

Chez Berthelon (1955), la valeur intensive du haut degré est étudiée à partir de l'intonation, du renforcement syntaxique et de la comparaison, qui seraient des données de l'expressivité. L'intonation exclamative est une des composantes de l'intonation et elle serait une donnée expressive. Entrent donc dans l'exclamation les phrases (3) et (4), mais aussi les phrases (5), (6), (7) et (8), qui ne seront pas jugées exclamatives selon la définition que nous leur donnerons plus loin.

- (3) Quelle bagnole!
- (4) Que c'est beau!
- (5) Il m'a déplu! (avec forte intonation exclamative)
- (6) Magnifique, ce tableau!
- (7) C'est un vieux polichinelle. Et jaloux!
- (8) En voilà une chipie!

Faire la différence entre acte illocutoire EXPRESSIF et acte illocutoire ASSERTIF règle déjà une partie du problème. En effet, un acte illocutoire EXPRESSIF n'amène pas d'information nouvelle : il ne fait que donner l'impression du locuteur à propos d'un contenu considéré comme déjà connu (le contenu propositionnel p). L'acte illocutoire expressif n'est donc pas informatif, contrairement à l'acte illocutoire ASSERTIF, qui amène une information nouvelle. Nous voyons maintenant la différence entre (1a), qui fait un acte illocutoire assertif, qui amène une information nouvelle et (1b), qui fait un acte illocutoire expressif, qui n'est pas informatif, mais qui donne un sentiment sur un contenu p (*elle est belle*), dont la connaissance est déjà donnée par le contexte.

- (1a) Elle est belle.
- (1b) Comme elle est belle!

Cette différence fondamentale permet de ne pas confondre, comme le faisait Searle, les énoncés qui EXPERIMENT des états psychologiques (2a,3a) avec les énoncés qui DÉCRIVENT des états psychologiques (2b,3b). En (2a), l'information est déjà connue (le

livre est intéressant), et le locuteur exprime son état psychologique en disant combien il est intéressant. En (2b), il apporte une information : l'intérêt qu'il porte au livre. C'est la même chose en (3a-b) : en (3a), l'information (le bonheur de voir la personne) est déjà connue, et en (3b), un exemple de Searle, la personne décrit les sentiments qu'elle est en train de ressentir.

- (2)a Comme ce livre est intéressant!
- (2)b Je trouve ce livre intéressant.

- (3)a Comme je suis contente de vous revoir!
- (3)b Je suis très contente de vous revoir.

1.2.2 Actes illocutoires expressifs et expression du haut degré

Comme nous l'avons déjà vu, la plupart des auteurs qui abordent le sujet de l'exclamation réfèrent à la notion de haut degré. Mais qu'est-ce que le haut degré? Berthelon (1955), qui a écrit sur l'expression du haut degré en français contemporain, montre que le haut degré est en fait l'intensité, que ce soit l'intensité mélodique, l'intensité affective (intensité des sentiments) ou l'intensité notionnelle (intensité d'une qualité ou d'une action). Ces conceptions se retrouvent chez plusieurs auteurs, dont ceux pour qui la définition de l'exclamation est basée sur la prosodie, qui s'attardent à une intensité plutôt mélodique.

Quant aux actes illocutoires expressifs, ils expriment le haut degré, car la force expressive (F) donne une valeur intensive au contenu propositionnel (p) (lorsqu'il y en a un). Cette valeur intensive pourrait sans doute correspondre à l'intensité affective de Berthelon. Nous verrons plus loin que, dans l'exclamation, le haut degré se trouvera aussi dans le contenu propositionnel, et que nous n'aurons pas seulement des cas d'intensité de qualités ou d'actions.

Les actes illocutoires expressifs expriment donc le haut degré, mais le haut degré n'est pas toujours exprimé par un acte illocutoire expressif. Il se retrouve en effet dans les actes illocutoires assertifs et la distinction entre expression et description d'un état psychologique nous sera encore utile.

En (1) et en (2), le haut degré se manifeste dans la description des états psychologiques (actes illocutoires assertifs), alors qu'en (3) et en (4), il se manifeste dans l'expression des états psychologiques (actes illocutoires expressifs). Les marques du haut degré sont toutefois différentes, puisqu'en (1) et en (2), *très* et *beaucoup* ne peuvent exprimer que le haut degré, tandis qu'en (3) et en (4), *comme* et *qu'est-ce que* ne sont pas toujours des marques de ce haut degré. Nous reverrons ces différences lorsque nous traiterons de la morphologie des phrases exclamatives.

- (1) Il est très gentil.
- (2) Je t'aime beaucoup.
- (3) Comme il est gentil!
- (4) Qu'est-ce que je t'aime!

Les actes illocutoires assertifs ne décrivent évidemment pas que des états psychologiques, puisqu'on peut décrire tout ce qui est descriptible... Le haut degré peut donc se retrouver dans une description de chose (5) ou de situation (6), par exemple, sans que cela n'implique un état psychologique.

- (5) Ce livre est très gros.
- (6) Il y a beaucoup de gens dans la salle.

À ces exemples descriptifs peuvent correspondre des actes illocutoires expressifs (7 et 8), où le haut degré sera exprimé différemment.

- (7) Comme ce livre est gros!
- (8) Qu'est-ce qu'il y a des gens dans la salle!

Le haut degré est donc présent ailleurs que dans les actes illocutoires expressifs, et sa présence, à n'importe quel « degré », dans un acte illocutoire assertif, ne fera pas changer la nature de cet acte. Un acte illocutoire assertif dont le contenu exprime un haut degré ne se transformera donc pas en acte illocutoire expressif. Les exemples en (9) l'illustrent bien, puisque le contenu des phrases reste informatif, malgré le haut degré ou le très haut degré.

- (9)a Ce livre est très intéressant
- (9)b Ce livre est très, très intéressant.
- (9)c Ce livre est vraiment extrêmement intéressant.

Il en va de même pour les énoncés où il y a dislocation (10abc), que certains auteurs ont tendance à identifier comme exclamatifs. Pourtant, ce genre de dislocation est possible

seulement en présence d'adjectifs évaluatifs impliquant une évaluation subjective (10ab), selon la terminologie d'Ozzello (1978) présentée plus loin.

- (10)a Intéressant, ce livre!
- (10)b Rapide, cette Gertrude!
- (10)c *Gros, ce livre!

C'est probablement l'effet évaluatif de l'adjectif qui crée une impression d'expressivité, sans que l'énoncé soit pour autant autre chose qu'informatif. Pourtant, la dislocation n'amène pas le haut degré, puisqu'elle est compatible avec *plus ou moins*, qui exprime une notion opposée au haut degré (11a). Cette expression ne pourra jamais apparaître dans une exclamative, qui contient l'idée du haut degré (11b).

- (11)a Plus ou moins intéressant, ce livre.
- (11)b *Comme ce livre est plus ou moins intéressant!

On peut aussi se demander s'il y a apport du haut degré lorsqu'une intonation exclamative accompagne une phrase assertive (12a). Dans ce cas, (12b) pourrait être son équivalent, sans pour autant qu'elle devienne expressive. L'accentuation marquée d'un élément de la phrase pourrait donc à la limite équivaloir à du haut degré, mais toujours en restant dans le champ de la description.

- (12)a Ce livre est in-TÉ-RES-SANT!!!!!!!!
- (12)b Ce livre est très intéressant!

1.2.3 L'intonation et le haut degré : une zone floue entre l'informatif et l'expressif

Nous avons dit que la présence du haut degré ne faisait pas changer l'informatif en expressif, et nous avons laissé entendre que nous ne considérons pas le haut degré intonatif comme une des bases de notre étude. Il existe toutefois une zone floue entre l'informatif et l'expressif, une zone où certaines expressions pourraient être classées dans l'une ou l'autre de ces catégories à cause de leur intonation particulière. Prenons un premier cas (un exemple de Berthelon), où la structure syntaxique nous fait voir clairement qu'il s'agit d'une assertion (1a), mais où le sentiment exprimé est soumis à l'emphase en (1b).

- (1)a Il m'a déplu.
- (1)b Il m'a DÉplu!!!/Il m'a déPLU!!!

En (1b), il n'est pas possible de dire à quoi équivaut cette intonation particulière : elle peut être interprétée comme une assertion (*Il m'a vraiment déçu* ou *Il m'a beaucoup déçu*) ou comme un tour expressif (*Il m'a tellement déçu!* ou *Comme il m'a déçu!*), puisque ce serait l'expression d'un sentiment par rapport à une information déjà connue (la personne a déçu au locuteur). Les cas de *si*, *tant* et *tellement* sont particuliers sur ce point, comme nous le verrons plus loin. L'intonation nous rapproche de l'expressivité, mais la limite entre l'informatif et l'expressif reste incertaine. C'est cette incertitude, en plus de raisons grammaticales, qui nous fera écarter les cas où l'intonation seule pourrait donner une exclamation lors de la délimitation de la zone exclamative.

Un deuxième cas pose problème. Dans une situation où un locuteur serait en train de regarder une course, il pourrait dire (2a ou 2b) à propos d'une femme en train de filer à une allure particulièrement impressionnante.

- (2)a Elle COURT, celle-là!
- (2)b Elle COURT, elle!

Ces structures pourraient être informatives (l'équivalent de *Elle court vite* ou *Elle court vraiment vite*) dans un autre contexte. Toutefois, dans le contexte qui nous intéresse, son équivalent pourrait être *Qu'est-ce qu'elle court, celle-là!* ou *Qu'est-ce qu'elle court, elle!*, puisque l'information ('la femme court') est déjà connue, la femme courant devant les yeux du locuteur. Encore une fois, le sens de la phrase accompagnée d'une intonation particulière, dans un cas où il n'y a pas d'apport d'information, se rapproche des actes illocutoires expressifs. Mais est-ce exclamatif pour autant?

Avant de passer au point suivant, il importe d'être bien clair sur un point : l'INTONATION exclamative, basée sur des traits de hauteur, de force et de durée, existe bel et bien en phonétique. Cependant, elle ne nous permettra pas de décrire ce qu'est une phrase exclamative en morphologie, en sémantique et en syntaxe, et encore moins de la distinguer des autres types de phrases. Même si une intonation exclamative est ajoutée à une phrase, sa présence ne transformera pas cette phrase en exclamative au sens grammatical, puisque ce type d'intonation peut être ajouté à n'importe quelle phrase ou à n'importe quel mot du français (3abc).

- (3)a Pourquoi tu veux ça?!!!!?!
- (3)b Avance, il y a une auto!!!!!!!!!!
- (3)c Roche! Papier! Ciseaux! Allumettes!!!!

Une étude GRAMMATICALE portant sur l'INTONATION exclamative serait donc une étude complète de la grammaire française... et notre but n'est pas de refaire la grammaire selon ce critère!

1.2.4 L'exclamation dans une classification syntaxique des AIE

Vanderveken disait que le type exclamatif était la réalisation syntaxique de la force expressive PRIMITIVE. Nous dirons plutôt que le type exclamatif est UN des principaux moyens syntaxiques servant à accomplir des actes illocutoires expressifs. Les marqueurs discursifs illocutoires et certaines phrases que nous appellerons expressives peuvent aussi accomplir des actes expressifs. Nous décrivons brièvement ces principales zones afin de voir ce qui caractérise les exclamatives. Comme nous l'avons déjà dit, les deux autres zones sont décrites pour nous aider à bien délimiter la zone exclamative. Comme notre étude porte sur l'exclamation, c'est seulement cette zone qui sera étudiée en profondeur. Le tableau suivant résume les caractéristiques des phrases exclamatives, des marqueurs discursifs illocutoires et des phrases expressives, qui seront décrits plus en détail dans les pages suivantes.

TABLEAU 1.3 - PRINCIPAUX MOYENS SYNTAXIQUES SERVANT À ACCOMPLIR DES AIE

	PHRASES EXCLAMATIVES	MARQUEURS DISCURSIFS ILLOCUTOIRES (Un type de mot-phrase)	PHRASES EXPRESSIVES
SYNTAXE	<ul style="list-style-type: none"> • Prédicatives (implicitement ou explicitement) 	<ul style="list-style-type: none"> • Non prédicatives 	<ul style="list-style-type: none"> • Prédicatives ou non prédicatives avec contenu p
SÉMANTIQUE	<ul style="list-style-type: none"> • Haut degré indéfini de quantité ou de qualité dans le contenu propositionnel, donné par des marqueurs non spécialisés 	<ul style="list-style-type: none"> • Haut degré contenu dans le MD, donc sans marqueurs particuliers du haut degré 	<ul style="list-style-type: none"> • Haut degré non présent dans le contenu propositionnel, présence de certains subordonnants ou d'une combinaison MD + SN ou MD + Vinf
ACTE ILLOCUTOIRE	<ul style="list-style-type: none"> • AIE variés [F(p) : F variées – selon situation - sur contenu p] 	<ul style="list-style-type: none"> • AIE variés [F(∅) : F variées déterminées par le mot-phrase, pas de contenu propositionnel, puisque pas de proposition ou proposition implicite] 	<ul style="list-style-type: none"> • AIE tournant autour de la notion de plaisir, de regret, de souhait [F(p) : F = plaisir, regret, souhait sur contenu p]
EXEMPLES	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Qu'est-ce qu'il y a des gens!</i> • <i>Comme c'est beau!</i> • <i>Quelle robe!</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Ah!</i> • <i>Zut!</i> • <i>Wow!</i> • <i>Merde!</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Pourvu qu'il vienne!</i> • <i>Si j'avais su!</i> • <i>Ah! Dormir!</i> • <i>Ah! Le soleil!</i>

a) Phrases exclamatives

La phrase exclamative est de nature prédicative, c'est-à-dire qu'elle contiendra un prédicat, qu'il soit explicite (1) ou implicite (2).

- (1) Comme elle est belle!/Comme elle danse bien!
- (2) Quelle robe (c'est)!

Dans les phrases exclamatives, le haut degré est obtenu par la présence de marqueurs indéfinis (ex : *que, comme, quel, etc.*). Cette indéfinition leur permet de se retrouver dans un autre contexte (ex : dans les relatives, les comparatives et les interrogatives). Le haut degré indéfini marque la qualité (3) ou la quantité (4).

- (3) Comme c'est beau!
- (4) Qu'est-ce qu'il y a des gens!

La notion de haut degré INDEFINI réfère à un degré dont la grandeur est inconnue. Elle n'est pas établie à partir d'un point de comparaison, comme en (5a-b), par exemple, où le degré est défini.

- (5a) C'est plus beau qu'hier.
- (5b) Il y a autant de gens qu'au Festival de Jazz de Montréal.

Les phrases exclamatives accomplissent enfin différents actes illocutoires expressifs, que ce soit la surprise, la tristesse, la colère, le dégoût, la joie, etc. Une même phrase exclamative pourra accomplir des actes différents selon le contexte. Une personne pourra par exemple employer (6) pour exprimer, entre autres, sa joie (si tous les invités sont venus pour son anniversaire), sa tristesse (s'il y a plus de gens à l'anniversaire où elle se trouve qu'au sien, un mois plus tôt), sa colère (si la personne est asociale) ou sa surprise (si elle s'attendait à voir très peu de gens). La notion de surprise ou d'étonnement peut sembler souvent présente dans les phrases exclamatives, même si une autre force est aussi exprimée.

- (6) Comme il y a des gens!

b) Marqueurs discursifs illocutoires

On appelle marqueur discursif (MD) un élément du discours qui ne possède pas les caractéristiques du nom, du verbe, de l'adjectif ou de l'adverbe sur le plan morphologique ou syntaxique. Ils sont donc « au-dessus » de la phrase ou en emploi isolé.

Il existe plusieurs typologies des marqueurs discursifs (voir Brinton 1996, p. 282-284, qui en recense plusieurs). Une des possibilités est de diviser les marqueurs discursifs en trois catégories : les **MD interactifs**, les **MD de structuration** et les **MD illocutoires** (Dostie et Léard 1997, p. 95). Les premiers sont présents pour initier le discours ou pour y réagir (ex : *Ah, bon, t'sais, O.K.*), les deuxièmes structurent le discours (ex : *donc, finalement, mais*) et les troisièmes servent à accomplir des actes illocutoires (*J'comprends! Mets-en!*). Ces marqueurs discursifs illocutoires peuvent être, entre autres, des interjections (*Zut! Wow! Oh! Ah!*), des jurons (*Morbleu! Diantre!*), des « gros mots » ou mots tabous (*Merde! Putain!*) ou des sacres, si l'on se place du côté du français québécois (*Câllice! Crisse! Tabarnak!*). La différence entre exclamation et interjection ressort bien ici: une interjection, bien qu'elle accomplisse un acte illocutoire expressif, est différente d'une phrase exclamative, notamment parce qu'une interjection forme une phrase à elle seule.

Les MD illocutoires sont donc des mots-phrases, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas besoin d'apparaître dans une structure prédicative. Un locuteur peut par exemple dire simplement *Zut!* pour exprimer sa déception, sans qu'il y ait de prédication. Vanderveken (1988, p. 30) avançait déjà quelque chose de semblable en disant que certains actes de discours élémentaires (*Ouf! Aïe!*) avaient une force illocutoire, mais pas de contenu propositionnel. En fait, on pourrait mieux dire que le contenu propositionnel et la force illocutoire font partie du contenu sémantique de ces marqueurs discursifs.

Certaines interjections fréquentes (ex : *Ah! Oh!*) sont combinables avec plusieurs autres actes expressifs, que ce soit des phrases exclamatives (1), d'autres MD illocutoires (2) ou des phrases expressives (3ab). Dans ce dernier cas, la présence de l'interjection est encore plus fréquente, peut-être même obligatoire.

- (1) Oh! Que c'est beau!
- (2) Ah! Merde!
- (3)a Ah! Dormir!
- (3)b Ah! Les vacances!

c) *Phrases expressives*

On peut aussi accomplir des actes illocutoires expressifs en utilisant ce que nous appellerons des phrases expressives. Il semble qu'il en existe deux types. Le premier serait celui qui contiendrait certains subordonnants (1a-b), le deuxième celui qui présenterait une combinaison entre une interjection (souvent *Ah!*) et un verbe à l'infinitif (2a) ou un syntagme nominal (2b). Il est peut-être possible de retrouver l'infinitif ou le SN seuls, sans interjection (3a-b), dans le même sens, mais cet emploi est rare. L'exemple (3b), avec une intonation différente, pourrait aussi être descriptif (l'équivalent de *Le soleil est là!*)

- (1)a Pourvu qu'il vienne!
- (1)b Si j'avais su!
- (2)a Ah! Dormir!
- (2)b Ah! Le soleil!
- (3)a Dormir!
- (3)b Le soleil!

La force illocutoire de ces phrases est bien entendu expressive et il semble que les sentiments exprimés (à un haut degré) soient souvent le regret (1b) ou le souhait (1a) pour les phrases du premier type, et une possibilité de plaisir, de regret ou de souhait selon le contexte pour les phrases du deuxième type. L'exemple (2a) pourrait en effet signifier le plaisir (l'équivalent de *Comme il est bon de dormir!*), le regret ou le souhait (*Comme j'aimerais pouvoir dormir!*).

Les phrases (1a-b) sont des prédications. Toutefois, les structures formées d'une interjection et d'un infinitif ou d'un SN (2a-b) ont des contenus propositionnels, sans qu'il y ait prédication. On pourrait peut-être avancer, à l'instar de Vanderveken (1988, p. 30), que ces actes illocutoires ont un contenu qui n'est pas une phrase complète, mais seulement un objet de référence. Il donnait à ce propos l'exemple (4), qui pourrait être un autre type de phrase expressive, autre que celles exprimant le regret ou le souhait, mais peut-être exprimant le plaisir, tout comme (5) pourrait l'exprimer.

- (4) Bravo, les Canadiens!
- (5) Ah! Le Soleil!

1.3 Conclusion

Les caractéristiques générales des exclamatives sont maintenant ciblées : elles n'apportent pas d'informations nouvelles, donc ne sont pas de vraies assertions (on pourrait dire qu'elles sont des « hyperassertions ») et leur contenu est présupposé. Le locuteur exprime un certain état psychologique par rapport à ce contenu, ce qui fera dire que les phrases exclamatives réalisent des actes illocutoires expressifs. Plus particulièrement, ce sont des actes illocutoires expressifs de nature phrastique, qui expriment un haut degré indéfini de qualité ou de quantité par des marqueurs particuliers, ce qui les distingue d'autres types de phrase qui accomplissent des actes illocutoires expressifs.

Il reste maintenant à savoir quels sont ces marqueurs exclamatifs et quelles sont les caractéristiques internes des phrases exclamatives. Mais avant de passer à l'étude grammaticale de l'exclamation, rappelons la pertinence du concept d'acte illocutoire expressif pour bien délimiter notre domaine. Sans ce précieux critère, plusieurs études peuvent s'étendre au-delà d'un noyau bien ciblé.

CHAPITRE 2 : PERSPECTIVES GRAMMATICALES

Si quelques auteurs ont abordé le sujet de l'exclamation (cf. introduction), tous n'en ont pas proposé une classification et ne l'ont pas étudiée sous ses aspects morphologiques, syntaxiques et sémantiques. Les auteurs que nous présentons dans ce chapitre sont ceux qui se sont attardés à ces aspects et qui ont proposé une classification des exclamatives du français ou étudié particulièrement la nature des marqueurs exclamatifs. Certains sont en quelque sorte les précurseurs (Berthelon, 1955 et Henry, 1977) et ont réalisé les premières études plus spécialisées, plus complètes qu'un paragraphe dans une grammaire. Ils s'appuient sur un corpus (oral et littéraire pour Berthelon) et leurs exemples ont été maintes fois repris dans les travaux subséquents. Ozzello (1978) propose une classification à la jonction de la pragmatique et de la grammaire transformationnelle. D'autres s'inscrivent au cœur d'un débat sur la nature des éléments exclamatifs (Gérard, 1980; Radford, 1989) dont l'origine se trouve dans le texte de Milner (1978), un classique sur les relations entre exclamatives, interrogatives et relatives. Le dernier, Léard (1992), offre une solution au statut catégoriel de *ce que*, auquel chaque auteur précédemment cité s'est heurté.

En présentant le travail de ces auteurs, nous soumettrons ce qu'ils considèrent exclamatif à notre premier critère, soit la délimitation du domaine des exclamatives par la pragmatique. Nous pourrions donc écarter certaines des catégories proposées pour voir apparaître le noyau de notre étude, les phrases que nous pourrions considérer typiquement exclamatives. Nous présentons d'abord des classifications plus générales (Berthelon, Henry, Milner, Ozzello) pour ensuite aborder des études plus spécifiques traitant de la nature des éléments exclamatifs (Gérard, Radford, Léard).

2.1 Quelques classifications

2.1.1 Le haut degré « affectif » : Berthelon (1955)

Berthelon propose une étude sur l'expression affective du haut degré, découpée selon ce qu'elle appelle les données de l'expressivité (intonation exclamative, renforcement syntaxique et comparaison). Pour Berthelon, l'exclamation est une intonation spéciale qui accompagne les énoncés affectifs et qui leur donne un haut degré. Même si nous n'acceptons pas cette définition, voyons quels types de phrases sont présentés comme exprimant un haut degré affectif grâce à une intonation exclamative :

- L'intensif pur (*Il m'a déplu!*)
- L'adjectif exclamatif *quel* (*Quelle loi!*)
- La proposition exclamative (*Que tu es bête!*)
- L'exclamatif *si* (*Si c'est joli!*)
- L'exclamation inversée (*L'aime-t-elle!*)
- L'intensification par exclamation suspensive (*C'est d'une importance!*)
- Le démonstratif (*Ce tintamarre!*)
- L'adverbe intensif *si* (*Une cuisson si parfaite!*)
- La mise en relief (*Magnifique, ce tableau!! J'étais un imbécile. Et prétentieux!/etc.*)
- Les adverbes interjectifs (*Par exemple!*)

Dans le précédent chapitre, nous avons établi une classification des actes illocutoires expressifs (AIE) qui place les phrases exclamatives aux côtés des marqueurs discursifs illocutoires et des phrases expressives. La première question qui se pose est de savoir si les exemples donnés par Berthelon sont des AIE et, le cas échéant, s'ils possèdent les caractéristiques d'une phrase exclamative (prédicative, exprimant un haut degré de quantité ou de qualité par des marqueurs indéfinis).

a) *Des actes illocutoires expressifs?*

Nous avons opposé les actes illocutoires expressifs (AIE) entre autres aux actes illocutoires assertifs (AIA). Un AIE contient nécessairement du haut degré, alors qu'un AIA peut ou non en contenir. Dans les cas du démonstratif, de la mise en relief et des adverbes interjectifs, Berthelon elle-même spécifie qu'il n'est pas toujours évident de

reconnaître leur caractère intensif ou de voir qu'ils contiennent du haut degré. Dans le cas du **démonstratif**, elle dit :

Les exclamations construites avec *ce*. au contraire de celles qui emploient *quel*, ne sont pas toutes intensives : l'intensité y dépend de la vivacité des sentiments, de la force de l'intonation qui les accompagnent. » (p. 58)

Comme nous étudions les constructions qui ne peuvent être qu'intensives, nous excluons de notre domaine celles qui sont parfois intensives, parfois non, notamment selon l'intonation. Ainsi, comme nous l'avons déjà expliqué au chapitre 1 et contrairement à Berthelon qui affirme que seule l'intonation exclamative ou le point d'exclamation suffisent à assumer le rôle d'intensif (p.17), nous n'intégrerons pas l'**intensif pur** (1) dans la catégorie des exclamatives.

(1) Il m'a déplu!

Berthelon dira que la **mise en relief** de l'adjectif (2) est un procédé qui tend plus à différencier la langue littéraire de la langue parlée qu'à intensifier l'adjectif. Celui-ci prend une valeur subjective appréciative, mais la phrase reste sur le plan de la constatation (3). Elle dit que les mises en relief par *et* (4) constatent simplement un fait lorsqu'elles sont privées de l'intonation exclamative (p. 63). Même si Berthelon ne le présente pas comme tel, on peut déduire la même chose pour la mise en relief par *en* (5), qui ne reflète qu'une constatation, et pour la mise en relief par le relatif (6), qui garde sa valeur relative et qui dirige vers le prototype de la qualité, contrairement à (7), qui est intensif.

(2) Magnifique. ce tableau.

(3) Un magnifique tableau.

(4) J'étais un imbécile. Et prétentieux!

(5) Elle en voit de dures, avec moi. la noblesse.

(6) Crâneur que tu es.

(7) Que tu es crâneur!

Enfin, Berthelon cite comme cas limite les **adverbes interjectifs** employés absolument (8,9), auxquels elle hésite à attribuer une valeur intensive. Nous les placerons dans la zone des marqueurs discursifs en général plutôt que dans celle des exclamatifs.

(8) Mais...!

(9) Par exemple!

Le cas de l'**exclamation suspensive** (10ab), auquel Berthelon ajoute (10c) comme extension auprès des concrets, est particulier. Considéré comme exclamatif par Culioli (1974), ce type de phrase ne répond peut-être pas à notre premier critère. En effet, les phrases (10abc) impliquent un haut degré, mais elles n'accomplissent pas nécessairement d'acte illocutoire expressif. En effet, rien ne nous porte à croire qu'il y ait une différence dans la nature de l'acte illocutoire de (10b) et de (11), où c'est l'adjectif qui donne le haut degré. Le haut degré est bien senti dans (10b), mais la phrase semble illocutoirement équivalente à sa contrepartie « complète » (11), qui accomplit un acte illocutoire assertif.

(10)a Ça a une importance!

(10)b C'est d'une importance!

(10)c Paul a une (de ces) patience!

(11) C'est d'une importance indicible!

De plus, si nous reprenons les tests d'Ozzello (1978), nous pouvons voir que les exclamations suspensives sont compatibles avec des verbes performatifs d'assertion comme *je t'assure, je te jure* et *je te dis* (11a), tout comme avec *je suppose* (11b), également une expression compatible avec les assertions.

(11)a Je (t'assure/te jure/te dis) que c'est d'une importance!

(11)b Je suppose qu'il a une de ces patiences, lui!

Le fait de classer ce type de phrase dans les actes illocutoires assertifs explique peut-être mieux la définition des exclamatives de Culioli (1974, p.6), parmi lesquelles il intègre les énoncés du type (9) : « Il s'agit bien d'assertives, mais avec quelque chose en plus [...]. » Ce quelque chose pourrait bien être le haut degré amené dans les assertives d'une manière non traditionnelle, c'est-à-dire autrement que par *très* et ses semblables.

b) Des exclamatives?

La phrase exclamative est un des moyens syntaxiques d'accomplir un AIE. Elle est prédicative (implicitement ou explicitement) et contient un marqueur indéfini qui donne le haut degré de quantité ou de qualité. Mais quels sont ces marqueurs? Berthelon cible un groupe qu'elle appelle la **proposition exclamative** (1abcde), qui contient une série d'adverbes exclamatifs ayant une fonction intensive (*que, ce que, qu'est-ce que, combien, comme*). Ces phrases sont prédicatives explicitement (un verbe est présent) et elles contiennent tous un marqueur indéfini qui porte un élément de la phrase à un haut degré.

- (1)a Que tu es bête!
- (1)b Ce que je souffre!
- (1)c Qu'est-ce qu'il fait chaud!
- (1)d Si vous saviez combien j'aime la jeunesse!
- (1)e Comme c'était loin!

Berthelon étudie également l'**adjectif exclamatif *quel***, nommé ainsi puisqu'il pourrait, selon elle, occuper toutes les positions de l'adjectif qualificatif. Ceci est contestable, d'abord parce que dans (2a), il n'occupe pas une position d'adjectif et ensuite parce qu'il ne peut apparaître dans une interrogative comme (2b), où un adjectif devrait pouvoir se trouver. *Quel* indique, dans une construction elliptique, à la fois une qualité et son haut degré (3a) ou intensifie une qualité déjà présente (3b). Ces phrases peuvent être prédicatives implicitement (3ab) ou explicitement (3c) et elles contiennent un marqueur indéfini (*quel*) qui marque le haut degré. Nous l'incluons donc dans les phrases exclamatives. Berthelon note que comme les adverbes des propositions exclamatives, l'« adjectif » *quel* a une origine interrogative.

- (2)a Quelle bagnole j'ai vue!
- (2)b *Il est quel?

- (3)a Quelle bagnole!
- (3)b Quels occupants discrets!
- (3)c Quelle poire tu fais!

Pour sa part, l'**adverbe intensif *si*** (4a), qu'elle différencie de celui qu'elle nomme l'exclamatif *si* (6), est à mettre en parallèle avec les **constructions en *tel, tant et tellement*** (4bcd). Elle les étudie dans un chapitre accordé à la conséquence introduite par *que* dans lequel elle explique clairement que, d'un point de vue synchronique, où la conséquence (5abcd) n'est plus nécessaire et où le rapport logique de cause à effet s'est estompé, ces constructions appartiennent au groupe des adverbes exclamatifs (ceux de la proposition exclamative). *Si* a une valeur intensive, comme son nom l'indique, de même que ses acolytes *tel, tant et tellement*. Ils entrent dans des constructions prédicatives et sont des marqueurs indéfinis du haut degré, ce qui nous les fait inclure pour le moment dans les phrases exclamatives.

- (4)a Elle est si gentille!
- (4)b Tu travailles avec un tel dégoût!
- (4)c On y est tellement bien là-bas!
- (4)d On se dirait en Suisse, tant ça pince le nez [...]

- (5a) Il recevait une lettre si chargée de reproches qu'il n'osait la lire.
- (5b) [...] des crises d'une telle violence qu'elle fut obligée de s'en aller.
- (5c) Je me sens tellement perspicace que c'en est gênant.
- (5d) J'aime tant l'amour que je finirai par détester les femmes.

Quant à l'**exclamatif *si*** (6a), aussi utilisé dans des formules qu'elle considère stéréotypées (6b), ce serait son intonation particulière qui le ferait passer de l'interrogation portant sur une circonstance à une exclamation portant sur le degré de cette circonstance, le faisant devenir ainsi intensif (7a = 7b). L'exclamatif *si* entre dans des constructions prédicatives et il est un marqueur indéfini dont la présence (avec l'intonation exclamative selon Berthelon) ajoute un haut degré. Nous verrons plus tard s'il est vraiment différent de l'adverbe intensif *si* (4a) et si le fait qu'il puisse entrer dans des constructions comme (6b) le place dans une classe à part.

- (6a) Si c'est joli!
- (6b) Si c'est pas malheureux!
- (7a) Regardez si c'est joli!
- (7b) Regardez combien c'est joli!

Restent maintenant les **exclamatives inversées** (8). Berthelon dit qu'elles ont une forme interrogative, mais sont utilisées dans un contexte exclamatif, où l'inversion élève le degré d'intensité du contenu sémantique de la phrase. Son équivalent existe dans la séquence progressive, sans inversion (9), comme pour son équivalent interrogatif.

- (8) L'aime-t-elle!
- (9) C'est-ti possible!

Ces constructions sont prédicatives et le haut degré est bien présent, marqué par une construction en lien avec l'interrogation. Il est également possible de voir un lien entre l'interrogation et les marqueurs des propositions exclamatives ou l'adjectif exclamatif *quel*. Même si le lien n'est pas de même nature et que les exclamatives inversées ne contiennent pas de marqueur indéfini, nous ne les excluons pas pour autant de la classe des phrases exclamatives et les mettons plutôt de côté pour le moment.

c) Bilan

Seront donc exclus de notre domaine, parce qu'ils n'accomplissent pas d'actes illocutoires expressifs :

- l'intensif pur
- le démonstratif
- la mise en relief
- les adverbes interjectifs
- l'exclamation suspensive

Nous incluons le cas illustré par (1a) dans les cas d'exclamations suspensives à exclure, même si Berthelon ne les étudie pas, puisqu'ils sont à mettre en parallèle avec (2a). Dans les deux cas, on peut remarquer que c'est l'adjonction d'un déterminant inattendu, le partitif devant un nom comptable (1a) et l'indéfini devant un nom non comptable (2a), qui porte le nom à un haut degré. Dans un cas comme dans l'autre, il y a apport d'information (acte illocutoire assertif) et ils sont tous deux combinables avec des verbes performatifs d'assertion (1b,2b) .

- (1)a Ça, c'est de la bagnole!
 (1)b Je (t'assure/te jure/te dis) que ça, c'est de la bagnole!
 (2)a Le cuisinier a utilisé une de ces farines!
 (2)b Je (t'assure/te jure/te dis) que le cuisinier a utilisé une de ces farines!

Seront gardés pour le moment, puisqu'ils accomplissent des actes illocutoires expressifs, qu'ils sont prédicatifs et qu'ils marquent le haut degré par des éléments indéfinis (sauf l'exclamation inversée, qui a la même valeur que les autres types, mais sans marqueur) :

- la proposition exclamative
- l'adjectif exclamatif *quel*
- l'adverbe intensif *si*
- l'exclamatif *si*
- les adverbes intensifs *tel, tellement, tant*
- l'exclamation inversée

La terminologie qu'utilise Berthelon ne sera toutefois pas conservée, car elle manque d'uniformité. En effet, pour des éléments ayant une même fonction, on voit les termes « exclamatif » utilisé seul, « adverbe intensif » ou « adjectif exclamatif ». Nous

présenterons notre propre terminologie à la fin de ce chapitre, lorsque nous aurons vu les appellations des autres auteurs.

Nous mettons également de côté une partie de l'étude de Berthelon, puisqu'elle portait sur ce qu'elle appelle le haut degré par le renforcement syntaxique et sur le haut degré établi par les comparaisons, qui sont des manifestations apparaissant dans des assertions. Nous pouvons toutefois remarquer que Berthelon donne un exemple avec *comment que* (1ab), comme extension de *Et comment que*, utilisé de façon absolue comme conjonction régissant une proposition exclamative (donc équivalent à *que*, *ce que*, etc.). Nous retrouverons ce marqueur chez d'autres auteurs.

- (1)a Mais mon père, comment que je le ferais courir!
- (1)b Comment qu'ils étaient bons!

2.1.2 Les exclamatifs intensifs : Henry (1977)

Dans son ouvrage regroupant quelques études sur la syntaxe expressive, Henry (1977, d'abord publié en 1960)⁶ inclut un chapitre sur les exclamatifs intensifs du français contemporain. Ceux-ci sont composés de ce qu'il appelle les struments intensifs *ce que* (1), *que* (2), *qu'est-ce que* (3), *comme* (4a) (ou (4b) avec nuance de manière), *combien* (5) et *comment que* (6).

- (1) Ce qu'il travaille!
- (2) Et que de jolies choses autour de moi!
- (3) Qu'est-ce que tu m'embêtes, toi!
- (4)a Comme il est gentil!
- (4)b Si tu avais vu ces messieurs [...], comme ils m'ont salué!
- (5) Le joli système d'éducation, et combien pratique!
- (6) Comment qu'elle fumait!

Il étudie également des « tours expressifs » tels (7ab) ou (8). Le premier (7ab) est un type de mise en relief, qu'il différencie bien des expressions du type (7c), comme il a été démontré dans le chapitre précédent. Ces expressions ne font pas d'acte illocutoire expressif et ne seront donc pas considérées exclamatives. Quant aux expressions du type (8abc), à différencier de (9), qui garde sa valeur analytique (*'Nous savons c'est quoi, les*

⁶ La version de 1977 contient des notes ajoutées et une étude sur les propositions introduites par *si* en fonction d'indépendantes.

jeunes gens'), elles sont considérées comme étant la transposition d'une interrogation plus ou moins oratoire utilisée en fonction d'exclamative indépendante. Henry est le seul à étudier ce type de phrase, mais leur sens particulier (8a n'a pas le sens de l'assertion *La vie, c'est ça*) nous laisse croire qu'elles pourraient accomplir un acte illocutoire expressif exprimant l'étonnement, la déception ou l'admiration. Elles sont de nature prédicative, mais ce ne sont pas les marqueurs habituels (ou peut-être est-ce une combinaison de ces marqueurs?) qui s'y trouvent. Elles expriment un haut degré, mais ce sur quoi porte le haut degré est absent de la phrase. Nous garderons tout de même ces exemples en marge de notre étude sur les phrases typiquement exclamatives.

- (7)a Magnifique, la luxure!
- (7)b Un voyou. ce Bernard.
- (7)c Quel voyou. ce Bernard.

- (8)a Ce que c'est que la vie!
- (8)b Ce que c'est, quand même. que d'avoir étudié!
- (8)c Ce que c'est que d'avoir un homme qui sait parler!

- (9) Nous savons ce que c'est que les jeunes gens.

a) *Quelques valeurs de si*

Enfin, Henry fait un classement des valeurs du *si* utilisé en indépendante. Dans la partie sur le *si* interrogatif, il parle d'un *si* en affirmation affective renforcée (10) qui aurait été grammaticalisé et exprimerait le degré ou l'intensité (11abc). Il aborde également les *si* en affirmation affective inverse (12ab), qui sont des appréciations portées sur des faits connus, des réponses à des questions implicites affectées du signe opposé à ce qu'elles expriment. En fait, elles expriment plus la force d'expression que celle d'assertion ou de question, et la présence du *si*, qui fait sentir un haut degré, nous fait conserver ces types de phrases, bien qu'elles ne feront probablement pas partie de nos exclamatives-types.

- (10) - Est-ce que vous êtes malade?
- Si je suis malade?

- (11)a Si elle s'époumone, la jeunesse!
- (11)b Si je me rappelle! Nous avions bu.
- (11)c T'as vu le lit s'il est grand... il y en a pour trois!

- (12)a Si c'est Dieu possible!
- (12)b Si ce n'est pas un péché de lever la main sur une si belle femme!

b) Bilan

En résumé, puisqu'ils n'accomplissent pas d'acte illocutoire expressif, nous excluons :

- Les tours expressifs du type *Magnifique, la luxure*.

Et nous conserverons :

- Les exclamatifs intensifs (*ce que, que, qu'est-ce que, comme, combien, comment que*);
- Les tours expressifs du type *Ce que c'est que la vie!*;
- Le *si* utilisé en affirmation affective renforcée ou en affirmation affective inverse.

2.1.3 Le système relatif-interrogatif-exclamatif : Milner (1978)

Milner présente au début de son étude une liste de phrases qui sont souvent considérées exclamatives (1abcdefghijklm), qui contiennent des marqueurs *qu-*, des corrélateurs et des éléments de comparaison.

- (1)a Qu'elle est serviable!
- (1)b Comme elle est serviable!
- (1)c Est-elle serviable!
- (1)d Il est rare de rencontrer une fille si serviable!
- (1)e Il est rare de rencontrer une fille aussi serviable!
- (1)f Serviable comme elle l'est. Jeanne viendra sûrement.
- (1)g Il est toujours utile de connaître quelqu'un d'aussi serviable que Jeanne.
- (1)h Quel acteur!
- (1)i Il est rare de rencontrer un tel acteur!
- (1)j Un acteur tel que lui ne peut connaître que des succès!
- (1)k Que d'eau!
- (1)l Il y a tant d'eau dans la mer!
- (1)m Il est rare de voir autant d'eau!

Parmi celles-ci, il retiendra « les plus claires et les mieux reconnues » (p. 254) des exclamatives, soit celles contenant un élément *qu-* (ou *wh-*, en anglais). Il retiendra ainsi les éléments *quel, que, que de, combien* et *comme* comme base afin de trouver le lien entre les structures exclamatives, interrogatives et relatives, qui contiennent toutes des éléments *qu-*.

Dans le modèle qu'il adopte, les phrases, en structure profonde, contiennent toutes un nœud COMP qui peut contenir le trait [\pm QU]. Une phrase dont le complément est [+ QU] sera interprétée comme étant une interrogative ou une exclamative, et celles dont le complément est [- QU] comme une relative. Pour distinguer les interrogatives des exclamatives, il propose que des éléments [\pm CLASSIFIANTS], notés [\pm qu], apparaissent

dans la structure des noms, des adjectifs ou du degré. Il développera alors un système d'oppositions basé sur le trait [\pm CLASSIFIANT], dans lequel les interrogatives seront en lien avec les éléments [+ CLASSIFIANTS] et les exclamatives avec le trait [- CLASSIFIANT].

Avant d'aller plus loin, nous présentons les caractéristiques des noms, des adjectifs et des éléments du degré dans ce système de classification.

a) Le nom, l'adjectif et le degré selon le trait [\pm CLASSIFIANT]

TABLEAU 2.1 - NOMS ORDINAIRES ET NOMS DE QUALITÉ

- NOMS ORDINAIRES - CLASSIFIANTS	- NOMS DE QUALITÉ - NON CLASSIFIANTS
<ul style="list-style-type: none"> Réfèrent virtuellement à eux-mêmes (ne peuvent être substitut anaphorique d'un N antérieur) <p>Ex : *<i>Le médecin, a fermé la porte; le <u>professeur</u>, avait froid.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> N'ont pas de référence virtuelle propre (emploi autonome, peuvent référer à un N ordinaire antérieur) <p>Ex : <i>Le professeur, a fermé la porte; <u>l'idiot</u>, avait froid</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> Appartiennent à une classe, ont des propriétés bien définies, indépendamment de la phrase dans laquelle ils apparaissent. <p>Ex : <i>Tu es un <u>professeur</u>.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> Ne font pas partie d'une classe définie selon des critères objectifs, dépend de performativité. <p>Ex : <i>Tu es un <u>idiot</u>. (Effet pragmatique = insulte)</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> Gardent leurs propriétés sémantiques quand niés. <p>Ex : <i>Marc n'est pas <u>professeur</u>. Marc est <u>professeur</u>. (professeur = toujours la même chose)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> Ne sont pas symétriques quand sont niés, à cause de leur caractère performatif <p>Ex : <i>Marc est un <u>idiot</u>/Marc n'est pas un <u>idiot</u>. (« pas idiot » = intelligent) (insulte/pas d'insulte)</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> Peuvent désigner un sous-ensemble défini dans un sous-ensemble plus vaste. <p>Ex : <i>Les <u>parlementaires</u> sont mécontents, les <u>sénateurs</u> surtout protestent.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> Ne sélectionnent pas de sous-classe. <p>Ex : <i>Les <u>parlementaires</u> sont mécontents, les <u>idiots</u> surtout protestent.</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> Ne sont pas substituables les uns aux autres sans changer radicalement le sens de la phrase <p>Ex : <i>Les <u>élèves</u> ont protesté./Les <u>professeurs</u> ont protesté.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> Sont substituables les uns aux autres. <p>Ex : <i>Les <u>idiots</u> ont protesté. = Les <u>imbéciles</u> ont protesté.</i></p>

TABLEAU 2.2 - ADJECTIFS NEUTRES ET ADJECTIFS AFFECTIFS

- ADJECTIFS NEUTRES - CLASSIFIANTS	- ADJECTIFS AFFECTIFS - NON CLASSIFIANTS
<ul style="list-style-type: none"> ● Réfèrent virtuellement à eux-mêmes et ont une définition objective. <p>Ex : <i>rouge</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ● Ne font pas partie d'une continuité (sur le plan linguistique) <p>Ex : <i>bleu/rouge</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ● Leur négation est symétrique <p>Ex : <i>X est rouge/X n'est pas rouge (rouge = toujours la même couleur)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ● Isolent des sous-classes en emploi anaphorique <p>Ex : <i>De toutes les robes, je n'aime que les rouges.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ● Ne sont pas assumés par le locuteur dans le discours indirect <p>Ex : <i>Bien que les murs soient rouges, il m'a dit qu'il n'avait jamais vu d'aussi beaux murs bleus.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Ne sont pas autonomes référentiellement et n'ont pas de classe définie dont les membres ont des propriétés communes (ex : être époustouflant), la classe dépend des énoncés et non le contraire. <p>Ex : <i>époustouflant, abominable</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ● Font partie d'une continuité indivisible (pas de synonymie positive). <p>Ex : <i>affreux ⇒ abominable</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ● Sont difficiles d'emploi dans une attribution négative (sauf pour certains adjectifs qui affirment des propriétés contraires à l'adjectif nié) <p>Ex : <i>?? Ce vin n'est pas délicieux.</i></p> <p>Ex : <i>Le film n'est pas génial. (= le film est mauvais)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ● N'ont pas d'emploi restrictif ou anaphorique <p>Ex : <i>*Parmi les spectacles, je n'aime que les divins</i> Ex : <i>*J'en ai vu deux de divins.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ● Sont assumés par le locuteur dans le discours indirect (la cohérence rétablie si l'adjectif est assumé par autre locuteur) <p>Ex : <i>? Bien que ce film soit superbe, Jean m'a dit qu'il n'avait pas vu l'abominable Amarcord.</i></p> <p>Ex : <i>Bien que ce film soit superbe, Jean m'a dit qu'il n'avait pas vu « l'abominable Amarcord »</i></p>
- ADJECTIFS MIXTES- CLASSIFIANTS ET NON CLASSIFIANTS	
<p>Ont les propriétés objectives d'un ensemble défini, mais qualité dépend de l'appréciation d'un sujet. Ex : <i>beau, émouvant, intelligent, honnête, compétent, doué, travailleur, ennuyeux, inconfortable</i></p>	

TABLEAU 2.3 - DEGRÉS ET HAUT DEGRÉ

- DEGRÉS - INTERPRÉTATION CLASSIFIANTE	- HAUT DEGRÉ - INTERPRÉTATION NON CLASSIFIANTE
<ul style="list-style-type: none"> • Font partie d'une classe bien définie • Référent à un repère fixe dans un ensemble fini de gradations <p>Ex : <i>plus que, moins que, autant que</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • À chaque gradation correspond un seul marqueur <ul style="list-style-type: none"> • Caractérisent des sous-classes <p>Ex : <i>Parmi ses camarades, il préfère ceux qui sont plus intelligents que lui.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Degré niable <p>Ex : <i>Jean n'est pas plus grand que Paul.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Classe indéfinie • Marqueurs valent pour eux-mêmes, ne font pas partie d'une gradation continue <p>Ex : <i>très, extrêmement, étonnamment, terriblement</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Marqueurs substituables (aussi par adjectifs réitérés) <p>Ex : <i>Ce gâteau est très bon/extrêmement bon/bon, bon, bon.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Emploi moins naturel pour caractériser des sous-classes (interprétable seulement si inséré dans échelle de gradation) <p>Ex : <i>Parmi ses camarades, il préfère ceux qui sont très intelligents.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Interprétation affirmative opposée quand négation (ce n'est pas le degré qui est nié) <p>Ex : <i>Jean n'est pas très serviable (= il n'est pas serviable du tout)</i></p> <p>Ex : <i>?Jean est serviable, mais je ne crois pas qu'il soit excessivement serviable.</i></p>

b) Les éléments [+ CLASSIFIANTS] et l'interrogation

Les éléments classifiants (noms ordinaires, adjectifs neutres, degrés qui ne sont pas du haut degré) sont compatibles avec l'interrogation (1abc), tandis qu'on ne les retrouve pas dans l'exclamation (2abc), sauf s'ils sont pris dans un sens particulier (ex : *professeur* au sens de « quelqu'un qui veut tout montrer aux autres »).

- (1)a Est-ce qu'il est professeur?
 (1)b Est-ce que ce livre est rouge?
 (1)c Est-ce qu'il est plus grand que Paul?
- (2)a *Qu'est-ce qu'il est professeur!
 (2)b *Qu'est-ce que ce livre est rouge!
 (2)c *Qu'est-ce qu'il est plus grand que Paul!

Certains adjectifs classifiants peuvent être pris aussi dans un sens particulier qui peut les rendre acceptables dans l'exclamation. Par exemple, dans (3a), *grand* est pris dans son sens objectif, il est quantitatif, il peut définir une classe, il a un antonyme, il est niable, etc., tandis que dans (3b), *grand* est qualitatif, est une appréciation subjective, vaut pour lui-même, n'a pas d'antonyme, n'est pas niable, etc.

(3)a C'est un homme grand.

(3)b C'est un grand homme.

Les adjectifs de couleurs sont aussi particuliers. Ils sont en effet classifiants lorsque la couleur est prise dans son sens neutre, lorsqu'elle décrit une partie du spectre des couleurs (ex : bleu, jaune, rouge, vert, etc.), mais peuvent être non classifiants s'ils impliquent une appréciation, s'ils désignent une couleur comme étant « comme elle doit être » (ex : le ciel bleu, l'eau bleue, le papier blanc, le linge blanc). L'interprétation non classifiante est alors compatible avec l'exclamation (4).

(4) Quel ciel bleu!

Quant aux adjectifs mixtes, ils se retrouvent dans l'interrogation quand ils ont des propriétés classifiantes (ils sont dans un réseau d'opposition, ont des propriétés niables, classifient des objets) (5a) et dans l'exclamation quand ils ont des propriétés non classifiantes (adjectifs valent pour eux-mêmes, ne sont pas opposables, etc.) (5b).

(5)a Son discours était-il émouvant? (ou non)

(5)b Quel discours émouvant!

c) Les éléments [- CLASSIFIANTS] et l'exclamation

Pour leur part, les éléments non classifiants (noms de qualité, adjectifs affectifs, haut degré) se retrouvent mieux dans l'exclamation. En (1ab), le nom de qualité est l'élément sur lequel porte l'exclamation (1a), tandis qu'il échappe à la portée de l'interrogation (1b) à cause de ses propriétés sémantiques (la phrase donne l'opinion du locuteur, elle ne demande pas quel idiot, parmi la classe des idiots, a fait l'action). Si un nom classifiant se retrouve en surface dans une exclamative (2a), Milner fait remarquer que ce n'est pas le nom qui porte l'exclamation, mais l'adjectif non classifiant sous-jacent (2b). Il n'y a effectivement pas d'adjectif sous-jacent récupérable dans des tours comme (1a), puisque le nom de qualité porte le jugement affectif en tant que tel.

- (1)a Quel idiot!
 (1)b Quel idiot a fait ça?
- (2)a Quel professeur!
 (2)b Quel professeur extraordinaire!

Les adjectifs non classifiants sont aussi plus acceptables avec les exclamatives (3a) qu'avec les interrogatives (3b), où l'adjectif est interprétable seulement s'il échappe à l'interrogation et est interprété comme un commentaire du locuteur (3c). Ozzello (1978) affirme au contraire que les adjectifs affectifs peuvent être présents dans certaines constructions interrogatives (3d). Or, c'est probablement parce que le locuteur classe selon ses propres critères les maisons fastueuses et les maisons qui ne le sont pas que l'adjectif devient classifiant et donc acceptable dans l'interrogation.

- (3)a Quelles maisons fastueuses!
 (3)b ?Quelles maisons fastueuses ont-ils construites?
 (3)c Quelles maisons ont-ils construites?
 Quelles qu'elles soient, elles sont sûrement fastueuses!
 (3)d Je me suis demandé : est-ce une maison fastueuse?

Certains adverbess dérivés d'adjectifs non classifiants peuvent également rendre des adjectifs classifiants acceptables dans les exclamatives (4).

- (4) Quel ciel étrangement blanc!

Quant au degré, c'est le haut degré qui sera exprimé dans les exclamatives, par les marqueurs exclamatifs (4a), tandis qu'il sera moins naturel dans les interrogatives (4bc), à moins qu'une interprétation classifiante soit possible (« très intelligent » par rapport à d'autres définis comme étant « simplement intelligents » ou « peu intelligents »).

- (4)a Ce qu'il est intelligent!
 (4)b ?Est-il étonnamment intelligent?
 (4)c ?Est-il très intelligent?

d) Bilan

Ce travail de Milner a souvent été cité par la suite (notamment par Ozzello 1978, Gérard 1980, Radford 1989 et Léard 1992) et son importance est indéniable, bien que certains y ont vu quelques faiblesses. Par exemple, Gérard conteste que les marqueurs exclamatifs soient des éléments *wh*- et remet en question, sans arguments décisifs,

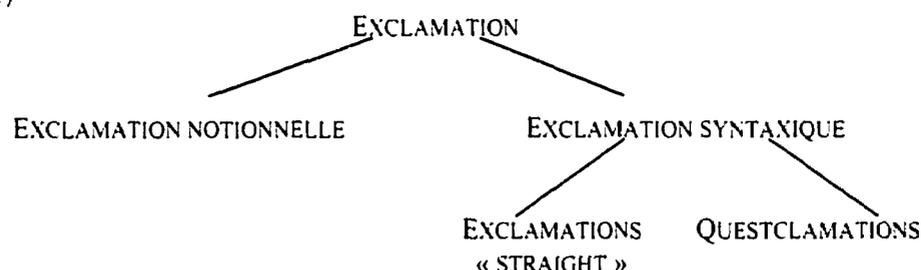
l'association des éléments non classifiants avec l'exclamation, tandis qu'Ozzello fait remarquer que l'argumentation est circulaire quant aux adjectifs mixtes qui sont classifiants ou non selon qu'ils apparaissent dans une interrogative ou dans une exclamative.

Nous retiendrons que, pour cet auteur, les exclamatives les mieux reconnues sont celles qui contiennent les marqueurs *quel*, *que (de)* (et ses variantes morphologiques *ce que* et *qu'est-ce que*), *combien (de)* et *comme*, que nous allons inclure dans la zone de nos phrases typiquement exclamatives. Quant aux autres phrases (celles introduites par des corrélateurs comme *si*, *tant*, *tel* ou celles qui entrent dans un système de comparaison), que Milner n'étudie pas, nous verrons avec les autres études si nous les retenons.

2.1.4 La force exclamative dérivée d'un élément sous-jacent : Ozzello (1978)

Ozzello divise l'exclamation en exclamation notionnelle (par l'intonation seulement) et en exclamation syntaxique. Celle-ci est composée des exclamations « straight » (données par les marqueurs *que*, *combien*, *comme*, *quel*, *tel*, *si*, *tant*, *tellement*) et des questclamations (données par l'inversion sujet-verbe) (1).

(1)



Elle se demande d'où vient la force émotive qui caractérise l'exclamation. Des structures qui composent l'exclamation « straight », elle dira que :

All these sentences have in common, as part of their underlying representation, a special type of semantic element - an outside-the-norm element - which gives them all their homogeneous and specific illocutory force : exclamative force. (p. 179)

Mais qu'est-ce qu'un élément hors-norme?

a) Une nouvelle classification des adjectifs

Elliott (1971, cité dans Ozzello) avait proposé pour l'anglais une classe de prédicats exclamatifs sous-jacents du type *extraordinaire, incroyable, étonnant*, etc. qui se retrouvaient dans la base des énoncés exclamatifs. Ozzello tente de voir où se situent ces éléments dans une nouvelle classification des adjectifs, présentée dans le tableau suivant.

TABLEAU 2.4 - CLASSIFICATION DES ADJECTIFS DE OZZELLO (1978)

ADJECTIFS ÉVALUATIFS		ADJECTIFS NON ÉVALUATIFS		
Évaluation objective	Évaluation subjective		Non prédicatifs	Prédicatifs
[- jugement de valeur, + degré]	selon la norme	hors norme	[- jugement de valeur, - degré]	[- jugement de valeur, - degré]
❖ <i>Grand, long, jeune, lourd</i>	[+ jugement de valeur, + degré] ❖ <i>beau, laid, gentil, méchant</i>	[+ jugement de valeur, - degré] ❖ <i>énorme, extraordinaire, étonnant, merveilleux, affreux</i>	❖ <i>digestif, principal</i>	❖ <i>français, catholique</i>

Le classement (présenté plus en détail dans Ozzello, p. 128 et suivantes) tient compte du jugement de valeur présent dans l'évaluation qu'un locuteur fait en utilisant un adjectif et de la possibilité ou non d'être compatible avec le degré. Les adjectifs évaluatifs qui font une évaluation subjective hors-norme sont ceux qui se retrouveront en tant que prédicat dans la base des énoncés exclamatifs. C'est leur valeur sémantique qui sera donnée à l'exclamation, qu'on utilise lorsqu'on veut porter un jugement sur un état de choses qui se situe en dehors de la norme attendue.

b) Une représentation parfois déficiente

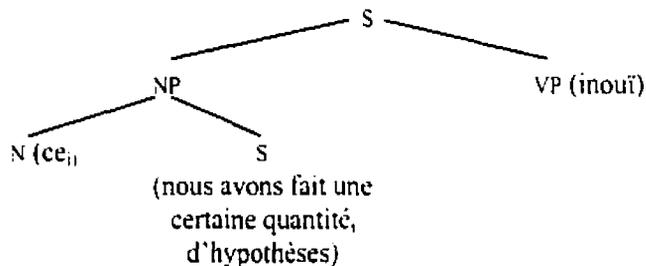
Avec *que, combien* et *comme*, l'élément hors-norme est un prédicat de phrase sous-jacent qui qualifie la quantité, la manière ou le degré sur lequel on prédique (2a). Cet élément est parfois présent en surface (2a), parfois effacé, ce qui donne une exclamative en indépendante (2b). Pour *quel*, l'élément hors-norme est un adjectif ou un adverbe présent

dans un NP (dans le syntagme nominal) (3ab) et pour *tel*, *tellement*, *tant* et *si*, c'est une subordonnée qui donne un jugement de valeur subjectif hors-norme (4).

- (2)a C'est extraordinaire comme il a neigé cette nuit!
 (2)b Comme il a neigé cette nuit!
 (3)a Quel (admirable) livre!
 (3)b Quel livre (merveilleusement) beau!
 (4) Lacan est un tel psychanalyste que c'en est étonnant!

Les problèmes apparaissent lorsque Ozzello tente de donner une représentation formelle de ce qu'elle avance. En effet, elle postule que la représentation de base des exclamatives en *combien*, *que* et *comme* est la suivante (5).

- (5) C'est inouï ce que nous avons fait d'hypothèses!



D'abord, le NP se déplacerait en entier après le VP, qui serait précédé de *c'est*, puisque la dislocation en *ce* (coréférentiel avec le NP) serait obligatoire lorsque la représentation sous-jacente d'une NP indique que ce NP a une représentation figurative plus abstraite que son sens référentiel littéral. Ainsi, (6a) serait plus abstrait que (6b), ce qui amènerait une dislocation obligatoire. Pour établir cette hypothèse, qu'elle ne peut prouver exactement, comme elle le dit elle-même, elle se base sur des phrases comme (7a) et (7b), pour lesquelles la dislocation en *c'est* serait obligatoire (7a) pour une interprétation figurée et optionnelle pour une interprétation au sens propre (7b)

- (6)a Ce que nous avons fait d'hypothèses!
 (6)b Nous avons fait une certaine quantité d'hypothèses
 (7)a Cette voix, au téléphone, c'est Marie.
 (7)b Cette voix est/c'est la voix de Marie.

Dans le S du NP, la quantité (ou le degré) non spécifiée est coréférentielle avec le *ce* du NP. Elle est marquée pour le « *wh*-fronting » et est représentée lexicalement en surface par *que*, *combien* ou *comme*. Le problème majeur de la représentation d'Ozzello tient au *ce* présent en tête du NP, qui serait toujours présent dans la base. Il apparaîtrait obligatoire-

ment devant *que* dans les enchâssées et facultativement devant *que* dans les indépendantes. Devant *combien* et *comme*, son effacement serait obligatoire, ce qui lui demande de créer une « *ce deletion rule* » pour éviter des phrases agrammaticales comme (8ab).

- (8)a *C'est inouï ce combien elle travaille
 (8)b *C'est inouï ce comme elle travaille

Cette règle d'effacement éliminerait optionnellement *ce* devant *que* en indépendante et l'interdirait systématiquement devant *comme* et *combien*. Cette règle inattendue viole le principe de « recoverability » de Chomsky, énoncé en 1973, selon lequel un élément ne peut être effacé que si sa présence dans la base peut être déduite du reste de l'énoncé (cf. Gérard 1980, p. 17), principe auquel elle aurait dû se conformer en voulant tenter une représentation dans le modèle de la grammaire générative. De plus, elle ne tient pas compte de la possibilité d'apparition de *qu'est-ce que*, qui ne serait qu'une variante stylistique de *que* et *ce que* et, pour couronner le tout, elle ne s'explique pas elle-même la règle qu'elle propose d'énoncer : « I still have no explanation why the *ce deletion rule* is obligatory in *combien* and *comme* exclamations, except [...] that is an idiosyncratic feature of these lexical items. » (p. 122) On se demande bien pourquoi un fait général est qualifié d'idiosyncrasie...

c) *Bilan : les questclamations, une catégorie à retenir*

Néanmoins, Ozzello propose une classification des exclamatives claire et simple, comprenant des marqueurs généralement admis comme étant exclamatifs (peu importe d'où leur vient leur force exclamative). Elle donne également un nom à une catégorie que plusieurs auteurs ont noté au passage sans nommer : les questclamations (1ab).

- (1)a A-t-elle d'assez beaux cheveux!
 (1)b Faut-il qu'il déraisonne!

L'inversion sujet-verbe de ces phrases leur donne un aspect interrogatif, mais leur interprétation est celle du haut degré. D'où vient ce haut degré? Ozzello dit qu'elles n'expriment pas le haut degré ou le degré hors-norme (puisqu'elles peuvent contenir des verbes qui ne supportent pas le degré, comme en (1b), mais plutôt une intensité des sentiments en lien avec une évaluation subjective de la situation par les locuteurs. Pourquoi l'inversion du sujet et du verbe laisse cette impression? Elle laisse cette question pour des

recherches futures... Nous conserverons la nouvelle terminologie suggérée par Ozzello et répondrons à sa question un peu plus loin, après avoir étudié la nature des éléments exclamatifs.

2.2 La nature des éléments exclamatifs

2.2.1 Le statut des phrases et énoncés exclamatifs : Gérard (1980)

L'exclamation est pour Gérard l'ensemble des énoncés « incomplets » exprimant un degré extrême dans l'ordre de la qualité ou de la quantité. On y retrouverait d'abord des **phrases exclamatives**, introduites par des « particules » exclamatives, soit *que*, *combien*, *comme*, *si*, *ce que*, *qu'est-ce que* et *comment que*, mais aussi des **énoncés exclamatifs**, composés de syntagmes nominaux (SN en *quel* (1), SN en *que* (2) et *combien* (3), SN sans quantifieurs (4) et énoncés complexes (5)).

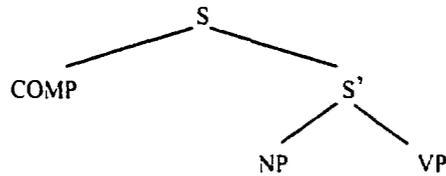
- (1) Quel sale boulot!
- (2) Que d'eau!
- (3) Combien de fois!
- (4)a La sale farce!
- (4)b Une sale farce qu'il vous fait là!
- (5) Que d'histoires pour pas grand chose!

Comme le travail de Gérard s'inscrit dans le cadre générativiste, elle tente de savoir où sont engendrés, dans la structure de base, les éléments qui composent l'exclamation. Une bonne partie de son étude porte sur les phrases exclamatives, et particulièrement sur la nature des éléments qui les introduisent.

a) Une série de COMP dans les phrases exclamatives contemporaines?

Ainsi, dans la structure profonde de toute phrase de base (6), on retrouverait un complémenteur (COMP). Les éléments qui introduisent les phrases exclamatives (*que*, *combien*, etc.) se trouveraient soit directement engendrés dans la position de COMP, soit déplacés dans cette position à la suite d'une transformation. Il y aurait donc possibilité d'avoir des COMP dès l'origine, ou bien des éléments-*wh* (ou *qu-*), quantifieurs engendrés avec les éléments qu'ils quantifient, déplacés dans le COMP.

(6)



Pour Gérard, les introducteurs de phrases exclamatives du français contemporain (*comme, si* (comme dans *Si c'est pas malheureux*), *ce que, qu'est-ce que, comment que*) sont tous des COMP, notamment parce qu'ils ne peuvent déclencher l'inversion stylistique (7), contrairement aux éléments *wh- que* et *combien* (8ab) que l'on retrouvait dans la langue classique et qu'on peut encore voir dans la langue littéraire. Seul le *que* COMP (9) serait encore utilisé dans la langue contemporaine, suivant la tendance du français moderne qui aurait plus ou moins éliminé, au fil de son évolution, les exclamatifs qui ne sont pas directement engendrés sous le nœud COMP. Nous verrons plus loin que Radford (1989) s'oppose à cette vision et c'est en étudiant sa pensée que nous présenterons les particularités syntaxiques des COMP et des éléments *wh-*.

- (7) *Comme est singulière la vie!
- (8)a Combien grave est ce crime...
- (8)b Que courte est la vie!
- (9) Qu'il a de la chance!

Une note étrange se glisse cependant dans le système des COMP du français moderne établi par Gérard. Dans l'analyse interne des phrases exclamatives qu'elle fait plus loin dans son étude, elle insère des phrases exclamatives qui contiennent des syntagmes en *si* et en *tant*, qui attribuent un degré d'intensité (en qualité pour *si* (10a) et en quantité pour *tant* (10b)) aux éléments qu'ils modifient. *Si* serait un modifieur du degré et *tant* un quantifieur.

- (10)a Elle est si jolie!
- (10)b Il a tombé tant de neige!

Il y aurait donc autre chose que des COMP dans les exclamatives du français contemporain. Nous comprenons que, dans ces emplois, *si* et *tant* ne sont pas en position initiale (la position du COMP) dans la phrase, mais cela ne les empêche pas d'être exclamatifs... Ce qui est encore plus étrange, c'est que Gérard, toujours dans l'analyse interne qu'elle fait des phrases exclamatives, étudie les phrases exclamatives en *quel* (11), qu'elle considère tout

simplement comme un des types d'exclamatives qu'elle n'avait pas encore étudié jusque là (p. 85). Pourtant, elle dit plus tard que les syntagmes en *quel* sont antéposés par un mouvement *wh*- obligatoire, ce qui voudrait bien dire que *quel* est un élément *wh*-.

(11) Quels beaux visages ont ces jeunes femmes!

De plus, elle ajoute, toujours dans l'analyse interne des phrases exclamatives, quelques commentaires sur les restrictions sur les noms qui apparaissent dans les phrases du type (12abc), ce qui nous porte à croire qu'elle les considère exclamatives elles aussi.

(12)a Il a une patience!

(12)b Il a une de ces patiences!

(12)c Il en a, une paresse!

b) Les énoncés exclamatifs

Selon Gérard, les énoncés exclamatifs ne sont pas dérivés de phrases complètes, puisque cette hypothèse violerait le principe de « recoverability » selon lequel « un élément ne peut être effacé que si sa présence dans la base peut être déduite du reste de l'énoncé » (Chomsky 1973, dans Gérard p. 17). Nous retrouvons dans les énoncés exclamatifs les syntagmes en *quel*, *que* et *combien*, qui jouent tous le rôle de quantifieur. *Quel* dans un SN serait toujours déterminant du nom, contrairement à ce que suggérait Milner pour les noms ordinaires, où *quel* faisait partie du déterminant de l'adjectif présent ou non (1). Les syntagmes en *quel*, tout comme ceux en *que* et *combien*, seraient engendrés directement dans les NP et ne seraient pas dérivables d'une phrase complète, puisqu'elles pourraient être paraphrasées de multiples façons, ce qui viole le principe susmentionné de « recoverability ».

Gérard ajoute à l'exclamation les SN sans quantifieurs (2a), qui incluent selon elle le haut degré de qualité dans leur interprétation. Nous objecterons toutefois que ces phrases donnent plutôt le prototype d'une qualité, et que le haut degré, s'il est présent, n'implique pas un acte illocutoire expressif. Gérard ajoute que les SN indéfinis (2b) peuvent être rendus exclamatifs par une relative qui donne un caractère défini au SN, le mettant sur un pied d'égalité avec les constructions comme (2a). Ces énoncés sont assertifs selon nous.

Enfin, des énoncés complexes combinant un syntagme en *que* et un syntagme en *pour* entrent aussi dans l'exclamation (3a), et leur sens exclamatif viendrait du syntagme en *pour*, ce qui paraît très étonnant compte tenu du fait que le syntagme en *que* (3b) est exclamatif avec ou sans l'autre syntagme.

- (1) Quel (beau) spectacle!
- (2)a La sale farce!
- (2)b Une sale farce qu'il vous fait là!
- (3)a Que d'histoires pour pas grand chose!
- (3)b Que d'histoires!

c) *Bilan*

Nous retiendrons donc comme exclamatives, qu'elles soient considérées phrases ou énoncés par Gérard et indépendamment du statut accordé aux marqueurs (COMP ou *wh-*), les phrases en *quel*, *comme*, *si* (comme dans *si c'est pas malheureux* et comme dans *elle est si jolie*), *tant*, *que*, *combien*, *ce que*, *qu'est-ce que* et *comment que*. Nous excluons du domaine les SN sans quantifieur, qui sont, comme leur nom l'indique, « sans quantifieur » exclamatif et qui, de toute façon, n'accomplissent pas d'acte illocutoire expressif, et les phrases du type *Il a une patience!*, dont nous avons déjà discuté.

Notons qu'à la fin de son étude, Gérard glisse un mot sur les phrases où l'interrogation et la négation sont neutralisées (1abc), structures qui contiennent du haut degré et qui mériteraient d'être mieux étudiées.

- (1)a Est-elle bête!
- (1)b N'est-ce pas joli!
- (1)c Quelle ne fut pas ma surprise!

2.2.2 Les « particules » exclamatives : COMP, *wh-* ou ADV de P? : Radford (1989)

Radford crée en quelque sorte un débat sur la nature de ce qu'il appelle des « particules » exclamatives (nous reviendrons sur le terme plus loin), en comparant les analyses de Milner et de Gérard précédemment présentées. Selon lui, « Both of these authors agree that the distinction between complementizer and *wh*-word is fundamental to an understanding of the syntax of exclamatives in French [...]. » (p. 224) Les deux auteurs s'entendraient pour dire que les phrases (1) et (2) contiennent un complémenteur, tandis que les phrases (3), (4) et (5) contiendraient un élément *wh-*. Le problème viendrait de l'analyse des phrases (6), (7), (8), (9) et (10), introduites par un complémenteur selon Gérard et par un élément *wh-* pour Milner (sauf pour (10), qu'il n'analyse pas).

- (1) Si elle est belle!
- (2) Regarde si c'est pas mignon
- (3) Que de trésors on perd dans sa jeunesse!
- (4) Combien souvent j'eus à l'entendre répéter!
- (5) De quel prestige s'auréolait pour moi le nom de Gauthier!

- (6) Qu'elle est bavarde!
- (7) Comme il s'habille mal!
- (8) Ce qu'elle a fait peu de bruit!
- (9) Qu'est-ce qu'on a rigolé, toi et moi!
- (10) Comment qu'elle roule bien, cette voiture!

Milner ne semble pas donner à la distinction entre ces deux types l'importance que Radford lui accorde, et les termes qu'il utilise ne sont pas les mêmes. Milner parle de subordinants liés pour les éléments *qu-*, qui jouent un rôle dans la phrase introduite, et de conjonctions de subordination pour les éléments qui n'ont un rôle que dans la phrase matrice. Quant à *si*, Milner en parle en tant que corrélateur. (Milner, 1978, p. 253 et 256). Nous admettons toutefois qu'il accorde le statut d'élément *wh-* aux mêmes éléments que Gérard considère complémenteurs.

Afin de déterminer si *comme*, *que*, *comment que*, *ce que* et *qu'est-ce que* sont des complémenteurs ou des éléments *wh-*, Radford se donne des critères que nous présentons dans le tableau suivant.

TABLEAU 2.5 - ÉLÉMENTS *WH*- ET COMPLÉMENTEURS SELON RADFORD (1989)

	ÉLÉMENTS <i>WH</i> - - Ont un rôle syntaxique ou thématique (argumental) dans la phrase qu'ils introduisent et apparaissent dans la phrase principale correspondante. -	COMPLÉMENTEURS - Servent seulement à introduire une phrase subordonnée. -
a) Morphologie	◆ Possibilité d'être variables et polymorphes. Ex : <i>lequel, laquelle, lesquels</i>	◆ Invariables et monomorphes. Ex : <i>si</i>
b) Rôle interne	◆ Fonction grammaticale (sujet, objet, etc.) ou rôle thématique (agent, patient, but, etc.) interne dans la proposition qu'ils introduisent. Ex : <i>Je me demande [qui Jean va sortir].</i>	◆ Pas de fonction grammaticale ou de rôle thématique dans la proposition introduite. Ex : <i>Je me demande [si Jean va sortir Marie].</i>
c) Trace	◆ La proposition introduite contient une trace (t) laissée par le mot <i>wh</i> - à sa place d'origine où aucune expression nominale ne peut apparaître. Ex : <i>*Je ne sais pas qui Jean va sortir (t) Marie.</i>	◆ La proposition introduite ne contient pas de trace, donc une expression peut apparaître à sa place d'origine. Ex : <i>Je ne sais pas si Jean va sortir (≠ t) Marie.</i>
d) Restriction sur la co-occurrence	◆ Restrictions sélectionnelles sur les éléments de la proposition introduite. Ex : <i>Je ne savais pas quand/*combien il allait se passer quelque chose.</i>	◆ Pas de restrictions sélectionnelles sur les éléments de la proposition introduite. Ex : <i>Je ne savais pas qu'il/s'il allait se passer quelque chose.</i>
e) Contrainte des îlots	◆ Phrases sujettes à la contrainte des îlots, selon laquelle aucun constituant hors d'un GP peut être relié à un constituant dans ce GP. Ex : <i>*Le type dont j'ai parlé [à la copine].</i>	◆ Phrases non soumises à la contrainte des îlots, donc un constituant hors d'un GP peut être relié à un constituant dans ce GP. Ex : <i>Le type que j'ai parlé [à sa copine].</i> (fr. non standard)
f) Inversion stylistique	◆ Possibilité de déclencher une inversion stylistique du sujet non clitique. Ex : <i>Je ne savais pas combien de temps allait rester ton copain.</i>	◆ Pas d'inversion stylistique. Ex : <i>*Je ne savais pas si allait rester ton copain.</i>
g) Inversion du sujet clitique	◆ Ne bloquent pas l'inversion du sujet clitique. Ex : <i>Où il est allé?/Où est-il allé?</i>	◆ Bloquent l'inversion du sujet clitique. Ex : <i>Où qu'il est allé?/*Où qu'est-il allé?</i> (fr. populaire)
h) Construction elliptique	◆ Peuvent apparaître dans une construction elliptique. Ex : <i>Je me demande quand il va arriver et avec qui.</i>	◆ Ne peuvent apparaître dans une construction elliptique. Ex : <i>*Je me demande quand il va arriver et même si.</i>

i) Combinatoire	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Peuvent être combinés avec un complémenteur, mais pas avec un autre élément <i>wh-</i>. <p>Ex : <i>Je me demande comment qu'il va s'en sortir./ *Je me demande comment quand il va s'en sortir.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Peuvent être combinés avec un élément <i>wh-</i>, mais pas avec un autre complémenteur. <p>Ex : <i>*Je me demande si qu'il va s'en sortir.</i></p>
j) Est complément d'une autre catégorie	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Peuvent être compléments d'un autre constituant. <p>Ex : <i>L'homme à qui tu parlais.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Ne peuvent être compléments d'un autre constituant. <p>Ex : <i>*L'homme à que tu parlais.</i></p>
k) A un complément phrastique⁷	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Peuvent avoir un complément phrastique. <p>Ex : <i>Je me demande combien de bouquins il achète.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Ne peuvent avoir de complément phrastique. <p>Ex : <i>*Je me demande si de bouquins il achète.</i></p>
l) Restrictions distributionnelles	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Peuvent se retrouver dans n'importe quel type de propositions (principales, subordonnées, infinitives, etc.). <p>Ex : <i>Combien ça coûte?/Je me demande combien ça coûte./Je ne savais pas quand partir.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Restrictions sur le type de propositions dans lesquelles ils peuvent apparaître (*principales, *infinitives). <p>Ex : <i>*Que Jean va gagner./ *Je ne savais pas si partir.</i></p>
m) Frontières de phrases	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Passent les frontières de propositions et peuvent ainsi appartenir à une autre proposition que celle qu'ils introduisent. <p>Ex : <i>Je ne me rappelle plus [où elle pensait [qu'il allait partir]].</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Ne passent pas les frontières de propositions, donc limités et associés uniquement à la proposition qu'ils introduisent. <p>Ex : <i>Je ne me rappelle plus [si elle pensait [qu'il allait partir]].</i></p>
n) Position interne ou initiale	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Peuvent apparaître en position initiale ou en position interne. <p>Ex : <i>Où tu es allé?/Tu es allé où?</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Seulement en position initiale. <p>Ex : <i>Si je suis allé au super?/*Je suis allé au super si?</i></p>

a) Des critères non concluants

Au fil de son analyse, Radford démontre non seulement que les critères posés ne permettent pas de faire la discrimination entre complémenteur ou élément *wh-*, mais il ajoute que plusieurs des éléments étudiés pourraient être des adverbes de phrase, catégorie pour laquelle il ne pose pas de principe de sélection. En fait, il ne propose qu'un test, la comparaison avec une phrase typique reliée aux adverbes de phrases et débutant par *décidément*.

⁷ Le terme *syntagme prépositionnel* serait probablement une meilleure traduction.

Dans le cas de *comme*, le critère **morphologique** n'est pas concluant, puisque *comme* est invariable et monomorphe (les complémenteurs le sont et les éléments *wh-* peuvent l'être). Le **rôle interne** ne donne pas de résultats plus clairs : dans certains de ses emplois, il peut être adverbe *wh-* de manière (1); dans les autres, Radford dit qu'il ne peut être *wh*-quantifieur, puisque son comportement n'est pas le même que celui de *combien*, un *wh*-quantifieur (2ab).

- (1) Comme tu y vas!
- (2)a *Comme lentement elle roule, cette bagnole!
- (2)b Combien souvent j'eus à l'entendre répéter!

Comme ne laisserait pas de trace, puisqu'on pourrait insérer un élément quantifieur à la place d'origine du quantifieur (3a). Il pourrait être un complémenteur selon cet exemple, mais nous sommes tentée de remettre en cause ce jugement grammatical (3b). Radford ajoute que, selon ce critère, *comme* pourrait aussi être associé aux adverbes de phrase, puisque les adverbes de phrases ne laissent pas de trace et peuvent être combinés avec un quantifieur (3c). Cet exemple serait d'abord plus acceptable avec une pause (3d). De plus, il n'est pas certain qu'il s'agisse d'un adverbe de phrase, catégorie que Radford ne définit pas. Ce pourrait plutôt être un marqueur discursif, puisqu'il n'est pas intégré à la phrase.

- (3)a Comme j'ai perdu énormément d'occasions!
- (3)b ?Comme j'ai perdu énormément d'occasions!
- (3)c Décidément j'ai perdu énormément d'occasions!
- (3)d Décidément, j'ai perdu énormément d'occasions! (avec pause)

Les phrases contenant *comme* et *décidément* ont des **restrictions sélectionnelles** (4ab), donc *comme* serait un adverbe de phrase, comme *décidément*. D'abord, nous remettons en cause le jugement grammatical de (4b), qui nous semble acceptable et ensuite, nous ne pouvons passer à côté du fait que Radford semble oublier que s'il y a des restrictions sélectionnelles sur certains adjectifs, c'est qu'ils ne peuvent accepter le degré. Nous retrouverons donc cette restriction dans toutes les exclamatives, qu'elles soient introduites par un COMP ou un *wh-*, puisqu'elles donnent le haut degré. Si, qu'il considère d'emblée *comme* un COMP (donc un élément avec lequel on n'observe pas de restrictions sélectionnelles), n'accepte pas, lui non plus, d'être utilisé avec un adjectif qui ne supporte pas le degré (4c).

- (4)a *Comme elle est normale!
- (4)b *Décidément, elle est normale!
- (4)c *Si elle est normale! (Acceptable seulement avec l'interprétation interrogative)

Des incohérences semblables se présentent avec le reste des critères et se répètent pour *que*, *comment que*, *ce que* et *qu'est-ce que*. Radford conclut que *comme* a un emploi comme adverbe *wh-* de manière, et que ses autres emplois peuvent être associés soit aux COMP, soit aux adverbes *wh-* de phrase. *Que* ne serait ni un quantifieur *wh-* (sauf dans les emplois en *que de*), ni un complémenteur, et les critères proposés ne permettraient pas non plus de voir clairement s'il s'agit d'un adverbe de phrase. *Comment que* serait composé de *comment* élément *wh-* de manière (dans certains emplois) ou de phrase suivi d'un *que* complémenteur. *Ce que* serait tout simplement une structure relative déguisée et finalement, *qu'est-ce que* pourrait être un élément *wh-* invariable pouvant fonctionner en ayant une fonction nominale ou une fonction adverbiale.

Bref, on peut conclure que Radford se donne des critères qui ne permettent pas de trancher pour déterminer le statut des « particules » exclamatives.

b) Bilan

Complémenteur? Élément *wh-*? Adverbe *wh-* de phrase? Pour le moment, nous nous contenterons d'observer que les marqueurs exclamatifs sont des éléments indéfinis qui ont parfois une fonction dans la phrase, et parfois non. Leur côté indéfini leur permet de se retrouver dans plusieurs types de structures (interrogatives, exclamatives, consécutives, relatives) et c'est ce qui leur permet de subordonner. Nous retiendrons de l'étude de Radford qu'il considère les marqueurs *comme*, *que*, *comment que*, *ce que* et *qu'est-ce que* comme étant des composantes des phrases exclamatives, des éléments qui se retrouveront au cœur de notre zone délimitant les exclamations-types.

2.2.3 Une solution quant au statut du controversé *ce que* : Léard (1992)

Léard (1992) accorde un chapitre de son étude sur les gallicismes à *ce que*, qui apparaît dans diverses structures : les comparatives, les relatives, les interrogatives et les

exclamatives. Il aborde *ce que* en tant que morphème unique au lieu de le voir entre autres comme une structure complexe formée d'un pronom antécédent (*ce*) suivi d'un pronom relatif (*que*). Tous les auteurs dont la pensée a été étudiée précédemment se sont heurtés au statut de *ce que*, chacun apportant une solution plus ou moins satisfaisante. Parmi celles-ci, citons Ozzello qui voyait *ce* présent dans la structure sous-jacente de toutes les exclamatives, une règle d'effacement venant interdire *ce* devant *combien* et *comme*. Radford, quant à lui, voyait *ce que* comme une unité divisible composée d'un *ce* pronom démonstratif modifié par une relative, ce qui serait prouvé par sa possibilité d'être variable. Ainsi, les phrases comme (1) et (2) seraient exclamatives, ce qu'aucun autre auteur n'atteste. Nous considérons ces phrases agrammaticales en tant qu'exclamatives.

- (1) (*)Ce qui est descendu comme pluie!
 (2) (*)Ce dont on l'accuse comme crimes!

Plusieurs autres analyses de *ce que*, toutes plus étonnantes les unes que les autres, sont présentées dans Léard (1992, p. 259), et aucune ne semble satisfaisante.

a) Un système de formes autonomes et non autonomes

Léard, pour sa part, pose l'existence d'une série de formes autonomes (*QUOI, QUI, COMBIEN, COMMENT, OÙ, QUAND, AUSSI, AUTANT, AINSI, SI*) opposée à une série non autonome (*que, qui, comme, si*), possédant chacune des caractéristiques particulières. Les formes autonomes peuvent apparaître seules, derrière une préposition ou derrière un verbe, tandis que les formes non autonomes ne peuvent être utilisées seules, ne peuvent suivre une préposition et sont attendues devant un verbe. Ces formes ont également certaines affinités sémantiques avec des types particuliers de phrases en syntaxe. On verra par exemple un lien entre l'interrogation et les formes autonomes.

Toutefois, certaines règles sémantiques et syntaxiques peuvent entrer en conflit. Par exemple, un pronom peut se trouver dans une position qui demande à la fois l'autonomie (derrière le premier verbe) et la non autonomie (devant le deuxième verbe). La solution à ce conflit est l'emploi de nouvelles formes, d'où la naissance de *ce que* (Ex : *Sais-tu ce que tu fais?*), qui permet d'éviter l'emploi d'un *QUOI* autonome ou d'un *que* seul, non autonome,

qui entraîneraient l'agrammaticalité. Des nouvelles formes seraient donc nées pour résoudre des conflits entre les règles, ces formes se retrouvant entre autres dans le système exclamatif, que nous étudions.

b) Bilan

La solution liée à l'autonomie des formes explique en bonne partie le comportement de nos marqueurs exclamatifs, dont le fait qu'on ne puisse retrouver *que* (non autonome) utilisé derrière une préposition ou pour subordonner, faits que ne pouvaient s'expliquer les auteurs précédemment cités. Cette solution sera retenue pour l'étude sémantique, morphologique et syntaxique de nos marqueurs exclamatifs.

Au-delà de la solution quant au statut de *ce que*, l'étude de Léard suggère aussi des pistes de recherche quant au noyau des marqueurs exclamatifs, puisqu'il considère lui aussi *que*, *ce que*, *qu'est-ce que*, *comme* et *combien* comme faisant partie des marqueurs exclamatifs. De plus, certains de ses exemples (1) suggèrent que d'autres emplois exclamatifs seraient à considérer.

(1) À qui j'ai rêvé!

2.3 Vers une nouvelle classification

2.3.1 Constitution de la catégorie des exclamations-types

Après avoir soumis ces travaux au critère pragmatique qui nous permet de délimiter notre domaine, une zone contenant certains marqueurs particuliers se dessine. Cette zone sera pour nous les « exclamations-types », et elle comprendra les marqueurs *que*, *ce que*, *qu'est-ce que*, *comme*, *combien*, *comment (que)*, *quel*, *si*, *tant* et *tellement*. Certains de ces emplois sont rares, vieillis ou littéraires. D'autres sont à la limite des actes illocutoires expressifs. Néanmoins, ils font tous partie du noyau exclamatif que nous voulons étudier et ils serviront de point de départ à une analyse des exclamatives en français contemporain. Mais sont-ils bien les seuls à pouvoir exprimer une exclamation? Que faire avec les phrases du type *N'est-il pas beau?*

2.3.2 Constitution de la catégorie des questclamations

Ozzello suggérait d'appeler « questclamation » les phrases contenant une inversion sujet-verbe semblable à celle des questions, mais ayant une interprétation exclamative. Elle se demandait également d'où pouvait venir cette interprétation. Nous reprendrons le nom de sa catégorie, à laquelle nous ajouterons d'autres types de phrases, et nous tenterons de répondre à sa question.

Prenons quelques « résidus » des études que nous venons de disséquer (1abcd), auxquels nous pouvons sans doute ajouter (1e).

- (1)a Faut-il qu'il déraisonne!
- (1)b Quelle ne fut pas ma surprise!
- (1)c N'est-ce pas joli!
- (1)d À qui j'ai rêvé!
- (1)e Si c'est joli!

Qu'ont ces phrases en commun? Il semble premièrement qu'elles aient la forme d'une interrogation (parfois indirecte), mais que l'interprétation soit exclamative. Mais d'où peut bien sortir le haut degré? Nous émettrons l'hypothèse que le haut degré en qualité ou en quantité se trouve dans la réponse à ces questions qui n'en sont pas vraiment. En effet, à (1abcde), nous pouvons répondre (2abcde).

- (2)a Oh! Oui, vraiment beaucoup!
- (2)b Une surprise incroyable!
- (2)c Oh! Oui, très joli!
- (2)d À quelqu'un d'extraordinaire!
- (2)e Oh! Oui, très joli!

D'autres constructions peuvent sans doute s'ajouter à cette liste. Nous les étudierons dans la partie sur les questclamations. La partie suivante présente notre nouvelle classification des exclamatives, qui contient une description des exclamatives-types et des questclamatives du français de référence et du français québécois.

DEUXIÈME PARTIE :
DESCRIPTION GRAMMATICALE

CHAPITRE 3 : L'EXCLAMATION EN FRANÇAIS DE RÉFÉRENCE

Nous voici avec deux zones centrales exclamatives. La première contient une série de marqueurs considérés exclamatifs par plusieurs auteurs (exclamation-type), amenant tous une idée de haut degré et la seconde inclut des faits syntaxiques particuliers (questclamations), donnant également une idée de haut degré, mais ne contenant pas nécessairement les marqueurs trouvés dans la première zone. Les deux types d'exclamatives accomplissent bien entendu des actes illocutoires expressifs.

L'étude grammaticale des exclamatives-types et des questclamatives du français de référence sera faite selon trois critères : la sémantique, la morphologie et la syntaxe. Ces critères systématiques sont adoptés dans le but de couvrir l'ensemble des caractéristiques des exclamatives des deux zones et afin de faciliter les comparaisons.

3.1 Les exclamatives-types

3.1.1 Sémantique

Les exclamatives-types contiennent toutes l'idée d'un haut degré en quantité/intensité ou en qualité donné par un marqueur indéfini. La quantité ou l'intensité⁸ peut porter sur un nom (1a), un adjectif (1b), un verbe (1c), un adverbe (1d) ou un spécifieur adverbial (1e), une notion qui sera définie plus loin. La qualité peut porter sur un adjectif présent ou non accompagnant un nom (2a) ou, dans un emploi plus rare, avec une nuance de manière, sur adverbe présent ou non accompagnant un verbe (2b). On retrouve facilement le trait /MANIÈRE/ de (2b) en faisant le lien avec *quel* par une paraphrase comme (2c). Certains marqueurs sont associés exclusivement à la quantité (3abc), tandis que d'autres peuvent mener à une interprétation ambiguë, puisque soit la quantité (4a-5a) ou la qualité (4b-5b) peuvent être sollicitées pour une même phrase.

⁸ La notion de quantité est employée particulièrement pour décrire un nombre de N (ex : *plusieurs personnes*), tandis que la notion d'intensité décrit une gradation, par exemple pour l'adjectif ou le verbe (ex : *manger beaucoup, être très beau*).

- (1)a Comme il y a des gens!
- (1)b Comme c'est beau!
- (1)c Comme je souffre!
- (1)d Comme il court vite!
- (1)e Comme il mange souvent!

- (2)a Quel homme (extraordinaire)!
- (2)b Comme tu me traites (brutalement)!
- (2)c De quelle (manière/façon) tu me traites!

- (3)a Elle est si triste!
- (3)b Il a tant mangé!
- (3)c Il mange tellement!

- (4)a Comme il chante! ('Il chante beaucoup.')
- (4)b Comme il chante! ('Il chante bien/mal.')

- (5)a Quel terrain tu as! ('Le terrain est très grand, il a plusieurs hectares.')
- (5)b Quel terrain tu as! ('Le terrain est très beau, il est somptueux.')

Les éléments qui portent l'exclamation doivent évidemment être gradables (5a), sans quoi la phrase exclamative devient agrammaticale, comme sa contrepartie constative (5b).

- (5)a L'école est grande ⇒ L'école est très grande. ⇒ Qu'est-ce que l'école est grande!
- (5)b L'école est fermée. ⇒ *L'école est très fermée. ⇒ *Qu'est-ce que l'école est fermée!

Les marqueurs de l'exclamation appartiennent à une catégorie large, celle des indéfinis, ce qui leur permet de se retrouver dans d'autres types de phrases. Ainsi, ils apparaîtront dans les interrogatives (6a), les consécutives (6b) et les comparatives (6c), en plus des exclamatives (6d). C'est également leur indéfinition qui leur permet de subordonner, puisque ce n'est qu'en présence d'un « trou » sémantique (une notion indéfinie), qu'il peut y avoir subordination (7ab).

- (6)a **Qu'est-ce que** tu veux?
- (6)b Il est **si** beau **que** tout le monde bave devant lui.
- (6)c Il est grand **comme** Jacques.
- (6)d **Qu'est-ce que** c'est beau!/**Si** c'est beau!/**Comme** c'est beau!

- (7)a Je me demande quelle fiche choisir. (Interrogative indirecte)
- (7)b C'est épouvantable quel monstre j'ai vu! (Exclamative indirecte)

3.1.2 Morphologie

Le premier sous-système de morphèmes exclamatifs est composé de *que*, *ce que*, *qu'est-ce que*, *comme*, *comment* et *combien*. À ses côtés se trouvent le prédéterminant *quel* et un autre sous-système, composé des morphèmes *si*, *tant* et *tellement*.

a) *Que*, *comme*, *comment*, *combien*, *ce que* et *qu'est-ce que*

Que, *comme*, *comment*, *combien*, *ce que* et *qu'est-ce que* sont équivalents à COMBIEN⁹ (quantité) et dans quelques rares cas à COMMENT (manière). Ils sont utilisés à peu près dans les mêmes contextes dans une synchronie étendue (1abcdef). Les exemples (1ef) sont plus rares.

- (1)a Que c'est beau!
- (1)b Ce que c'est beau!
- (1)c Qu'est-ce que c'est beau!
- (1)d Comme c'est beau!

- (1)e Comment (que) c'est beau!
- (1)f Combien c'est beau!

On ne confondra pas ces morphèmes, tous équivalents et donnant le haut degré dans l'exclamation, avec leur contrepartie interrogative ou comparative. *Ce que*, par exemple, est équivalent de COMBIEN dans l'exclamation (2a), mais de QUOI dans les interrogatives indirectes (2b).

- (2)a C'est étonnant **ce que** c'est beau! (= intensité de la beauté)
- (2)b Je me demande **ce que** tu fais. (= objet)

Avant d'étudier la nature de ces morphèmes, nous traçons à la page suivante un bref aperçu de leur présence dans l'histoire depuis le 17^e siècle, en nous appuyant sur Berthelon (1955) et Henry (1977), qui ont fait des études de fréquence essentiellement à partir de l'écrit.

⁹ Les majuscules indiquent une forme autonome (voir encadré 3.2 sur l'autonomie des formes).

ENCADRÉ 3.1 - LES MARQUEURS EXCLAMATIFS DANS L'HISTOIRE DU FRANÇAIS

FRANÇAIS CLASSIQUE

- 17^E SIÈCLE

- *Que* dans les indépendantes
- *Combien* dans les subordonnées
- *Comme* prend de plus en plus le sens de *combien*, devient intensif et se différencie de *comment* (manière)

- 18^E SIÈCLE

- *Comme* concurrence *que* et *combien* (en indépendante et dans les subordonnées)

- 19^E SIÈCLE

- *Ce que* (que l'on considère alors vulgaire) tend à remplacer *que* et *comme* dans les subordonnées et les indépendantes

⇒ Les statistiques de Henry et Berthelon proviennent de textes littéraires. Comme les auteurs du courant réaliste (notamment) faisaient parler des personnages du peuple, il n'est pas étonnant qu'on ait vu apparaître ce marqueur dans les textes écrits de ce moment. Toutefois, il n'est pas du tout exclu de croire que *ce que* soit apparu dans l'exclamation avant cette époque.

FRANÇAIS CONTEMPORAIN

20^E SIÈCLE

- *Ce que* est de moins en moins considéré comme vulgaire
- *Qu'est-ce que* apparaît au début du siècle (c'est lui que l'on considère alors comme vulgaire) et se répand par la suite
- Henry note certains usages de *comment que* dans l'exclamation après 1945
- Berthelon fait remarquer les nouveaux usages de *que* avec renforcement (*Mon Dieu que...*)

Au fil de l'histoire du français, des tensions sont nées dans le système. Nous verrons d'abord celles qui existent entre les marqueurs, qui peuvent être autonomes ou non autonomes, puis nous nous pencherons sur le problème de la catégorisation des marqueurs, en lien avec certains phénomènes de déplacement dans la phrase.

1) Formes autonomes et non autonomes

Le problème de l'autonomie est avant tout un problème syntaxique, mais nous devons le présenter maintenant dans le but de mieux comprendre la nature des marqueurs que nous étudions. L'opposition entre autonomie et non autonomie est un fait général du français. Elle existe non seulement dans les systèmes exclamatif, relatif et interrogatif, d'où nous tirons la majorité de nos exemples, mais aussi avec les prépositions (ex : sur/DESSUS) ou avec les prédéterminants (ex : mon/LE MIEN).

ENCADRÉ 3.2 - LES CARACTÉRISTIQUES DES FORMES AUTONOMES ET NON AUTONOMES	
AUTONOMES [Forment un syntagme]	NON AUTONOMES [Font partie d'un syntagme]
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Après V - <i>Tu veux QUOI?</i> ❖ En subordonnée (après V) - <i>Je me demande COMBIEN tu pèses.</i> ❖ Seuls - <i>COMBIEN? QUOI? COMMENT?</i> ❖ Après PREP - <i>À QUI tu penses?</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Devant V ou N (ou pronom) - <i>Que veux-tu?</i> <i>Que d'eau! Que tu es belle!</i> ❖ *En subordonnée (après V) - <i>*Je me demande que tu veux.</i> ❖ *Seuls - <i>*Que?</i> ❖ *Après PREP - <i>*À que tu penses?</i>
<p>⇒ Lorsqu'un élément se trouve à la fois dans une position qui demande l'autonomie et la non autonomie (par exemple entre deux verbes) (1a), de nouvelles formes sont apparues pour résoudre les conflits syntaxiques. C'est le cas par exemple de <i>ce que</i>, qui sera utilisé pour subordonner, là où ni une forme autonome (QUOI) (1b), ni une forme non autonome (que) (1c) ne peuvent se trouver, puisque la forme autonome se trouverait devant le deuxième verbe et la forme non autonome après le premier verbe.</p> <p>(1)a Je me demande ce que tu veux. (1)b *Je me demande quoi tu veux. (1)c *Je me demande que tu veux.</p>	

Que exclamatif est **non autonome**. Il ne se retrouvera jamais après un verbe (1a) et encore moins dans une exclamative indirecte (1b). Il n'est jamais utilisé seul, tout comme les autres marqueurs de l'exclamation (1c), même autonomes, puisqu'ils ont comme fonction de porter un élément à un haut degré. On ne le retrouve pas non plus après une

préposition (1d). On le retrouvera plutôt à l'intérieur d'un syntagme, devant un nom sujet (1e) ou un nom indépendant (1f). Dans ces emplois, *que* est vieilli ou littéraire.

- (1)a *J'ai vu que d'enfants!
- (1)b *C'est épatant que d'enfants il y avait!
- (1)c *Que! *Combien! *Comme! *Qu'est-ce que!
- (1)d *À que d'amis j'ai parlé!
- (1)e Que Pierre court vite!
- (1)f Que d'eau!

COMBIEN et **COMMENT** (dans son emploi quantitatif) sont les marqueurs **autonomes** de l'exclamation. **COMMENT** est particulier du fait qu'utilisé seul ou en fin de phrase, dans des emplois strictement autonomes, il aura clairement une valeur de manière et ne pourra exprimer la quantité (2ab). On peut le mettre en parallèle avec **OÙ**, qui dans ces mêmes emplois, ne pourra que signifier le lieu (3ab). Toutefois, utilisés dans les relatives, où ils font face à des conflits syntaxiques puisque leur position demande un statut autonome et leur statut de relatif un statut non autonome, ils perdent tous deux une partie de leur autonomie et prennent de nouveaux sens. **OÙ** pourra alors prendre une valeur temporelle (4a), en plus de sa valeur géographique (4b) et **COMMENT**, en plus de son sens /MANIÈRE/ (5a), pourra avoir un sens quantitatif (5b). Il sera alors l'équivalent de **COMBIEN** et pourra se retrouver dans l'exclamation. Nous verrons plus loin, en syntaxe, pourquoi un *que* apparaît derrière **COMMENT**.

- (2)a Peux-tu habiller ta sœur? - Oui, **COMMENT**? (manière)
- (2)b Elle les a peintes **COMMENT**? (manière)
- (3)a Peux-tu aller reconduire ta sœur? - Oui, **OÙ**? (lieu)
- (3)b Elles les a mises **OÙ**? (lieu)
- (4)a Au moment où je parlais... (temps)
- (4)b La maison où tu as grandi... (lieu)
- (5)a Dis-moi comment (que) tu as fait. (manière)
- (5)b T'as vu comment (que) c'est beau! (quantité)

On trouve **COMBIEN** et **COMMENT** après le verbe en subordonnée (6ab) et **COMBIEN**, plus autonome, peut apparaître après une préposition (6c). S'ils ne sont pas placés derrière le verbe de la phrase à laquelle ils appartiennent (6d), c'est à cause de leur statut de spécifieur **EXCLAMATIF**. Nous verrons que ce type de spécifieur a comme caractéristique d'être déplacé en tête de phrase, où il est séparé de l'élément qu'il quantifie

(6e). Toutefois, comme nous l'avons vu précédemment, depuis les débuts du français classique, COMBIEN a plutôt été utilisé en subordonnée et il fait maintenant partie de la langue soignée ou de la langue littéraire. COMMENT semble être plus rare, peut-être parce que son utilisation dans l'exclamation est plus récente (20^e siècle).

- (6)a T'as vu COMBIEN il mange!
- (6)b T'as vu COMMENT qu'il est grand!
- (6)c Tu ne sais pas avec COMBIEN de joie j'ai fait ce travail!
- (6)d *Il mange combien!
- (6)e Combien c'est beau!

Le cas de *comme* et de *ce que* est particulier. Ils ont en quelque sorte un statut **intermédiaire**, entre l'autonomie et la non autonomie. D'un côté, *comme* s'utilise en subordonnée (forme autonome) (7a), mais de l'autre, il n'est pas acceptable derrière une préposition (forme non autonome) (7b). La situation est identique pour *ce que* (8ab), sauf quand la préposition appartient au verbe enchâssant (8c) ou lorsqu'elle est commune aux deux verbes (8d).

- (7)a C'est étonnant comme il est grand!
- (7)b *Tu ne sais pas avec comme de joie j'ai fait ce travail!

- (8)a C'est étonnant ce qu'il est grand!
- (8)b *Tu ne sais pas avec ce que de joie j'ai fait ce travail!
- (8)c Quand je pense à ce qu'il dit de bêtises! (*penser à*)
- (8)d Quand je pense à ce qu'il a eu droit comme argent! (*penser à, avoir droit à*)

Cette première série de marqueurs peut donc être étudiée en fonction de son autonomie. Toutefois, au-delà de cette caractéristique, *que*, *ce que*, *comme*, *comment*, *combien* et *qu'est-ce que*, sur lequel nous ne nous sommes pas encore penchée, ne sont pas seulement des « marqueurs » exclamationnels. Ils ont aussi une nature qui, de *que* à *qu'est-ce que*, s'est transformée peu à peu.

2) Du spécifieur à la particule : l'absence de déplacement

L'exclamation, dans le premier sous-système, est d'abord marquée par des éléments faisant partie de la catégorie des spécifieurs adverbiaux, une notion que nous définissons avant de poursuivre l'étude de nos marqueurs.

ENCADRÉ 3.3 - SPÉCIFIÉUR ADVERBIAL

Un spécifieur adverbial est un élément de quantité rattaché à un constituant précis (1a). Il est incompatible avec le clivage (1b) et ne peut se transformer en nom (1c), contrairement aux adverbes de manière (2a), clivables (2b) et qui peuvent être transformés en nom, gardant deux arguments (2c).

(1)a Paul est extrêmement gentil. (SPEC + ADJ)

(1)b *C'est extrêmement que Paul est gentil.

(1)c *L'extrêmeté de la gentillesse de Paul.

(2)a Paul a répondu lentement.

(2)b C'est lentement que Paul a répondu.

(2)c La lenteur de la réponse de Paul.

→ Comme nous le verrons en syntaxe, certains spécifieurs de l'exclamation, déplacés en tête de P, sont particuliers puisqu'ils sont détachés de l'élément qu'ils quantifient (3ab).

(3)a **Ce que** c'est beau!

(3)b *C'est **ce que** beau!

Le premier sous-système exclamatif comprend, depuis les débuts du français classique, une série de spécifieurs adverbiaux, autonomes ou non. Il semble toutefois que les formes les plus récentes, dont le dernier né *qu'est-ce que*, se soient détachées peu à peu de cette nature.

D'abord, dans certains emplois, *ce que* semble perdre ses caractéristiques de spécifieur et tendre vers un autre statut. À côté des emplois vieillissés comme (5a), où le nom est quantifié par le spécifieur déplacé (jusqu'à la fin du 19^e siècle, le déterminant est toujours absent), se trouvent des emplois comme (5bc), où le nom est quantifié par un déterminant adjacent (soit *les*, soit *comme*). On retrouve le même phénomène avec *comme*, puisque le nom peut recevoir une quantification adjacente en étant précédé ou non d'un déterminant (5de).

(5)a Ce qu'il a dit de bêtises!

(5)b Ce qu'il a dit des bêtises!

(5)c Ce qu'il a dit comme bêtises!

(5)d Comme vous avez de grandes dents!

(5)e Comme vous avez des grandes dents!

Puisque, théoriquement, un élément ne peut être doublement quantifié, du moins avec un type identique de quantifieur, le statut du marqueur exclamatif qui ne quantifie pas le nom reste en suspens. En sémantique, il garde un sens de quantité (5bce) ou de qualité (5c). Il se pourrait alors qu'il quantifie la phrase dans son ensemble et qu'on puisse attribuer au marqueur le statut de particule exclamative, que nous définissons pour éviter les confusions.

ENCADRÉ 3.4 - PARTICULE

Élément non rattaché à un groupe syntaxique particulier (contrairement aux spécifieurs), qui porte sur la phrase entière. La particule est un quantifieur d'énoncé.

→ La présence d'une particule dans une phrase élimine la possibilité d'inverser le sujet et le verbe (1abc), une tendance que l'on retrouvera également dans l'interrogation (2abc).

- (1)a **Que** courte est la vie! (Avec SPEC, inversion, vieilli)
- (1)b **Qu'est-ce que** la vie est courte! (Avec particule, sans inversion, contemporain)
- (1)c ***Qu'est-ce que** courte est la vie! (Particule avec inversion, agrammatical)

- (2)a **Que** veux-tu? (Pronom objet indéfini, inversion)
- (2)b **Qu'est-ce que** tu veux? (Particule, sans inversion)
- (2)c ***Qu'est-ce que** veux-tu? (Particule, inversion agrammaticale)

Le système de spécifieurs non autonomes glisse donc vers un système de **particules**. En effet, plus on avance dans le temps, plus les marqueurs qui sont employés ont tendance à avoir ce statut, ce qui est confirmé par l'émergence de *qu'est-ce que*, qui est pratiquement toujours utilisé avec un SN (6a), incluant le déterminant quantifieur. Des exemples rares comme (6b) sont sans doute liés au fait que l'on puisse utiliser *de* devant un adjectif pluriel préposé au nom (cf. *Elle a de jolies jambes./Elle a des jambes extraordinaires.*).

- (6)a Qu'est-ce qu'il a **des** belles fesses!
- (6)b Montre un peu qu'est-ce qu'elle a **de** jolies jambes!

b) *Quel*

Quel est quant à lui un **prédéterminant**, c'est-à-dire un élément qui sature une place obligatoire devant un nom commun. Qu'il soit utilisé dans une structure prédicative implicite ou explicite, on le trouve exclusivement devant le nom, avec ou sans adjectif (1ab).

- (1)a Quelle (belle) robe (elle a)!
- (1)b Quel spectacle (extraordinaire) tu as manqué!

c) *Si, tant et tellement*

Le troisième sous-système de marqueurs des exclamatives-types est composé de *si*, *tant* et *tellement*, qui semblent *a priori* des **spécificateurs** adverbiaux de quantité indéfinie, non autonomes (*si, tant*) ou autonome (*tellement*). Contrairement à *que, ce que, qu'est-ce que, comme, comment, combien* et *quel*, ils ne sont pas déplacés en tête de phrase. Ce sont donc des spécificateurs qui restent attachés à leur syntagme (1abc). Le cas du *si* se trouvant en tête de phrase (1d) sera étudié plus en détail dans la partie sur la syntaxe.

- (1)a Elle est si jolie!
- (1)b Il a tant mangé!
- (1)c Il y a tellement de neige!
- (1)d Si c'est joli!

3.1.3 Syntaxe

Plusieurs des caractéristiques syntaxiques de ces marqueurs sont liées à leur statut catégoriel (spécificateur adverbial, particule ou prédéterminant) et à leur autonomie. En étudiant la sémantique et la morphologie de ces marqueurs, nous avons déjà touché à une partie de leurs caractéristiques syntaxiques. Nous décrivons maintenant leur comportement plus en détail en nous attardant sur leur distribution, leurs déplacements et leur possibilité de subordonner.

a) *Que, ce que, qu'est-ce que, comme, comment, combien*

1) Distribution

Que, ce que, qu'est-ce que, comme, comment et *combien* s'utilisent tous avec le nom, l'adjectif, le verbe, l'adverbe ou un spécifieur adverbial non exclamatif, mais leur distribution est un peu différente.

Que peut quantifier le nom à distance (1ab). Des constructions comme (1a), où le substantif n'est pas déterminé, ont été utilisées jusqu'au 19^e siècle et ont été remplacées par (1b), où le substantif est déterminé. La construction intermédiaire a pu être du type (1c), où le nom est extraposé et remplacé par un pronom près du marqueur exclamatif. Le marqueur peut aussi être directement intégré au groupe dont il fait partie, comme en (1de), où la quantification est adjacente au nom sujet ou objet. Seul COMBIEN pourra aussi être adjacent au nom qu'il quantifie (voir plus loin, 8a). *Que* est le seul marqueur de ce système à pouvoir quantifier un nom seul, dans une construction où la prédication est implicite (1f). Cet emploi est à mettre en parallèle avec (1g). *Que* peut précéder l'adjectif épithète ou attribut (1hi), le verbe (1j), quoiqu'il soit plus naturel lorsqu'un adverbe ou un spécifieur le modifie (1kl). Mis à part (1g), ces emplois de *que* en indépendante sont vieillissés à l'oral. Les exemples où *que* est adjacent à un syntagme prépositionnel (1mn) sont très littéraires.

- (1)a Qu'il a d'esprit!
- (1)b Qu'il a de l'esprit!
- (1)c Qu'il en a, de l'esprit!
- (1)d Que de gens sont venus!
- (1)e Que de gens j'ai vus!
- (1)f Que d'eau!
- (1)g Que oui!/Que si!/Que non!/Que Diable!
- (1)h Qu'il est gentil!
- (1)i Qu'il a les dents blanches!
- (1)j Qu'il mange!
- (1)k Qu'il mange lentement!
- (1)l Qu'il mange souvent!
- (1)m Qu'en termes galants ces choses-là sont mises!
- (1)n Qu'avec violence il veut ce qu'il désire!

Ce que et *qu'est-ce que* ont été qualifiés de seuls exclamatifs vivants du français parlé par Berthelon (1955). *Ce que* quantifie le nom, sans déterminant (2a) ou avec

déterminant (2b), dans un emploi plus contemporain. *Qu'est-ce que*, à cause de son statut de particule, n'est possible qu'avec un nom déterminé (3ab). *Qu'est-ce que* et *ce que* sont les seuls marqueurs qui peuvent apparaître avec un nom précédé de *comme* (2c-3c). Il est difficile d'établir son statut; il semble être un déterminant particulier, qui sélectionne un nom comme faisant partie d'un ensemble plus vaste et qui peut donner la quantité ou la qualité du nom. Il peut s'agir, dans (2c-3c), d'un nombre de cigarettes ('il a une quantité incroyable de cigarettes') ou encore d'un type particulier de cigarettes ('il a des cigarettes d'une marque bon marché, qui ont un goût incroyablement dégueulasse'). On retrouve la même ambiguïté dans les relatives (4ab) et les interrogatives (4cd), où l'interprétation qualitative est sans doute la plus disponible.

- (2)a Ce qu'il dit de bêtises!
- (2)b Ce qu'il dit des bêtises!
- (2)c Ce qu'il a comme cigarettes!

- (3)a *Qu'est-ce qu'il dit de bêtises!
- (3)b Qu'est-ce qu'il dit des bêtises!
- (3)c Qu'est-ce qu'il a comme cigarettes!

- (4)a Ce qu'il fume comme cigarettes est déplorable. (70 cigarettes par jour)
- (4)b Ce qu'il fume comme cigarettes est déplorable. (La marque la plus nocive)
- (4)c Qu'est-ce qu'il fume comme cigarettes? (?70 cigarettes par jour)
- (4)d Qu'est-ce qu'il fume comme cigarettes? (Des *Caro*, une marque polonaise)

Avec l'adjectif (5ab), le verbe (5c), l'adverbe (5d) et le spécifieur adverbial (5e), le comportement des deux marqueurs est le même. L'emploi avec le syntagme prépositionnel (5f) est équivalent à l'emploi avec l'adverbe de manière.

- (5)a Ce qu'/qu'est-ce qu'il est gentil!
- (5)b Ce qu'/qu'est-ce qu'il a les dents blanches!
- (5)c Ce qu'/qu'est-ce qu'il mange!
- (5)d Ce qu'/qu'est-ce qu'il mange lentement!
- (5)e Ce qu'/qu'est-ce qu'il mange beaucoup!
- (5)f Ce qu'/qu'est-ce qu'il mange avec lenteur! (= lentement)

Quant à *comme*, il ne se trouve qu'avec un nom associé à un prédéterminant (6abc). Les emplois avec l'adjectif (6d), le verbe (6e), l'adverbe (6f) et le spécifieur (6g) ne sont pas différents des autres marqueurs, bien qu'avec un verbe seulement (6e), l'interprétation puisse être un haut degré de qualité ou de quantité.

- (6)a Comme il dit des bêtises!
- (6)b *Comme il dit de bêtises!
- (6)c *Comme il dit comme bêtises!
- (6)d Comme il est gentil!
- (6)e Comme il mange! (QT/QL)
- (6)f Comme il mange lentement!
- (6)g Comme il mange souvent!

Les emplois de *comment* en indépendante sont rarement attestés. Dans Henry (1977, p. 147) et dans Gérard (1980, p. 50-51), on le voit avec le verbe (7a), plus rarement avec l'adjectif (7b), l'adverbe (7c) et le spécifieur (7d). Avec le nom (7e), on ne donne que des exemples en subordonnées. *Comment* est utilisé avec *que* à sa suite, à l'instar du *comment* de l'interrogation indirecte dans son emploi non standard (7f) (cf. entre autres Gadet, 1992, p. 82, pour l'emploi généralisé de *que* à la suite de *où, qui, quel, etc.*).

- (7)a Comment qu'ils nous ont eus!
- (7)b Comment que c'est grand!
- (7)c Et sa tire, comment qu'elle roule vite!
- (7)d Comment qu'il est peu bavard!
- (7)e Regarde comment qu'il a du pot!
- (7)f J'ai vu comment que t'as fait ça. (interrogative indirecte, emploi non standard)

Bien que Gérard (p. 50) affirme que ces constructions puissent se trouver en indépendantes comme en subordonnées, il semble qu'il soit plus fréquent de trouver ce marqueur dans les enchâssées.

Enfin, *combien*, tout comme *que*, peut quantifier un élément adjacent, déplacé en tête de phrase. Il quantifie ainsi le nom (8a), ou dans un emploi plus littéraire le spécifieur (8b), l'adjectif, qui peut être utilisé en absolu (8c), et l'adverbe (8d). Il est également le seul à pouvoir être utilisé sans l'élément qu'il quantifie, en position sujet, en tant qu'élément nominal représentant un animé (8e). Comme *combien* est autonome, une préposition peut le précéder (8f). Il quantifie aussi l'adjectif (8g), le verbe (8h), l'adverbe (8i) et le spécifieur (8j) quand l'élément quantifié n'est pas déplacé avec le marqueur en tête de phrase. Les exemples de *combien* en indépendantes sont archaïsants et littéraires. Au contraire, dans les subordonnées, il est encore acceptable ou même nécessaire. Nous verrons dans la partie sur la subordination que des contraintes syntaxiques interfèrent et que seul *combien* peut résoudre certains conflits.

- (8)a Combien d'hommes sont venus!
- (8)b Combien souvent j'eus à l'entendre répéter!
- (8)c Le joli système d'éducation, et combien pratique!
- (8)d (C'est extraordinaire) combien vite la sublimité des grands vous essouffle.
- (8)e Combien sont venus!
- (8)f Dans combien de métairies avais-je assisté à ce drame...
- (8)g (Vous avez vu) combien elle était belle!
- (8)h (Si vous saviez) combien j'aime la jeunesse!
- (8)i (C'est fou) combien j'eus à l'entendre répéter souvent!
- (8)j (C'est extraordinaire) combien la sublimité des grands vous essouffle vite!

2) Déplacements

Que, ce que, qu'est-ce que, combien, comme et comment sont toujours en tête de proposition, une caractéristique partagée par plusieurs marqueurs exclamatifs. *Que* et *combien* peuvent être déplacés avec le nom (1a) et *combien* peut être déplacé avec sa préposition (1b), puisqu'il est autonome. Dans des emplois très littéraires, il arrive que *que* spécifieur soit déplacé avant le verbe (1c) et *combien* avec un spécifieur (1d) ou un adverbe (1e).

- (1)a Que/combien de maris elle a épousés!
- (1)b C'est fou à combien de ministres elle a parlé!
- (1)c Que démolir a de charme!
- (1)d Combien souvent j'eus à l'entendre répéter!
- (1)e C'est extraordinaire combien vite elle a appris à se défendre!

L'inversion du sujet et du verbe est rare dans les exclamatives de ce type. Elle a déjà été acceptée avec *combien* et *que*, dans des emplois très littéraires (2abcd). Dans l'exclamation comme dans l'interrogation, la tendance en français contemporain est toutefois à laisser le sujet et le verbe dans leurs positions respectives, sous l'influence des particules. Elles sont de plus en plus utilisées dans les deux systèmes et elles ont comme caractéristique de bloquer l'inversion sujet-verbe (3abc).

- (2)a Que courte est la vie!
- (2)b Que votre amour en vrai tyran agit! (inversion du complément)
- (2)c Dans combien de métairies avais-je...
- (2)d Combien est étroit le chemin...
- (3)a Que **voulez-vous**? ⇒ Qu'est-ce que **vous voulez**?
- (3)b Combien **manges-tu** de pommes? ⇒ Combien est-ce que **tu manges** de pommes?
- (3)c Que courte **est la vie**! ⇒ Qu'est-ce que la vie **est courte**!

3) Subordination

Comme les marqueurs exclamatifs sont indéfinis, la subordination est possible. On retrouvera trois types de subordonnées : les premières sont construites avec des verbes (1abcd) ou des expressions verbales (1e), les secondes sont des structures prédicatives incluant ce qu'Ozzello (1978) appelle des adjectifs hors-norme (2a) et les dernières sont construites avec un juron (3abc). L'intégration d'un marqueur discursif illocutoire dans ces constructions fait partie d'un mouvement moderne, et ce sera le seul moyen donné à *que* de subordonner, puisque la structure fait que le marqueur non autonome ne sera pas dans une position qui demande l'autonomie. La subordination derrière un marqueur discursif illocutoire donnera d'autres cas intéressants en français québécois.

- (1)a Tu vois ce qu'il est triste!
- (1)b Regarde comme c'est beau!
- (1)c On va leur montrer comme c'est agréable!
- (1)d Tu ne peux pas t'imaginer ce qu'il déconne!
- (1)e Montre un peu qu'est-ce que tu as de(s) jolies jambes!

- (2)a C'est (fou/étonnant/curieux/incroyable/inouï/extraordinaire/etc.) ce qu'il est bête!

- (3)a Putain que c'est laid!
- (3)b Mon Dieu que c'est ridicule!
- (3)c Nom de Dieu qu'il est con!

Notons également que les prédicats enchâssants construits avec l'adjectif sont encore peu intégrés à l'exclamative, puisqu'ils peuvent se retrouver en début comme en fin de phrase (4ab).

- (4)a C'est incroyable comme il est beau!
- (4)b Comme il est beau, c'est incroyable!

On retrouve des exclamatives indirectes avec les marqueurs autonomes (COMBIEN, COMMENT) (5ab) ou partiellement autonomes (*ce que, comme*) (6ab). On retrouve aussi des exemples de *qu'est-ce que* en subordonnée (7ab), à comparer avec l'emploi relatif en interrogation indirecte (7c), dans un emploi non standard. COMBIEN se trouve plus facilement dans les exclamatives indirectes que dans les indépendantes (8ab). Il sera obligatoire lorsqu'un marqueur exclamatif est demandé après une préposition et devant un nom (8c), position qui ne peut être remplie par *que*, qui est non autonome donc

agrammatical derrière la préposition (8d), ni par *ce que*, qui n'accepte pas un nom adjacent (8e). *Que*, non autonome, ne peut subordonner lorsqu'il se retrouve derrière un verbe ou une « expression prédicative », puisqu'il se retrouve dans une position qui demande l'autonomie (9ab). Cette contrainte contribue également à ne pas créer d'ambiguïté, puisque (9a) est acceptable dans un emploi assertif.

- (5a) C'est incroyable combien il mange!
- (5b) T'as vu comment que c'était petit!

- (6a) C'est inouï ce qu'il fait peu d'exercice!
- (6b) C'est pas croyable comme il est maigre!

- (7a) Montre un peu qu'est-ce que tu as de jolies jambes!
- (7b) C'est étonnant qu'est-ce qu'elle peuvent se ressembler!
- (7c) Je me demande qu'est-ce que tu veux.
(interrogation indirecte, emploi non standard)

- (8a) C'est fou combien il a pu manger de tartes!
- (8b) ?Combien il a pu manger de tartes!
- (8c) Quand je pense à combien d'amis il a parlé!
- (8d) *Quand je pense à que d'amis il a parlé!
- (8e) *Quand je pense à ce que d'amis il a parlé!

- (9a) *Tu vois qu'il est triste! (agrammatical dans son emploi exclamatif)
- (9b) *C'est incroyable qu'il est triste!

b) Quel

1) Distribution

Quel, puisqu'il est déterminant, est toujours accompagné du nom, qu'il précède (1a). Un adjectif, placé avant ou après le nom, peut être présent (1bc), et nous pouvons supposer, à l'instar de Milner (1978), que le haut degré porte sur l'adjectif présent ou suggéré. La prédication peut également être explicite (1d) ou implicite (1e). Nous émettons l'hypothèse d'un prédicat implicite puisque les verbes *être* ou *avoir* peuvent toujours être reconstitués (1f), même si d'autres verbes sont possibles.

- (1)a Quel homme j'ai vu!
- (1)b Quel grand homme j'ai vu!
- (1)c Quel homme extraordinaire j'ai vu!
- (1)d Quelle quantité (incroyable) de nourriture il mange!
- (1)e Quelle quantité de nourriture!/Quel homme!
- (1)f Quelle quantité de nourriture il y a!/Quel homme c'est!

2) Déplacements

Dans l'exclamation, le SN contenant *quel* est toujours en tête de phrase (2ab-3ab). Le sujet et le verbe peuvent être inversés, à condition que l'exclamation ne porte pas sur le SN sujet (4ab). Si l'exclamation porte sur l'antécédent du sujet, le sujet ne peut être inversé (4cd), sans quoi l'exemple serait interrogatif.

- (2)a Quel homme j'ai vu!
- (2)b *J'ai vu quel homme!

- (3)a Avec quelle grâce il parle!
- (3)b *Il parle avec quelle grâce!

- (4)a Quels beaux visages ont ces jeunes femmes!
- (4)b Quel plaisir m'a fait son discours!
- (4)c Quelle femme c'était!
- (4)d *Quelle femme était-ce! (acceptable seulement si interrogatif)

3) Subordination

Le statut indéfini de *quel* lui permet de subordonner, tant dans l'interrogation (1a) que dans l'exclamation, où on le retrouve avec un verbe (2a) ou un adjectif en construction prédicative (2b), mais pas avec un juron (2c), à moins que celui-ci ne soit détaché (2d), ce qui n'est évidemment pas un cas de subordination.

- (1)a Je me demande quel livre il lit. (interrogatif)

- (2)a Regarde quelle coiffure incroyable elle s'est fait faire!
- (2)b C'est fou quelle coiffure il porte!
- (2)c *Putain quelle coiffure il porte!
- (2)d Putain! Quelle coiffure!

c) *Si, tant, tellement*

1) *Distribution*

Si et *tant*, marqueurs non autonomes, sont en distribution complémentaire. *Si* quantifie l'adjectif (1a), l'adverbe (1b) et le spécifieur (1c), tandis que *tant* marque le haut degré pour le nom (1d) et le verbe (1e). *Tellement* est autonome et peut être utilisé avec le nom (2a), l'adjectif (2b), le verbe (2c), l'adverbe (2d) et le spécifieur (2e).

- (1)a Elle est si jolie!
- (1)b Elle court si rapidement!
- (1)c Elle boit si souvent!
- (1)d Il y a tant de vampires!/Il y en a tant! (nom pronominalisé)
- (1)e On les a tant craints!

- (2)a Il y a tellement de vampires!/Il y en a tellement! (nom pronominalisé)
- (2)b Ils sont tellement voraces!
- (2)c Elle les craint tellement!
- (2)d Ils s'approchent tellement lentement!
- (2)e Ils réussissent tellement souvent!

2) *Déplacements*

Tant et *tellement* ne sont pas déplacés en tête de phrase (1a), contrairement aux autres spécifieurs exclamatifs (1bc). *Si* est toutefois particulier, puisque lorsqu'on le déplace, l'exclamation peut porter à la fois sur le nom (2a), l'adjectif (2b), le verbe (2c), l'adverbe (2d) et le spécifieur (2e), ce que ne pouvait faire le *si* non déplacé. Nous postulons que ces éléments peuvent se retrouver dans les phrases débutant par le *si* déplacé parce que celui-ci est devenu particule, et qu'il porte sur toute la phrase. On peut d'ailleurs observer que le nom est obligatoirement quantifié par un déterminant (3ab), ce qui n'est pas le cas lorsqu'un spécifieur est présent (3c). L'inversion du sujet et du verbe sera également impossible (4a), puisque ce phénomène est interdit en présence d'une particule.

- (1)a *(Tellement/tant) il est gentil!
- (1)b (Qu'/ce qu'/qu'est-ce qu'/comme/etc.) il est gentil!
- (1)c Quel homme gentil elle a épousé!

- (2)a S'il y a des femmes!
- (2)b Si elle est jolie!
- (2)c S'il a mangé!
- (2)d Si elle mange lentement!
- (2)e S'il vient souvent!

- (3)a S'il y a des femmes!
- (3)b *S'il y a de femmes!
- (3)c Il y a tellement de femmes!

- (4a) *Si lentement mange-t-elle!

3) Subordination

La subordination est impossible avec *si*, *tant* et *tellement* spécifiques, puisqu'ils ne peuvent se retrouver en tête de P (1abc). Elle est toutefois possible avec *si* particule déplacée en tête de phrase, avec des verbes (2ab) ou des expressions verbales (2c), difficile avec certains adjectifs en prédication (3abc) et impossible avec un juron (4a). On pourra toutefois trouver le mot *Dieu*, à condition qu'il entre dans une expression construite avec le verbe *savoir* (4b). La possibilité de retrouver *si* derrière les verbes (souvent à l'impératif) dans ces subordonnées est peut-être favorisé par l'appartenance de *si* au système de l'interrogation, où *si* est présent en subordonnées derrière le verbe (5ab).

- (1)a *Regarde elle est si belle!
- (1)b *Mon Dieu il a tant mangé! (possible seulement si détaché, sans subordination)
- (1)c *C'est incroyable il court tellement vite! (possible si détaché, sans subordination)

- (2)a Regarde si elle est belle!
- (2)b Voyez si je suis sotté!
- (2)c Vise un peu si c'est chouette!

- (3)a C'est fou si je suis sotté!
- (3)b *C'est incroyable s'il dit des bêtises!
- (3)c *C'est étonnant s'il mange vite!

- (4a) *Putain si elle court vite! (grammatical si détaché, sans être subordonné)
- (4b) Dieu sait s'il faut beaucoup d'énergie!

- (5)a Je me demande s'il va venir.
- (5)b Demande-lui s'il va venir.

Si, tant et tellement sont des marqueurs exclamatifs qui entrent dans des constructions voisines des assertions. Il suffit en effet de leur ajouter une consécutive ou une consécutive inversée pour combler le vide sémantique laissé par leur indéfinition et ainsi accomplir un acte illocutoire assertif (5abcd). C'est peut-être pourquoi ils peuvent entrer facilement, par exemple, dans des prédications internes au SN (6a) (étudiées par Noailly 1999, p. 66), des prédications secondes (6b), des propositions secondes (6cd) ou d'autres structures assertives (6ef). Les autres marqueurs exclamatifs sont exclus de ces constructions (7abcdef), entre autres parce qu'ils incluent une notion de présupposition incompatible avec elles.

- (5)a Il est (si/tellement) gentil! (exclamative)
 (5)b Il est si gentil que je lui donnerais tout mon argent! (consécutive)
 (5)c Je lui donnerais tout mon argent tellement il est gentil! (consécutive inversée)
 (5)d Je ne pouvais marcher (tant/tellement) il y avait de neige. (consécutive inversée)
- (6)a [...] pour se mettre en colère contre une si bonne tante qui lui donnait des confitures.
 (6)b Ta lettre, si gentiment écrite, m'a toutefois laissée froide.
 (6)c Cet homme, qui avait tant mangé, s'est effondré sur le sol.
 (6)d Cette lampe, qui était tellement belle, a été volée.
 (6)e C'est (extraordinaire/dommage) qu'il fasse si beau!
 (6)f C'est parce qu'il fait tellement chaud!
- (7)a *[...] pour se mettre en colère contre quelle bonne tante qui lui donnait des [...]
 (7)b *Ta lettre, qu'est-ce qu'elle a été gentiment écrite, m'a laissée froide.
 (7)c *Cet homme, ce qu'il avait mangé, s'est effondré sur le sol.
 (7)d *Cette lampe, qu'elle est belle, a été volée.
 (7)e *C'est (extraordinaire/dommage) que comme il fait beau!
 (7)f *C'est parce que comme il fait chaud!

Dans certaines constructions, on peut également ajouter *tel*, utilisé seulement devant N, aux emplois exclamatifs (8ab). Tout comme *si, tant et tellement*, il pourra devenir assertif si on lui ajoute une consécutive (9ab), dans laquelle un adjectif hors-norme peut apparaître (9cd), comme le faisait remarquer Ozzello (1978). Les emplois de *tel*, en particulier si on ajoute un exemple comme (10a), sont à mettre en parallèle avec les phrases du type (10b), étudiées par Culioli (1992), qui accomplissent aussi des actes illocutoires expressifs, et qui sont peut-être à la limite des phrases exclamatives et des phrases que nous avons appelées expressives. C'est peut-être ici, d'ailleurs, que nous pouvons faire le lien avec les « exclamatives » suspensives (11ab) de Berthelon (1955) et de Culioli (1974), que nous avons classées dans les assertives, mais que plusieurs considèrent exclamatives.

- (8)a Il fait une telle chaleur!
 (8)b Tu travailles avec une telle ardeur!
- (9)a Il fait une telle chaleur que les ordinateurs du CATIFQ vont fondre.
 (9)b Tu travailles avec une telle ardeur que ton clavier va finir par s'enflammer!
 (9)c Il fait une telle chaleur que c'en est insupportable.
 (9)d Lacan est un tel psychanalyste que c'en est une honte.
- (10)a C'est incroyable, l'évêque a été surpris à voler des biscuits... Un tel homme!
 (10)b Un si gentil jeune homme!
- (11)a Il fait une de ces chaleurs!
 (11)b Il fait une chaleur!

3.1.4 Synthèse

Les marqueurs de l'exclamation-type sont des éléments indéfinis qui marquent tous un haut degré, que ce soit en quantité, en intensité ou en qualité. Lorsque des spécificateurs sont impliqués, la tendance en français contemporain est de faire glisser leur système vers celui des particules, qui portent sur la phrase en entier, permettant ainsi à l'élément sur lequel portait l'exclamation d'être quantifié par un déterminant et faisant éviter l'inversion du sujet et du verbe. Presque tous les marqueurs exclamatifs se trouvent en tête de phrase, à l'exception des marqueurs du troisième sous-système, où *si*, *tant* et *tellement* se trouvent à l'intérieur de la phrase et où seul *si* peut être déplacé. Puisqu'ils sont indéfinis, les éléments qui apparaissent ainsi en tête de phrase peuvent être utilisés en subordonnée, si leur nature le leur permet (*que*, non autonome, ne peut apparaître derrière un verbe ou une expression adjectivale prédicative). Ces exclamatives indirectes sont construites avec un verbe, une expression verbale, une construction prédicative impliquant un adjectif hors-norme (*inouï*, *incroyable*, *fou*, etc.) ou encore un juron (*mon Dieu*, *putain*).

Dans la partie précédente, nous n'avons pas abordé le cas du renforcement, qui consiste en l'ajout d'éléments tels les interjections (*oh!*, *ah!*, *Dieu!*) ou certains quantificateurs (*assez*, *donc*), pour ajouter à l'expressivité. Ces éléments peuvent parfois devenir suffisamment intégrés à la phrase pour subordonner. Ce phénomène, plus étendu en français québécois, sera étudié dans le dernier chapitre.

TABLEAU 3.1 – L'EXCLAMATION-TYPE EN FR

	QUE – CE QUE – QU'EST-CE QUE – COMME – COMMENT – COMBIEN	QUEL	SI – TANT – TELLEMENT
SÉM.	<ul style="list-style-type: none"> Haut degré QT/INT ou QL 	<ul style="list-style-type: none"> Haut degré QL (surtout) ou QT 	<ul style="list-style-type: none"> Haut degré QT/INT
MORPHO.	<ul style="list-style-type: none"> SPEC A ou NA ⇒ Particules 	<ul style="list-style-type: none"> PRÉDET 	<ul style="list-style-type: none"> SPEC A ou NA ⇒ Particule (<i>si</i>)
SYNT.	<ul style="list-style-type: none"> Sur N – V – ADJ – ADV – SPEC N quantifié avec particule, non quantifié avec spécifieur En tête de P (parfois avec l'élément quantifié) Subordination après V, expression verbale, ADJ en prédication ou juron + <i>que</i> 	<ul style="list-style-type: none"> Toujours devant N, mais porte sur ADJ présent ou sous-jacent En tête de P Subordination après V, ADJ en prédication, *juron 	<ul style="list-style-type: none"> Sur N – V – ADJ – ADV – SPEC Non déplacé en tête de P (sauf <i>si</i>) Subordination seulement avec <i>si</i> (pcq déplaçable), après V, expression verbale, rarement avec ADJ en prédication, *juron <p>→ Lien avec assertives</p>

3.2 Les questclamatives

La zone « questclamative » est créée dans le but de regrouper plusieurs phrases qui ne sont pas des exclamatives-types, mais qui s'en rapprochent. Elles accomplissent elles aussi des actes illocutoires expressifs, donnent le haut degré de quantité ou de qualité, sont en lien avec l'interrogation et en partagent souvent les marqueurs.

L'étude de ces phrases n'est pas très développée chez les auteurs consultés. Le nom de notre catégorie est emprunté à Ozzello (1978), qui ne parle que des phrases où l'inversion du sujet et du verbe donne le haut degré (1a), comme dans l'exclamation. Radford (1989) aborde quelques cas d'« exclamatives négatives » (2a), qui auraient la même force illocutoire et les mêmes effets rhétoriques que les interrogatives négatives, desquelles elles ne pourraient donc que difficilement se distinguer. Il aborde aussi la question de l'utilisation exclamative de « particules » exclusivement interrogatives (*qui, où, quand, quoi*) (2b). Ces deux types de phrases seront pour nous des questclamations et entreront dans la grande zone des exclamatives.

- (1)a Faut-il qu'il déraisonne!
- (2)a Où ne serait-il pas allé s'il en avait eu l'occasion?
- (2)b Les Dubois sont partis... Et où ils sont allés!

À ce noyau constitué de formes issues de l'interrogation directe, on peut ajouter celles issues de l'interrogation indirecte, qui restent plus difficiles. Henry (1977) touche, dans son étude sur *si*, aux « affirmations affectives inverses » (3abc). Les exemples (3ab) seraient classés, selon nos critères, dans ce que nous avons appelé les phrases expressives. Elles ne donnent pas le haut degré de possibilité (3a) ou de la manière de se conduire (3b), mais donnent plutôt l'expression du désarroi, sans qu'une exclamation soit impliquée. La phrase (3c), au contraire, semble impliquer le haut degré de qualité ou de quantité du *péché* (*c'est vraiment un péché, c'est un très grand péché*). Henry étudie également les constructions du type (4a), et il propose d'y voir une analyse exclamative en lien avec une subordonnée complétive ou de type interrogatif indirect.

- (3)a Si c'est Dieu possible! (P expressive)
- (3)b Si on peut se conduire de la sorte! (P expressive)
- (3)c Si ce n'est pas un péché de lever la main sur une si belle femme! (P exclamative)
- (4)a Ce que c'est que la vie!

Tout comme dans la zone des exclamatives-types, nous subdiviserons les questclamatives (QC) en trois sous-catégories, puisqu'elles n'ont pas les mêmes caractéristiques en sémantique, en morphologie ou en syntaxe, malgré plusieurs points en commun. Il s'agit des **QC à haut degré de quantité/intensité**, des **QC à réponse extrême en quantité et en qualité** et des **QC à haut degré de qualité du nom en réponse ou en commentaire**. Nous les baptisons selon leur caractéristique sémantique au lieu de simplement les appeler *questclamatives I-II-III* afin d'avoir une base pour les différencier. Un critère morphologique ou syntaxique aurait pu également être choisi.

3.2.1 Sémantique

Sémantiquement, les questclamations sont apparentées aux interrogations rhétoriques. Elles ont en effet la forme d'une interrogation (1a), mais elles ne servent pas à questionner, puisque la réponse attendue est implicitement incluse dans la question posée (1b). Le locuteur, qui ne demande pas de réponse à sa « question », marque plutôt le haut degré, par exemple, de beauté (1b). Un interlocuteur qui répondrait à une questclamation par la négative (ex : *Non, elle ne l'est pas!*) jouerait ironiquement avec la langue de la même façon que quelqu'un qui répondrait *Oui, je le peux* à la demande indirecte *Peux-tu me passer le sel, s'il te plaît?*

- (1)a Est-elle belle? Oui, elle est belle./Non, elle ne l'est pas. (Interrogation)
- (1)b Est-elle belle! Oui, vraiment très belle!/*Non, elle ne l'est pas. (Exclamation)

Les questclamations sont souvent accompagnées d'une négation explétive, une marque de la négation postiche, qui ne sert nullement à nier. Elle oriente plutôt la réponse positivement, comme dans l'exemple interrogatif (2a). On aura ainsi, dans l'exclamation, des phrases comme (3a), dont l'équivalent assertif serait (3b) et non pas (3c). Quant à des phrases comme (4a), elles impliquent des affirmations du type (4b), plutôt qu'une réponse comme (4c), où le sens négatif serait vraiment pris en compte.

- (2)a Ne viens-tu pas? Si. (interrogatif)

- (3)a N'est-ce pas joli!
- (3)b C'est très joli.
- (3)c Ce n'est pas joli.

- (4)a Où n'est-il pas allé!
- (4)b Il n'y a pas un seul endroit où il n'est pas allé. (= il est allé partout)
- (4)c Il n'est pas allé au Costa Rica.

Ce type de négation n'est pas présent dans les exclamatives-types, où c'est le sens négatif qui sera pris en compte dans l'interprétation. Nous pouvons ainsi opposer la questclamation (5a) à l'exclamation-type (5b), qui donnent le haut degré de deux notions opposées en utilisant le même matériel lexical.

- (5)a N'est-il pas intelligent! (= il est très intelligent)
- (5)b Ce qu'il n'est pas intelligent! (= il n'est vraiment pas intelligent)

a) QC à HD de QT/INT

Cette première sous-catégorie est celle qui se rapproche probablement le plus des exclamatives-types, puisque le haut degré semble plus évident à première vue, sans que l'on fasse intervenir une réponse. C'est un haut degré en quantité/intensité (1abcde).

- (1)a Est-elle belle! (= très belle)
- (1)b N'est-ce pas malheureux! (= très malheureux)
- (1)c C'est-ti pas triste! (= très triste)
- (1)d Si c'est pas joli! (= très joli) (de l'interrog. indirecte)
- (1)e Faut-il être fou! (= extrêmement fou)

On peut aussi faire intervenir une réponse, même si elle n'est pas obligatoire pour comprendre le sens de la questclamation. Cette réponse sera nécessairement orientée vers l'affirmative (2a).

- (2)a Est-elle belle! Oui, (très/vraiment/vraiment très) belle.

b) QC à réponse extrême en QT/QL

Cette deuxième sous-catégorie comprend des phrases dont le haut degré n'apparaît pas à première vue (1abc). Toutefois, une réponse qui correspond à des extrêmes en quantité et en qualité s'impose comme sous-entendu à toutes ces questclamations (2abc). Cette réponse contient l'idée d'une sélection générale (*tout, partout*) qui sera différente de

celle que l'on retrouvera dans les questclamatives impliquant le haut degré de qualité d'un nom en réponse ou en commentaire.

- (1)a Que n'a-t-il pas lu!
- (1)b Où n'est-il pas allé!
- (1)c Combien de personnes n'a-t-il pas rencontrées!

- (2)a Que n'a-t-il pas lu!
R = Il a tout lu (QT), même les livres les plus difficiles à lire! (QL)
- (2)b Où n'est-il pas allé!
R = Il est allé partout (QT), même dans les endroits les plus inaccessibles! (QL)
- (2)c Combien de personnes n'a-t-il pas rencontrées!
R = Il les a toutes rencontrées (QT), y compris les personnalités les plus célèbres! (QL)

c) QC impliquant le HD de QL du N en R ou en commentaire

Ce troisième type de questclamatives (en lien avec l'interrogation indirecte) demande lui aussi d'aller chercher le haut degré dans une réponse ou un commentaire fortement orienté, qui sélectionneront cette fois-ci un nom particulier, caractérisé par une qualité à un haut degré (1abc).

- (1)a C'est incroyable où je suis allé!
R = Un endroit (féerique/fantastique/horrible/terrifiant).
- (1)b Quand je pense (à) quand je suis parti!
R = Un moment extrêmement (bien/mal) choisi
- (1)c C'est fou à qui j'ai parlé!
R = J.-M. Léard, le chanteur populaire le plus inconnu au monde!

Nous pouvons peut-être inclure dans cette catégorie les phrases qu'étudiait Henry (1977), du type (2ab). Quoique différentes d'un point de vue morphologique et syntaxique, on voit qu'elles mettent l'accent sur un nom porté à un haut degré de qualité dans une réponse fortement orientée (3ab). Elles sont peut-être aussi un moyen d'aller chercher le haut degré de qualité sans utiliser *quel*, agrammatical avec le déterminant défini (4a).

- (2)a Ce que c'est que la vie!
- (2)b Ce que c'est que de mourir!

- (3)a Ce que c'est que la vie!
R = Une chose (extraordinaire/terriblement injuste/totalement absurde).
- (3)b Ce que c'est que de mourir!
R = Un moment vraiment émouvant/un passage extrêmement crucial.

- (4)a *Quelle est la vie!

3.2.2 Morphologie

a) *QC à HD QT/INT et interrogation totale*

Ces phrases sont marquées par l'inversion du sujet et du verbe (1ab) ou font intervenir des particules (2ab). On retrouvera *si* dans cette catégorie, que nous avons déjà étudié avec les exclamatives-types (3a), mais que nous incluons dans cette partie aussi, puisqu'il est suivi de la négation explétive. Cela invite à voir en lui le marqueur de l'interrogation indirecte et non le *si* adverbial. La particule *-ti* (ou *t'y*), présente, tout comme *si*, dans l'interrogation totale, pourra aussi donner un haut degré exclamatif tout en évitant l'inversion. Son histoire sera mieux étudiée dans la partie sur le français québécois, puisqu'elle y connaît une variante très répandue (*-tu*), dans l'interrogation comme dans l'exclamation.

- (1)a Est-elle belle!
- (1)b N'est-ce pas beau!

- (2)a Si c'est pas beau!
- (2)b C'est-ti pas beau!

- (3)a Si c'est beau! (E-type – zone d'intersection)

L'exemple (3a) nous montre le lien entre le *si* particule de l'exclamation-type et le *si* des questclamations, duquel il est peut-être issu.

b) *QC à réponse extrême en QT/QL et interrogation partielle*

Ces questclamatives utilisent des pronoms de l'interrogation partielle. On retrouvera ainsi quelques morphèmes utilisés dans les exclamatives-types (1ab), en plus de quelques autres (1cdefg). Ce ne sont pas tous les marqueurs de l'interrogation partielle qui se retrouvent dans cette zone, puisque certains (2ab) ne peuvent obtenir une réponse extrême du type *tout*, *toujours*, *partout*, ne peuvent être qu'interrogatifs et contiennent par le fait même une négation qui n'est pas explétive. Pour *comment*, la version grammaticale de (2b) sera (2c), une exclamative-type qualitative (manière) dont le marqueur n'est pas en lien avec l'interrogation partielle. *Ce que* n'est pas présent puisque son emploi pronominal se trouve plutôt en subordonnée (2d). Également, la nature de ces marqueurs n'est pas la même que dans l'exclamation-type, puisque les marqueurs des questclamatives gardent leur

fonction pronominale (3a), alors qu'ils sont spécifieurs ou particules dans l'exclamation-type (3b).

- (1)a **Que** n'a-t-il pas fait!
- (1)b **Qu'est-ce qu'**il n'a pas fait!
- (1)c **Quand** n'a-t-il pas été gentil!
- (1)d **Où** n'a-t-il pas navigué!
- (1)e **Combien** de gâteaux n'a-t-il pas goûtés!
- (1)f **À qui** n'a-t-il pas parlé!
- (1)g **Quelles** femmes n'a-t-il pas embrassées!

- (2)a ***Pourquoi** n'a-t-il pas mangé! (*dans un sens questclamatif)
- (2)b ***Comment** n'a-t-il pas fabriqué ce bateau! (*dans un sens questclamatif)
- (2)c **Comme** il a fabriqué ce bateau! (E-type)
- (2)d **??Ce qu'**il n'a pas fait! (??dans un sens questclamatif)

- (3)a **Qu'est-ce qu'**il n'a pas fait! (pronom complément direct)
- (3)b **Qu'est-ce qu'**il a fait des conneries!
(particule exclamative, donnant une idée de quantité)

c) QC impliquant le HD de QL du N en R ou en commentaire et interrogation partielle

Ce type de phrases inclut aussi des marqueurs de l'interrogation partielle (1abcde) qui peuvent aussi entrer dans l'interrogation indirecte. Certains se trouvent dans la sous-catégorie précédente (*quand, où, qui, qu'est-ce que*), et d'autres qui ne pouvaient s'y trouver sont acceptés (*pourquoi, comment*). *Comment* (1e) s'y trouve uniquement dans son sens /MANIÈRE/. *Quel* (1f) et *combien* (1g) ne se trouvent pas dans cette zone, puisque leur version subordonnée, qui contient déjà le nom porté à un haut degré, entre dans l'exclamation-type. Toutefois, une paraphrase avec *quel* ou ses semblables peut toujours apparaître (2abcde). *Que* ne se trouve pas dans cette zone puisqu'il est non autonome, donc agrammatical en subordonnée (3a), mais il peut être remplacé par ses équivalents *ce que* ou *qu'est-ce que* (3b).

- (1)a Quand je pense (à) **quand** je suis partie! (Un moment très mal choisi)
- (1)b Quand je pense (à) **où** il est allé! (Un endroit incroyable)
- (1)c Quand je pense à **qui** il a parlé! (Une personne extrêmement dangereuse)
- (1)d Quand je pense à **pourquoi** il s'est marié! (Une raison terriblement bête)
- (1)e Quand je pense à **comment** il a fabriqué son bateau!
(Une technique éminemment farfelue)
- (1)f Quand je pense à **quel** livre il a dû lire! (E-type)
- (1)g Quand je pense à **combien** de gâteaux il a mangés! (E-type)

- (2)a Quand je pense à **quel** moment...
- (2)b Quand je pense à **quel** endroit...
- (2)c Quand je pense à **quelle** personne...
- (2)d Quand je pense à la raison pour **laquelle**...
- (2)e Quand je pense à la manière avec **laquelle**...

- (3)a *Quand je pense à **que** j'ai fait!
- (3)b Quand je pense à (**ce que/qu'est-ce que**) j'ai fait!
(Une connerie épouvantable!)

Ce que et *qu'est-ce que* peuvent aussi se glisser dans le paradigme sous leur forme *ce que c'est que* ou *qu'est-ce que c'est que* (4ab), des formes qui existent également dans les interrogatives indirectes (5ab) et avec d'autres marqueurs (6a).

- (4)a **Ce que c'est que** la vie!
- (4)b **Qu'est-ce que c'est que** la vie!

- (5)a Je sais **ce que c'est que** cet air.
- (5)b Je sais **qu'est-ce que c'est que** cet air.

- (6)a Quelle belle surprise que c'est ça!

Mis à part ces constructions particulières, ce sont des marqueurs autonomes qui seront sollicités dans cette zone, puisque la subordination, très fréquente comme nous le verrons en syntaxe, peut se faire derrière un verbe du type *penser à*, qui contient une préposition et demande donc d'être suivi d'un élément autonome.

3.2.3 Syntaxe

a) *QC à HD QT/INT inversées ou à particule*

1) *Catégories*

Ces questclamatives donnent souvent le haut degré d'un adjectif (1abcde). Elles sont étranges avec le nom (2a) et très étranges avec le verbe (2b), l'adverbe (2c) ou le spécifieur (2d). Le verbe *être* est souvent présent et la négation explétive est possible (3abc).

- (1)a Est-elle belle! (ADJ)/Est-elle femme! (N employé comme ADJ)
- (1)b N'est-il pas intelligent!
- (1)c C'est-ti pas malheureux!
- (1)d Faut-il être fou!
- (1)e Si c'est pas triste!

- (2)a ?Y a-t-il des gens!
- (2)b ??Faut-il courir!
- (2)c ??Faut-il courir lentement!
- (2)d ??Faut-il manger souvent!

- (3)a Est-elle belle!/N'est-elle pas belle!
- (3)b C'est-ti malheureux!/C'est-ti pas malheureux!
- (3)c Si c'est triste! (Intersection avec E-type)/Si c'est pas triste!

2) Distribution

La particularité de ces questclamatives est de comporter une inversion sujet-verbe (1ab), qui disparaît en présence d'une particule (2ab), suivant la tendance du français contemporain.

- (1)a **Est-elle** délicate!
- (1)b Faut-il être jaloux!

- (2)a Si **elle** n'est pas délicate!
- (2)b **Il est-ti** pas jaloux!

3) Subordination

La subordination est impossible avec ce type de questclamatives, puisque dans les phrases où le sujet et le verbe sont inversés, aucun subordonnant n'est présent (1ab). La particule *-ti* (1c) n'apparaît pas non plus dans une position où la subordination est possible. *Si* a le même comportement que lorsqu'il se trouve en exclamation-type, c'est-à-dire qu'il subordonne seulement avec quelques verbes à l'impératif (2ab).

- (1)a *Quand je pense est-elle belle!
- (1)b *Regarde est-elle belle!
- (1)c *C'est fou c'est-ti pas triste!

- (2)a Regarde si c'est pas joli!
- (2)b Montre un peu si c'est pas joli!

b) QC à réponse extrême en QT ou QL sans subordination

1) Catégories

Ces questclamatives, toujours utilisées avec la négation explétive (1abc), ne sont employées qu'avec le verbe, conjugué (2a) ou à l'infinitif (2b) et portent sur une quantité ou une qualité d'un N en réponse.

- (1)a OÙ n'est-il pas allé!
- (1)b Quand n'a-t-il pas gaffé!
- (1)c Combien de personnes n'a-t-il pas rencontrées!

- (2)a Qu'est-ce qu'il n'a pas fait!
- (2)b Qu'est-ce qu'il ne faut pas faire!

2) Distribution

Le sujet et le verbe sont inversés lorsqu'un marqueur de l'interrogation partielle est présent (1abcd), sauf s'il entre dans la composition d'une particule (2abcd). Les exemples (2abc) sont toutefois peu naturels en questclamatives, tout comme ceux de Obenauer (1994, cité dans Valois 1997), sans négation explétive et sans inversion (3a). Ils sont sans doute plus naturels en interrogative.

- (1)a OÙ n'est-il pas allé!
- (1)b Quand n'a-t-il pas gaffé!
- (1)c Combien de personnes n'a-t-il pas rencontrées!
- (1)d Que n'a-t-il pas fait!

- (2)a Où est-ce qu'il n'est pas allé!
- (2)b Quand est-ce qu'il n'a pas gaffé!
- (2)c Combien de personnes est-ce qu'il n'a pas rencontrées!
- (2)d Qu'est-ce qu'il n'a pas fait!

- (3)a Sur les routes de combien de pays il a usé ses semelles!

3) Subordination

Même si un marqueur pouvant jouer le rôle de subordonnant se trouve en tête de ce type de phrases, aucune subordonnée n'apparaîtra (1abc), car la subordination exclut l'inversion du sujet et du verbe ainsi que la négation explétive, qui se trouvent toutes deux dans ce type de questclamatives. Rétablir l'ordre sujet-verbe en enlevant la négation

donnerait un tout autre sens à la phrase (2a) ou donnerait un sens interrogatif si la négation, qui deviendrait non explétive, était gardée (3ab).

- (1)a *Quand je pense à où n'est-il pas allé!
- (1)b *C'est fou où est-ce qu'il n'est pas allé! (*dans un sens questclamatif)
- (1)c *C'est étonnant quand n'a-t-il pas gaffé!

- (2)a Quand je pense (à) où il est allé! (questclamative du troisième sous-groupe)

- (3)a Je me demande combien de personnes (est-ce qu')il n'a pas rencontrées.
R = Il n'a rencontré ni M. Mercier ni Mme Dostie, ce qui fait 2 personnes.
(Interrogative indirecte, négation réelle)
- (3)b Je me demande qu'est-ce qu'il n'a pas fait pour avoir une si mauvaise note.
R = Il a oublié de faire une introduction.

c) *QC impliquant le HD de QL du N en R ou en commentaire avec subordination*

1) *Catégories*

Les pronoms de cette sous-catégorie se trouvent souvent à la suite d'une préposition présente dans le prédicat enchâssant (1abc), au contraire des marqueurs des autres questclamations, qui ne subordonnent pas. Cette préposition est facultative devant certains marqueurs (1bc)

- (1)a C'est incroyable à qui j'ai parlé!
- (1)b Quand je pense (à) où tu es allé!
- (1)c Quand je pense (à) quand je suis parti!

2) *Distribution*

Les marqueurs sont toujours en tête de proposition (1ab), en place pour subordonner, et le sujet et le verbe ne sont jamais inversés (2ab).

- (1)a C'est incroyable à qui j'ai parlé!
- (1)b *C'est incroyable j'ai parlé à qui!

- (2)a Quand je pense à où tu es allé!
- (2)b *Quand je pense à où es-tu allé!

3) *Subordination*

Au contraire des deux premiers types de questclamatives, la subordination est ici fréquente, peut-être même nécessaire (1abc). Les mêmes phrases, sans être enchâssées, sont

moins spontanées dans un sens questclamatif (2abc), puisqu'elles sollicitent une interprétation interrogative (3abc). Comme un circonstant indirect amène la subordination, les emplois avec une préposition seront mieux en subordonnée (1a-2a), alors que certains emplois sans préposition sont acceptables sans subordination (4ab). Radford (1989, p. 260) donne également quelques exemples sans subordination, mais avec un contexte qui permet de rendre le sens exclamatif plus évident (5abcd). L'ajout de *quand même* favorise également une interprétation exclamative (6a).

- (1)a C'est incroyable à qui j'ai parlé!
- (1)b Quand je pense (à) quand elle est partie!
- (1)c Quand je pense (à) où tu es allé!

- (2)a ?À qui j'ai parlé!
- (2)b ?Quand elle est partie!
- (2)c ?Où tu es allé!

- (3)a À qui j'ai parlé?
- (3)b Quand elle est partie?
- (3)c Où tu es allé?

- (4)a Qui je vois là-bas!
- (4)b C'est fou qui je vois là-bas!

- (5)a Qu'est-ce qu'elle a comme copains et qui elle fréquente!
- (5)b Les Dubois sont partis... Et où ils sont allés!
- (5)c Ils sont sortis... Et jusqu'à quand ils sont restés dehors!
- (5)d Elle a été assaillie... Et avec quoi on l'a frappée!

- (6a) (Quand je pense à) où ils sont allés. quand même!

Le cas de *ce que c'est que* est différent, puisqu'il se présente plus facilement sans subordination (7a). On peut toutefois établir un lien avec *voilà*, qui permet de subordonner dans une construction près des assertives (7b). La construction intermédiaire pourrait être (7c), mais le cas reste délicat.

- (7)a Ce que c'est que la vie! (exclamatif)
- (7)b Voilà ce que c'est que la vie! (assertif)
- (7)c C'est fou ce que c'est que la vie! (intermédiaire)

3.2.4 Synthèse

Les questclamatives se séparent en trois zones : les questclamatives à haut degré de quantité/intensité, les questclamatives à réponse extrême en quantité et en qualité et les questclamatives à haut degré de qualité du nom en réponse ou en commentaire. Ce sont toutes des interrogations rhétoriques, c'est-à-dire qu'elles ont une forme interrogative (parfois indirecte), mais ne font pas une demande d'information. Elles donnent plutôt le haut degré d'un élément présent dans la phrase ou inscrit dans une réponse fortement imposée que l'on peut imaginer à la « question » posée.

Les formes qu'elles possèdent et les marqueurs qu'elles utilisent sont ceux de l'interrogation. La tendance à intégrer des particules pour éviter l'inversion se fait d'ailleurs sentir dans les questclamatives, tout comme c'est le cas dans les exclamatives-types. La négation explétive est souvent présente, peut-être pour éviter les ambiguïtés avec l'interrogation.

Enfin, la subordination, impossible dans les premières sous-catégories, semble très favorisée dans la dernière. Deux cas sont particuliers : *si* et *ce que c'est que/qu'est-ce que c'est que*. Dans son emploi comme particule, *si* est présent tant dans les questclamatives que dans les exclamatives-types. C'est sans doute à cause de cette intersection qu'il peut subordonner (1a). Quant à *ce que c'est que/qu'est-ce que c'est que*, acceptables sans faire partie d'une phrase enchâssée (2a), contrairement aux autres exemples de la série (2b), on se demande s'ils font vraiment partie des questclamatives de la troisième sous-catégorie. Ils sont peut-être un peu en marge déjà du fait que le nom porté à un haut degré de qualité est présent dans la phrase (3a), alors qu'on doit aller le chercher dans une réponse ou un commentaire dans les cas voisins (3b).

(1)a Regarde si c'est pas joli!

(2)a (C'est incroyable) ce que c'est que la vie!

(2)b ?Où il est allé!

(3)a Ce que c'est que la vie! = La vie, c'est incroyable!

(3)b Quand je pense à où il est allé! = Il est allé dans un endroit incroyable!

TABLEAU 3.2 - LES QUESTCLAMATIVES EN FR

	QC À HD QT/INT	QC À RÉPONSE EXTRÊME EN QT-QL	QC À HD DE QL DU N EN RÉPONSE OU EN COMMENTAIRE
SÉM.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Apparentées aux interrogations rhétoriques ▪ HD QT/INT en faisant intervenir réponse ou non ❖ <i>Est-elle belle!</i> ❖ <i>C'est-ti pas triste!</i> ❖ <i>Si c'est pas triste!</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Apparentées aux interrogations rhétoriques ▪ Réponse imposée : extrême en QT-QL ❖ <i>Où n'est-il pas allé! (Partout, même dans les endroits les plus inaccessibles!)</i> ❖ <i>Que n'a-t-il pas fait! (Tout, même les choses les plus incroyables!)</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Apparentées aux interrogations rhétoriques ▪ HD QL du N en réponse ou en commentaire ❖ <i>Quand je pense à où il est allé! (Un endroit divin!)</i> ❖ <i>C'est incroyable à qui j'ai parlé! (Une personne vraiment parfaite!)</i>
MORPHO.	<ul style="list-style-type: none"> • Inversion S-V ou particules (<i>si, -ti</i>) de l'interrogation totale, pour éviter l'inversion ▪ Négation explétive possible 	<ul style="list-style-type: none"> • Pronoms de l'interrogation partielle (<i>que, qu'est-ce que, quand, où, combien, qui, quel, *pourquoi, *comment</i>) • Toujours négation explétive 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pronoms de l'interrog. partielle (<i>où, quand, comment, pourquoi, qui, ce que, qu'est-ce que</i>) → Possibilité d'avoir <i>ce que c'est que, qu'est-ce que c'est que</i> ▪ Négation explétive impossible
SYNT.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sur ADJ • Inversion S-V, sauf si particule ▪ Particules : <i>si</i> (avec NEG explétive) toujours en tête de P; <i>-ti</i> jamais en tête de P ▪ *Subordination (sauf pour <i>si</i> avec V impératif) ❖ <i>*C'est fou c'est-ti pas triste!</i> → <i>Si</i> en intersection avec E-type (<i>Si c'est triste!</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ V impliqué (peut revenir dans R avec <i>tout/partout</i>) ▪ Inversion S-V sauf si particule • *Subordination (pcq SUB interdit inversion et NEG explétive) ❖ <i>*C'est incroyable où n'est-il pas allé!</i> → Lien vers QC à HD de QL du N si pas inversion ni NEG (<i>C'est incroyable où il est allé!</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prépositions souvent présentes ▪ Marqueurs en tête de P, pour subordonner ▪ *Inversion S-V ▪ Subordination quasi obligatoire (sauf pour <i>ce que c'est que</i>) ❖ <i>Quand je pense à où il est allé!</i> ❖ <i>?Où il est allé!</i>

3.3 Conclusion

Nos deux grands types exclamatifs comprennent des phrases qui accomplissent des actes illocutoires expressifs en utilisant des marqueurs indéfinis donnant le haut degré de quantité ou de qualité d'un élément présent dans la phrase ou impliqué dans une réponse. Ces phrases entretiennent un lien avec les systèmes comparatif, consécutif, relatif et interrogatif, aux côtés desquels elles évoluent en suivant parfois les mêmes tendances.

Elles se partagent d'abord une série de marqueurs, indéfinis, qui s'adapteront à chacun de ces systèmes selon leurs contraintes respectives. On peut également faire un lien vers les assertives avec les phrases du troisième sous-système des exclamatives-types (*si-tant-tellement*), qui sont voisines des consécutives, un type d'assertives. Le lien avec les interrogatives est le plus évident, tant en morphologie qu'en syntaxe, et le fait le plus marquant dans l'histoire récente des exclamatives et des interrogatives aura sans doute été l'apparition de particules, permettant la disparition de l'inversion du sujet et du verbe.

Par ailleurs, il peut être intéressant d'étudier, pour une même langue, les similitudes et les particularités d'un système linguistique un peu différent, qui a évolué en parallèle. Nous nous intéresserons donc maintenant au système exclamatif du français québécois, afin de voir si les tendances que nous retrouvons en français de référence s'y trouvent aussi ou si la distance entre les deux systèmes est telle que l'exclamation en français québécois serait composée de faits originaux et isolés.

CHAPITRE 4 : L'EXCLAMATION EN FRANÇAIS QUÉBÉCOIS

4.1 Études antérieures

Puisque les études sur les exclamatives en général ne sont pas très nombreuses, il est prévisible que celles sur les exclamatives en français québécois soient encore plus rares. Quelques pages de la *Grammaire québécoise d'aujourd'hui* (Léard, 1995), un des rares ouvrages à broser un tableau assez large de la grammaire du québécois, sont consacrées à l'exclamation (voir aussi Seutin 1975, qui ne parle pas spécifiquement de l'exclamation). L'auteur s'attarde particulièrement aux particules *-tu*, *//K/*, *don* et *donben* (voir aussi Léard 1996), que l'on retrouve dans les exclamatives (1abcd), sans faire l'étude détaillée du domaine. On trouve aussi quelques pistes, sans que les exclamatives soient étudiées en particulier, dans des travaux comme celui de Vinet (1997) sur *tu-pas*, présent entre autres dans des « assertions emphatiques » qui correspondent à nos exclamations (2ab), ou celui de Picard (1992), sur le *tu* interrogatif du québécois (3a). Sinon, on doit se contenter de faits épars, signalés au passage, dans des études diverses, comme celle de Vincent *et al.* (1995), qui signale la parenté morpho-syntaxique des interrogatives et des exclamatives en donnant un exemple du *-tu* québécois (4ab).¹⁰

- (1)a Faut-tu être niaiseux pour dire ça!
- (1)b Ik t'es drôle!
- (1)c T'es don drôle!
- (1)d Y est don ben niaiseux!

- (2)a C'est-tu (-pas) choquant!
- (2)b Elle est-tu (-pas) menteuse rien qu'un peu!

- (3)a Il vient-tu? (interrogatif)

- (4)a Il est tu beau, Mick Jagger?
- (4)b Il est tu beau, Mick Jagger!

¹⁰ La graphie des exemples correspond au choix des auteurs cités.

4.2 Choix des exemples

Le français de référence (FR) et le français québécois (FQ) partagent une zone commune très large sur les plans grammatical et lexical. La zone commune s'élargit si on inclut le français québécois « soutenu », et encore plus avec les variétés écrites et surtout littéraires ou recherchées, qui ne se distinguent plus beaucoup du français de référence. Le travail d'analyse que nous faisons porte sur le français québécois spontané, sur une langue de tous les jours, utilisée par une majorité de locuteurs. Bien entendu, une variante que nous considérerons caractéristique du français de référence pourra être produite par un locuteur québécois, soit dans un contexte social qui demande l'utilisation d'un français plus soutenu, soit tout simplement par mimétisme

Les exemples que nous donnons proviennent de sources diverses. Ils ont pu être forgés (si le jugement linguistique était certain); ils ont parfois été tirés de la vie quotidienne (une conversation entendue au restaurant, un commentaire d'animateur de télévision ou de radio, une discussion avec des amis, etc.) ou encore ont été cherchés, particulièrement en cas de doute sur la grammaticalité, dans une banque de données textuelles. Nous avons consulté à cet effet la BDTS (Banque de données textuelles de Sherbrooke, Université de Sherbrooke), Actualité-Québec (CEDROM-SNi, Outremont), le Corpus du français du Témiscouata (UQAR, UQAM, UdeM) et QUÉBÉTEXT (Université Laval).

Notre étude sera faite à partir de la typologie et des critères établis précédemment pour le français de référence. Nous étudierons les similitudes et les particularités du français québécois tant en sémantique, en morphologie qu'en syntaxe, pour chacun des sous-systèmes déjà établis. Nous verrons de ce fait si les zones tracées sont pertinentes et si les tendances observables en français de référence le sont aussi en français québécois. Quelques commentaires sur l'histoire et l'orthographe des nouvelles formes seront ajoutés lorsque ce sera pertinent.

4.3 Les exclamatives-types

4.3.1 Sémantique

Les exclamatives-types du français québécois, tout comme celles du français de référence, donnent sémantiquement un haut degré de qualité ou de quantité/intensité. En FQ, comme en FR, on retrouve l'expression de la qualité accompagnée d'une possibilité de quantité avec *quel* (1a), et seulement celle de la quantité/intensité avec *si*, *tant* et *tellement* (2abc). On voit cependant une légère différence dans le premier sous-système du FQ (*que*, *eh* (*ce*) *que*, *comme*, *comment*, *donc*, *donc ben*), où une ambiguïté en QT/QL pouvait planer dans certains exemples du FR (3a), mais ne semble pas subsister en FQ (3b), peut-être à cause de l'influence du *comment* quantitatif, traité plus loin.

- (1)a Quelle affiche! (Une très belle affiche - QL/Une énorme affiche - QT) (FR/FQ)
- (2)a C'est si gentil!/Si c'est gentil! (Int.) (FR/FQ)
- (2)b Ils avaient tant de peine! (Int.) (FR/FQ)
- (2)c Elle est tellement grande! (Int.) (FR/FQ)
- (3)a Comme il mange! ('Il mange beaucoup' - QT/'Il mange drôlement' - QL) (FR)
- (3)b C'est pas croyable comme i mange! ('Il mange beaucoup' - QT) (FQ)

4.3.2 Morphologie

Si peu de différences sont présentes en sémantique, ce qui n'est pas étonnant compte tenu du fait que la définition de l'exclamation repose en bonne partie sur cette composante, on en retrouve beaucoup plus en morphologie.

a) *Que*, *eh* (*ce*) *que*, *comme*, *comment*, *donc*, *donc ben*¹¹

Rappelons que le premier sous-système du FR est composé de *que*, *ce que*, *qu'est-ce que*, *comme*, *comment* (*que*) et *combien*. Dans le langage courant, *que* est disparu sauf dans les subordonnées impliquant un juron (1a); *ce que* et *qu'est-ce que* sont de nouvelles particules exclamatives très productives tant dans les indépendantes que dans les subordonnées (2ab); *comme* est toujours présent (3a), plus rare en indépendante en raison

¹¹ Le choix de l'orthographe sera justifié plus loin.

de la concurrence de *ce que* et *qu'est-ce que*; *comment (que)* commence à avoir quelques attestations, surtout en subordonnée (4a) et *combien* reste dans quelques constructions où les autres marqueurs ne peuvent apparaître (5a).

- (1)a Putain que c'est beau!
- (2)a Qu'est ce que c'est beau!
- (2)b C'est incroyable ce que c'est beau!
- (3)a C'est étonnant comme il est grand!
- (4)a T'as vu comment que c'était petit!
- (5)a Quand je pense à combien de canards il a tués! (après PREP et devant N)

En FQ, ce ne sont pas tout à fait les mêmes marqueurs qui vont intervenir. Tout comme en FR, *que* ne pourra apparaître qu'en subordonnée avec un juron, mais dans des emplois particuliers au FQ que nous verrons en syntaxe (6a). *Ce que* et *qu'est-ce que*, les nouvelles particules du FR, ne font pas partie de la série des morphèmes exclamatifs du québécois spontané (7ab). *Ce que* peut parfois se trouver dans la langue écrite, plus près du FR, au contraire de *qu'est-ce que*, qui n'apparaît pratiquement jamais, même à l'écrit. *Comme* et *comment que* ne sont utilisés qu'en subordonnée (8ab) et *comment que* semble avoir une fréquence beaucoup plus élevée en FQ qu'en FR. *Comment*, seul ou avec *que*, peut d'ailleurs marquer la quantité aussi dans l'interrogation, où il peut parfois remplacer *combien* (9a), fait qu'on ne retrouvait pas en FR. *Combien*, déjà vieilli ou littéraire dans plusieurs emplois du FR, ne fait pas non plus partie du FQ spontané (10a).

- (6)a Osti que c'était drôle!
- (7)a Ce que c'est beau! (inexistant en FQ spontané)
- (7)b Qu'est-ce que c'est beau! (inexistant en FQ spontané)
- (8)a C'est fou comme il grandit vite!
- (8)b T'sais comment que j'aime ça!
- (9)a - Comment (ça coûte/que t'as)?
- 3 \$.
- (10)a C'est incroyable combien c'est grand! (inexistant en FQ spontané)

Cette première comparaison peut laisser l'impression qu'aucun marqueur ne peut apparaître en indépendante dans les exclamatives du FQ. Ce n'est pourtant pas le cas, puisque de nouvelles particules se sont développées aussi dans cette variété de français.

1) Le renforcement grammaticalisé : de nouvelles particules en FQ

Berthelon (1955, p. 25 et suiv.) soulignait que les marqueurs exclamatifs pouvaient être renforcés, entre autres, par des interjections (1a), parfois répétées (1c), ou par un *donc* intensif (2ab).

- (1)a Oh! Que je suis encombrée!
- (1)b Ah! Que cette histoire me trotte par la tête!
- (1)c Oh! Oh! Oh! Ce que ça peut être buté, un savant!

- (2)a Que tout cela est donc morne et poussiéreux!
- (2)b Qu'Albert est donc heureux!

En FQ, ce processus de renforcement semble s'être généralisé au point où certaines constructions ont été grammaticalisées. Nous étudierons les cas de *eh que*, de *donc* et de *donc ben*, sur lesquels nous ajouterons quelques commentaires historiques et orthographiques.

- Eh que -

En FQ, *que* et *ce que* ne se rencontrent jamais seuls; ils sont toujours précédés de l'interjection (*eh*, *ah*), qui n'est pas répétée (1a), comme ce pouvait être le cas en FR lorsqu'elle accompagnait le morphème exclamatif pour le renforcer (1b). *Eh que* (2a) et *ah que* (2b) semblent fréquents, mais il est aussi possible de rencontrer *eh ce que* (2c) et *ah ce que* (2d). Comme les interjections qui précèdent *que* et *ce que* ne sont pas de simples marques facultatives de renforcement, mais bien des parties intégrées au morphème, nous considérerons que les formes *eh que*, *eh ce que*, *ah que* et *ah ce que* ont été grammaticalisées.

- (1)a *Eh! Eh ! Eh que c'est beau! *[I-I-I-ksebo] (FQ)
- (1)b Oh! Oh! Oh! Ce que ça peut être buté, un savant! (FR)

- (2)a Eh que c'est beau!
- (2)b Ah que c'est beau!
- (2)c Eh ce que c'est beau!
- (2)d Ah ce que c'est beau!

Comme nous le verrons en syntaxe, ces nouvelles formes suivent la tendance du FR, puisqu'elles sont utilisées comme particules. L'usage du déterminant devant le nom dans les exclamatives qui emploient ces nouveaux morphèmes nous le montre (3ab).

- (3)a Ah qu'y avait du monde!
- (3)b Eh ce qu'y avait des oiseaux!

- *Donc et donc ben* -

En FR, comme nous l'avons vu précédemment, *donc* peut être présent pour renforcer une exclamative (1a). C'est ce même *donc*, explétif selon *Le Nouveau Petit Robert* (1993), que l'on retrouve entre autres dans les interrogatives (1b) et les impératives (1c).

- (1)a Qu'Albert est donc heureux!
- (1)b Qu'y a-t-il donc, encore?
- (1)c Taisez-vous donc!

En FQ, *donc* peut être utilisé seul et jouer le rôle de morphème exclamatif (2a). Il peut également être combiné avec *ben* pour former le marqueur *donc ben* (2b). Il est aussi possible de rencontrer *ben donc* (2c), parfois perçu comme une erreur de production par les témoins consultés, mais bel et bien attesté. Le cas de *ben* est particulier, puisqu'une intonation caractéristique pourra lui donner un sens qui semble être exclamatif (3ab). *Donc ben* ne connaît pas d'emploi assertif (4a), au contraire de *ben* (4b). Quelques emplois de *donc* dans des constructions qui se rapprochent des assertives nous font hésiter sur son statut (4c-5c), en comparaison avec (4ab-5ab). Le test employé en (4c) nous laisse penser qu'il pourrait être employé comme assertif, mais l'interprétation en (5c) et un exemple formulé autrement (6a), en comparaison avec (6b) nous montrent que *donc* est utilisé en tant qu'exclamatif.

- (2)a T'es **donc** drôle!
- (2)b T'es **donc ben** drôle!
- (2)c Tu manges **ben donc** lentement!

- (3)a Oui, franchement, t'es **ben** belle là-dedans. (= tu es très belle)
- (3)b (Wow), t'es **ben** belle là-dedans!
(avec une intonation particulière, équivaut à l'emploi exclamatif)

- (4)a *C'est vrai qu'y était **donc ben** drôle.
 (4)b C'est vrai qu'y était **ben** drôle. (= c'est vrai qu'il était très drôle)
 (4)c C'est vrai qu'y était **donc** drôle, (lui).
- (5)a *Y était **donc ben** drôle, lui, hein?
 (5)b Y était **ben** drôle, lui, hein?
 (Clairement assertif-interrogatif, on cherche une vraie réponse)
 (5)c Y était **donc** drôle, lui, hein?
 (Plutôt expressif, on s'attend à avoir *Oh oui!* en réponse)
 [Emploi au présent permet à Sa d'être correct, mais emploi expressif]
- (6)a *C'est sûr qu'y était **donc** drôle, mais il n'était pas gentil du tout. (*assertive)
 (6)b C'est sûr qu'y était **ben** drôle, mais il n'était pas gentil du tout. (O.K. assertive)

Donc est clairement particule, puisqu'un déterminant est employé devant le nom en sa présence (7ab). *Donc ben* a toutefois un statut intermédiaire, puisqu'on l'emploie en tant que particule (8a) ou en tant que spécifieur (8b).

- (7)a Y a donc **du** monde!
 (7)b *Y a donc **de** monde!
- (8)a Y a donc ben **du** monde!
 (8)b Y a donc ben **de** monde!

2) *Considérations historiques*

Le FQ s'est ainsi doté de nouvelles formes pour produire des exclamatives directes. Les interjections *eh* et *ah*, ainsi que le morphème *donc* pouvaient être présents dans les exclamatives du FR à titre d'éléments de renforcement, tandis que *donc ben* est un morphème particulier au FQ. Pour les interjections, un processus de grammaticalisation s'est graduellement mis en place pour en arriver aux formes figées que l'on connaît en FQ. Toutefois, l'origine de *donc ben* reste obscure.

Comme les corpus oraux sur le FQ sont assez récents (BDTS) et que ceux constitués de lettres de colons écrivant souvent au son ne sont pas assez vastes pour contenir des exclamatives (Corpus du français du Témiscouata), seuls les corpus littéraires québécois (QUÉBÉTEXT, corpus de 1837-1863 et de 1864-1919) donnent quelques pistes sur l'origine de *donc ben*. Ceci comporte bien entendu des désavantages, tels que le biais d'une langue qui se veut plus soutenue et l'absence d'une certitude quant à la prononciation, mais on y trouve tout de même des données intéressantes.

Dans le corpus de 1837-1863, on trouve d'abord des *donc* clairement conclusifs accompagnés de *bien* quantifieurs, adjacents (1a) ou non (1b). On y trouve également *donc* et *bien*, non adjacents, qui pourraient être conclusifs ou tendre vers un emploi exclamatif (2a). Des exemples qui tendent vers l'exclamation ou qui sont exclamatifs, mais adjacents cette fois-ci, sont aussi présents dans le corpus de 1864-1919 (3ab).

(1a) [...] il y avait là un arbre de moins, [...]. Ce lieu et ce moment étaient **donc bien** propres à rappeler en foule, [...], tout ce qui lui était arrivé depuis la dernière fois [...]. (Chauveau, 1853)

(1b) [...] vous trouviez **donc** cela **bien** ennuyeux? (Chauveau, 1853)

(2a) - Et qui est encore au fond de tout ceci?
- Le docteur Rivard.
- Le docteur Rivard? Mais c'est **donc** un homme **bien** dangereux!
(Boucher, 1849-1851)

(3a) Le plus jeune montre une agitation fébrile et porte, à chaque instant, ses regards le long de la rue Buade.
- Tu es **donc bien** pressé de nous quitter, Jules? Dit un de ses amis, d'un ton de reproche.
- Non, mon cher de Laronde, répliqua d'Haberville: oh! que non, je t'assure [...].
(Aubert de Gaspé, 1864)

(3b) L'employé le regarda avec un air qui signifiait « Tiens, mais il aime **donc bien** le français, celui-là, pourtant, il n'a pas l'air d'un Canadien, ni d'un Français. »
(Fortier, 1893)

Compte tenu du type de corpus, il n'est pas possible de savoir si *donc* était prononcé [dɔ̃] ou [dɔ̃k] et si *bien* se prononçait [bjɛ̃] ou [bɛ̃]. Le [k] du *donc* nous donnerait un indice sur sa valeur, puisqu'un emploi sans [k] nous assurerait que c'est notre marqueur exclamatif et non le connecteur. Quant à *bien*, le plus souvent prononcé [bɛ̃] dans son emploi exclamatif en FQ contemporain spontané, il est possible qu'il ait déjà été prononcé comme tel dans une époque plus lointaine. C'est peut-être la forme corrigée et plus standard qui apparaît dans les textes littéraires auxquels nous avons accès, tout comme on peut l'entendre aujourd'hui chez quelqu'un qui veut « bien » s'exclamer (4a).

(4a) T'es donc bien belle aujourd'hui!

La question de la graphie se pose également pour ces nouvelles formes, puisqu'elles ne font pas partie du système étudié par la grammaire scolaire et que les dictionnaires ne les enregistrent pas.

3) Considérations orthographiques

Dans la BDTS, on retrouve les graphies *he que*, *hé que*, *eh que* et *ah que* (corpus oral). Les formes *ha que*, *hi que*, *ih que*, *i que* ou *ik* sont absentes de ce corpus. Dans les études consultées, *hé que* est parfois employé (Léard 1996), tout comme *ik* ou encore, en notation phonétique, [ɪk] ou [ek] (Léard 1995), puisque la construction se prononce souvent avec un *i* ouvert noté [ɪ], se situant entre le [e] et le [i]. Il n'y a pas d'études sur *eh ce que* ([ɪsk] ou [esk]), *ah ce que* ([ask] ou [psk]) ni *ah que* ([ak] ou [pk]), attestés dans la BDTS. Nous choisissons une orthographe qui respecte l'origine postulée de nos morphèmes, soit une interjection (*eh* ou *ah*, les deux semblant fréquentes) combinée avec un morphème exclamatif déjà connu en FR. Cela peut avoir comme avantage de ne pas marginaliser l'emploi québécois. Nous choisissons *eh* plutôt que *hé* par souci d'uniformité avec *ah* et en gardant à l'esprit que la prononciation peut tendre vers le [i].

Le cas de *donc ben*, prononcé [dɔ̃bɛ̃], est plus complexe. Nous avons consulté quelques sources (Actualité-Québec et la BDTS) afin de vérifier s'il y avait une norme orthographique en train de se constituer. Actualité-Québec nous montre d'abord que dans les imprimés québécois, malgré une majorité d'occurrences orthographiées *donc ben* (18/38) ou *donc bien* (16/38), on voit aussi *don ben* (2/38) et *don' ben* (2/38) comme possibilités. Dans la BDTS, *donc ben* (9/13 occurrences), *ben donc* (1/13), *donc bien* (2/13) et *don ben* (1/13 occurrence) sont les formes employées pour le marqueur exclamatif. Dans les rares travaux linguistiques sur ce morphème, on trouve *don ben* (Léard 1995 et 1996). Hug (1997), qui fait une étude des phrases du FR où se réalisent [dɔ̃] et [dɔ̃k], adopte la graphie *donc* dans les deux cas, ce qui correspond à la norme française. *Don bien* est inexistant dans les corpus consultés, ce qui n'est pas étonnant puisqu'il combine un *don* adapté à la prononciation, mais qui ne correspond pas à la norme, avec un *bien* standard, mais non adapté à la prononciation.

ENCADRÉ 4.1 - ORTHOGRAPHE DE [dɔ̃bɛ̃] DANS LES IMPRIMÉS QUÉBÉCOIS (ACTUALITÉ-QUÉBEC) ET DANS LA BDTS

	DONC BEN (28/51)	DON BEN (5/51)	DONC BIEN (18/51)	DON BIEN (0/51)
ACTUALITÉ-QUÉBEC	• 18/38	• 4/38 (dont 2 <i>don'ben</i>)	• 16/38	• 0/38
BDTS	• 10/13 (dont 1 <i>ben donc</i>)	• 1/13	• 2/13 (corpus radio-télé – 0 dans corpus oral)	• 0/13

Doit-on alors écrire *donc* avec ou sans *c*? Doit-on choisir *ben* ou *bien*? D'abord, dans la majorité des cas trouvés dans nos corpus (28 *donc ben* + 18 *donc bien* = 46/51 occurrences avec *donc*), on orthographie *donc* avec le *c*. Cette graphie correspond à la prononciation [dɔ̃], selon la norme française, du moins, et a comme avantage de ne pas marginaliser l'emploi du FQ. Le cas de *ben/bien* est différent, puisque la forme qui correspond à la norme (*bien*) ne reflète pas la prononciation ([bɛ̃]). Le corpus oral de la BDTS nous révèle d'ailleurs que lorsqu'il entre dans la composition de *donc ben*, on le prononce [bɛ̃] et non [bjɛ̃] (11/13 occurrences), les 2 occurrences avec *bien* étant dans le corpus radio-télé et non pas dans les enquêtes orales. Même si plusieurs *donc bien* se retrouvent dans les corpus (18/51, essentiellement à l'écrit), nous choisirons l'orthographe *ben*, d'ailleurs présente dans la majorité des occurrences (28 *donc ben* + 5 *don ben* = 33/51 occurrences avec *ben*) et déjà acceptée sous cette forme dans le *Nouveau Petit Robert*. Bien que quelques personnes emploient [dɔ̃bjɛ̃] dans un souci de faire une exclamation plus soutenue, *donc ben* reflète mieux la prononciation spontanée de notre marqueur que *donc bien*.

Les choix présentés ici sont plutôt de nature politique. Si notre étude avait eu comme but de différencier les deux types de *donc* ([dɔ̃] pour celui utilisé en renforcement et [dɔ̃k] pour le connecteur argumentatif, tant pour le FR que pour le FQ), peut-être aurait-il mieux valu les différencier par leur graphie. Toutefois, comme il n'y a pas d'ambiguïté

dans la prononciation du *donc* de *donc ben* et qu'une norme est déjà en train de se constituer, nous préférons adopter cette tendance et ne pas marginaliser l'emploi québécois. Ces considérations réglées, nous étudierons maintenant la morphologie des 2^e et 3^e sous-systèmes des exclamatives-types du FQ.

b) *Quel*

Quel, toujours prédéterminant, est présent dans les exclamatives du FQ (1a), mais il est moins spontané que *eh que* (1b) ou *donc ben* (1c). On le retrouvera souvent dans la littérature ou dans les textes journalistiques, mais aucune occurrence n'apparaît dans les enquêtes orales de la BDTS.

- (1)a Quelle belle affiche!
- (1)b Eh qu'elle est belle, ton affiche!
- (1)c Elle est donc ben belle, ton affiche!

c) *Si, tant, tellement*

En FR, *si, tant* et *tellement* ont des emplois comme spécifieurs (1abc) et *si* peut aussi être utilisé comme particule (2a).

- (1)a Elle est si belle!
- (1)b Elle a tant travaillé!
- (1)c Elle est tellement belle!

- (2)a Si elle est belle!

En FQ, les emplois de *si* et de *tant* comme spécifieurs sont rares ou moins spontanés. Toutefois, *tellement* est très productif et il tend à devenir particule puisqu'il est possible de le trouver avec (3a) ou sans déterminant (3b) devant le nom.

- (3)a Y a tellement **du** monde ici! (emploi comme particule, avec DET devant N)
- (3)b Y a tellement **de** monde ici! (emploi comme spécifieur, sans DET devant N)

Si particule est aussi possible, surtout avec ADJ, dans des constructions plutôt figées (4a), mais nous l'étudierons plus en détail avec les questclamations, puisqu'il est plus fréquent lorsqu'on le combine avec des marqueurs que nous retrouverons dans cette partie (4b).

- (4)a Si c'est fin, ce p'tit garçon là!
- (4)b Si c'est tu-pas fin d'avoir apporté le thé à memère Thiffault!

Un fait particulier du FQ, qui sera également abordé avec les questclamatives, peut être signalé ici : le marqueur *assez*, qui peut être utilisé seul en FQ pour former une exclamative (5ab), semble pouvoir se placer aux côtés de *si-tant-tellement*, dans le troisième sous-système des exclamatives-types, puisqu'il peut, comme ces marqueurs, entrer dans une consécutive (6ab).

- (5)a Y est assez fin!
 (5)b Y avait assez du beau monde!
- (6)a Y est assez fin que j'y donnerais un gros bec baveux.
 (6)b Y est tellement fin que j'y donnerais un gros bec baveux.

4.3.3 Syntaxe

a) *Que, eh (ce) que, comme, comment, donc, donc ben*

1) Catégories

Eh que, eh ce que, ah que et *ah ce que*, que nous représenterons sous la forme neutre **EH (CE) QUE**, peuvent être utilisés avec N (1a), V (1b), ADJ (1c), ADV (1d) et SPEC (1e). Ils peuvent aussi être renforcés par *donc* (2a) (moins facilement avec V), comme on pouvait le faire avec *que* et *ce que* en FR. Le *donc* sera ici un simple renforcement, et non la marque de l'exclamation.

- (1)a Eh (ce) qu'y a **du** monde!
 (1)b Eh (ce) qu'i mange!
 (1)c Eh (ce) qu'y est beau!
 (1)d Eh (ce) qu'i mange lentement!
 (1)e Eh (ce) qu'i mange beaucoup!
- (2)a Eh (ce) qu'y a donc du monde!

Comme *eh (ce) que* est une particule, on retrouvera toujours un déterminant devant le N qu'il accompagne (1a-3a).

- (3)a *Eh ce qu'y a **de** monde!

Comme et *comment (que)* sont également utilisés avec N (3a-4a), V (3b-4b), ADJ (3c-4c), ADV (3d-4d) et SPEC (3e-4e), mais jamais en indépendante, comme nous le verrons dans la partie sur la subordination. *Comment* avec *que* est bien intégré dans le

système du FQ et il est également possible de trouver la combinaison *comment (est-)ce que*, dans tous les cas (5a).

- (3)a C'est incroyable comme y a **du** monde!
- (3)b C'est incroyable comme i mange! (QT seulement)
- (3)c C'est incroyable comme y est beau!
- (3)d C'est incroyable comme i mange lentement!
- (3)e C'est incroyable comme i mange beaucoup!

- (4)a C'est incroyable comment (qu') y a **du/de** monde!
- (4)b C'est incroyable comment (qu') i mange! (QT ou QL-manière)
- (4)c C'est incroyable comment (qu') y est beau!
- (4)d C'est incroyable comment (qu') i mange lentement!
- (4)e C'est incroyable comment (qu') i mange beaucoup!

- (5)a C'est incroyable comment (est-)ce (qu'y a du monde/qu'i mange/qu'y est beau/ etc.)!

Avec *comme* + N, le déterminant est toujours présent (3a-6a). Ce n'est pas le cas pour *comment (que)*, acceptable avec ou sans déterminant (4a).

- (6)a *C'est incroyable comme y a **de** monde!

Donc est facilement combinable avec N (7a) et ADJ (7c), mais l'est moins avec V (7b), ADV (7d) et SPEC (7e), peut-être à cause d'un statut non autonome qui fait qu'un élément est exigé à sa suite. **Donc ben**, plus autonome, est toutefois acceptable dans toutes ces positions (8abcde).

- (7)a Y a donc du monde ici!
- (7)b ?I mange donc!/?I mange donc, lui!/?Y a donc mangé!
- (7)c Y est donc beau, lui!
- (7)d ?I mange donc lentement!
- (7)e ?I mange donc beaucoup!

- (8)a Y a donc ben du monde!
- (8)b I mange donc ben!
- (8)c Y est donc ben beau!
- (8)d I mange donc ben lentement!
- (8)e I mange donc ben beaucoup!

Donc peut seulement être utilisé si un déterminant est présent devant le nom (9ab), tandis que *donc ben* peut être utilisé tant avec *de* + SN qu'avec *de* + N (10ab). Il est à noter que *donc* n'est pas un renforcement de *ben* (*donc ben* est un morphème non décomposable), puisqu'on ne retrouve pas (11a).

- (9)a Y a donc **du** monde, ici!
 (9)b *Y a donc **de** monde, ici!

- (10)a Y a donc **ben du** monde!
 (10)b Y a donc **ben de** monde!

- (11)a *Y avait **ben de** monde.

2) Distribution

Eh (ce) que est toujours en tête de phrase (1ab). *Comme* (2ab) et *comment (que)* (3ab) sont toujours en tête de proposition, ce qui est normal puisqu'ils doivent subordonner. *Donc* (4ab) et *donc ben* (5ab) sont au contraire toujours à l'intérieur de la phrase, devant l'élément porté à un haut degré.

- (1)a Eh (ce) que c'est beau!
 (1)b *C'est eh (ce) que beau!
- (2)a C'est incroyable comme c'est beau!
 (2)b *C'est incroyable c'est comme beau!
- (3)a C'est incroyable comment (que) c'est beau!
 (3)b *C'est incroyable c'est comment (que) beau!
- (4)a Il est donc drôle!
 (4)b *Donc il est drôle!
- (5)a Il est donc ben drôle!
 (5)b *Donc ben il est drôle!

En FR, le nom peut être déplacé en tête de phrase avec *que* et *combien* spécifiques (6ab). *Eh que*, d'un statut différent, ne pourra évidemment précéder directement le nom (7ab) et encore moins être utilisé sans verbe, puisqu'une particule porte toujours sur une phrase avec prédicat verbal fléchi.

- (6)a Que d'eau!
 (6)b Combien d'hommes il y avait!
- (7)a *Eh (ce) que d'eau!
 (7)b Eh (ce) qu'y a de l'eau!

L'inversion sujet-verbe n'est possible dans aucun cas (8abcde), ce qui suit la tendance du FR, mais est aussi explicable par plusieurs autres raisons. En effet, *eh (ce) que* est une particule, qui empêche l'inversion et *comme* et *comment que* sont en subordonnée, où on ne retrouve pas d'inversion non plus, à part dans les relatives où le pronom est déplacé (9a), ce qui n'est pas le cas dans les exclamatives que nous étudions. *Donc* et *donc ben* sont aussi des particules, mais puisqu'ils sont placés à l'intérieur de la phrase, ils se retrouvent après le sujet et le verbe. Si ceux-ci étaient inversés, ils pourraient former une exclamation à eux seuls (questclamation de la première catégorie, en FR) (10a) et la combinaison avec un autre morphème exclamatif ferait surenchère (8de).

- (8)a *Eh (ce) qu'est-il beau!
- (8)b *C'est incroyable comme est-il beau!
- (8)c *C'est incroyable comment (que) est-il beau!
- (8)d *Est-il donc beau!
- (8)e *Est-il donc ben beau!

- (9)a Le chat qu'a acheté Jean. (Inversion sujet-verbe en subordonnée non exclamative)

- (10)a Est-il beau! (Questclamation en FR)

3) Subordination

Trois types de subordination sont possibles en FR : avec le verbe ou une expression verbale (1a), avec une construction prédicative incluant un adjectif (1b) et avec un juron (1c), la seule façon dont *que* pouvait subordonner.

- (1)a Tu vois ce qu'il est triste!
- (1)b C'est incroyable ce qu'il est triste!
- (1)c Putain que c'est beau!

La subordination avec le verbe ou l'adjectif est aussi possible en FQ, mais seulement avec *comme* (2ab) et *comment (que)* (3ab), marqueurs aussi présents en FR. La particularité de ces marqueurs est qu'ils ne peuvent apparaître qu'en subordonnée dans leur emploi québécois (2c-3c).

- (2)a Regarde comme c'est bizarre!
- (2)b C'est fou comme ça ramollit vite dans du lait!
- (2)c *Comme c'est bizarre! (FQ : seulement en subordonnée)

- (3)a T'sais comment (que) j'aime ça!
- (3)b C'est incroyable comment (qu') i mange vite!
- (3)c *Comment (qu') i mange vite! (FQ : seulement en subordonnée)

Le choix des adjectifs est plus varié en FQ, où la subordination peut se faire derrière *c'est écœurant* ou *c'est pas disable*, par exemple (4a). On trouve aussi ces constructions postposées, sans morphème exclamatif (4b).

- (4)a C'est écœurant comme i mange vite!
(*écœurant* = 'remarquable', 'étonnant' en FQ)
- (4)b I mange vite, c'est écœurant!

En FQ comme en FR, la seule place où l'on peut encore trouver *que* exclamatif est dans la subordination avec un juron. Le FQ se révélera particulier, puisqu'il pourra utiliser une panoplie de sacres (5abc) pour subordonner, en plus de *Dieu* ou *mon Dieu* (5d) que l'on retrouvait en FR (sur la grammaire du sacre, voir Charrette 1999).

- (5)a Osti qu'y est drôle!
- (5)b Crisse qu'y est minable!
- (5)c Calice qu'i fait chier!
- (5)d Mon Dieu qu'y est drôle!

Enfin, les nouvelles particules du FQ ne peuvent subordonner (6abc). D'abord, *donc* et *donc ben* sont toujours à l'intérieur de P, dans une position qui ne permet pas la subordination. Par ailleurs, tout comme c'est le cas pour *eh (ce) que*, *donc* et *donc ben* ne sont pas indéfinis, une caractéristique que les subordonnants doivent posséder. Ils ne connaissent d'ailleurs pas de lien avec les interrogatives et les relatives, comme c'était le cas pour les particules du FR (*ce que*, *qu'est-ce que*).

- (6)a *C'est incroyable eh (ce) qu'il est con!
- (6)b *C'est fou donc il est con!
- (6)c *C'est étonnant donc ben il est con!

b) *Quel*

L'emploi de *quel* en FQ est plus ou moins spontané et son utilisation correspond à celle du FR. Nous rappellerons tout de même brièvement ses caractéristiques syntaxiques : *quel* s'utilise seulement avec le nom, avec ou sans adjectif et le verbe est présent ou non (1a). Il est toujours en tête de phrase (2a), accepte parfois l'inversion du sujet et du verbe (3a) et subordonne avec un verbe (4a) ou un adjectif (4b), mais pas avec un juron (4c).

- (1a) Quels tableaux (extraordinaires) (j'ai vu là)!
- (2a) *J'ai vu là quels tableaux!
- (3a) Quel plaisir son discours m'a fait! (sans inversion)
- (3b) Quel plaisir m'a fait son discours! (avec inversion)
- (4a) Regarde quel imbécile c'était!
- (4b) C'est fou quels cours ils donnent!
- (4c) *Putain quel bel homme c'était! (acceptable seulement si détaché)

c) *Si, tant, tellement*

Les emplois de *si* comme particule et de *si, tant* et *tellement* spécifieurs sont semblables en FR et en FQ du point de vue de la syntaxe. Comme nous l'avons vu en morphologie, la différence entre les deux variétés réside dans le fait que *si* et *tant* spécifieurs sont rares en FQ spontané, tandis que *tellement* est très employé. Quant au *si* particule du FQ, il est plus spontané dans son emploi comme questclamation. Nous allons revoir brièvement les caractéristiques des marqueurs déjà étudiés.

1) Catégories

Si et *tant* sont en distribution complémentaire (*si* avec ADJ, ADV et SPEC et *tant* avec N et V), tandis que *tellement* peut apparaître avec N, V, ADJ, ADV et SPEC, tout comme le *si* particule (1abcde).

- (1a) N : Il y a tant de voleurs!/Il y a tellement de voleurs!/S'il y a des voleurs!
- (1b) V : J'ai tant dansé!/J'ai tellement dansé!/Si j'ai dansé!
- (1c) ADJ : Elle est si gentille!/Elle est tellement gentille!/Si elle est gentille!
- (1d) ADV : Elle parle si vite!/Elle parle tellement vite!/Si elle parle vite!
- (1e) SPEC : Elle ronfle si souvent!/Elle ronfle tellement souvent!/
Si elle ronfle souvent!

La principale différence entre les deux systèmes est que *tellement*, en FQ, possède un emploi comme particule inconnu en FR. Il peut donc être utilisé comme spécifieur, le nom sans déterminant sera alors quantifié par *tellement* (2a); ou comme particule, le nom sera alors quantifié par un déterminant (2b).

- (2)a Y a tellement **de** monde!
- (2)b Y a tellement **du** monde!

2) *Distribution*

Comme nous l'avons vu pour le FR, seul le *si* peut être déplacé en tête de P, devenant ainsi une particule qui porte sur toute la phrase (1ab). L'inversion sujet-verbe n'est possible avec aucun des marqueurs qui nous intéressent ici. Le *si* déplacé est une particule, qui interdit l'inversion du sujet et du verbe et les autres marqueurs sont dans P, après le verbe.

- (1)a Elle est si jolie!
- (1)b Si elle est jolie!

3) *Subordination*

Si, *tant* et *tellement* spécifieurs, ainsi que *tellement* particule ne peuvent subordonner, puisqu'ils ne sont pas en position pour le faire. Seul *si* particule peut apparaître dans une enchâssée puisqu'il est en tête de phrase. On peut le voir avec un verbe (1a), avec *Dieu* dans une expression verbale (1b), mais pas avec une expression prédicative incluant un ADJ (1c) ou un juron seul (1d). En FQ, *si* particule est plus spontané en enchâssée.

- (1)a Regarde donc si c'est fin!
- (1)b Dieu sait s'il est gentil!
- (1)c *C'est étonnant s'il est gentil!
- (1)d *Mon Dieu s'il est gentil!

4.3.4 Synthèse

L'exclamation-type du FQ peut se subdiviser en trois sous-systèmes, tout comme en FR, en supposant que l'on compte encore *quel*, plus ou moins spontané en FQ, mais tout de même existant et sans remplaçant dans ses fonctions. Les exclamatives de ces trois sous-catégories expriment toutes un haut degré en quantité/intensité ou en qualité, mis à part la

disparition de l'ambiguïté en QT-QL dans certaines des exclamatives du premier sous-système du FQ (1ab).

- (1)a C'est incroyable comme il mange! (QT/QL en FR)
- (1)b C'est incroyable comme il mange! (QT seulement en FQ)

Les principales différences entre le FR et le FQ sont de nature morphologique. Les nouveaux morphèmes *ce que* et *qu'est-ce que* n'apparaissent ni dans les indépendantes ni dans les subordonnées du FQ (2ab). On voit plutôt l'apparition de nouveaux morphèmes (*eh (ce) que, donc, donc ben*) (3abc), créés à partir de processus de renforcement (interjections ou *donc*) présents en FR (4ab), mais d'une importance mitigée dans le système exclamatif. Toutefois, ces nouveaux marqueurs sont de même nature que les derniers-nés dans l'exclamation du FR, puisqu'il s'agit de particules. *Tellement*, qui était seulement spécifieur en FR, prend également ce statut en FQ et devient, dans les deux cas (SPEC ou particule), le marqueur « vedette » du troisième sous-système (5ab), puisque *si* et *tant* sont plus ou moins spontanés (6abc).

- (2)a *Qu'est-ce que c'est beau! (*FQ)
- (2)b *C'est incroyable ce que c'est beau! (*FQ)

- (3)a Eh ce que c'est beau! (FQ)
- (3)b C'est donc beau! (FQ)
- (3)c C'est donc ben beau! (FQ)

- (4)a Oh! Que je suis encombrée! (FR)
- (4)b Qu'Albert est donc heureux! (FR)

- (5)a Y a tellement de monde! (FQ, SPEC)
- (5)b Y a tellement du monde! (FQ, particule)

- (6)a Il est si grand! (FR)
- (6)b S'il est grand! (FR)
- (6)c Il a tant grandi! (FR)

Les faits syntaxiques reliés au statut de particule se font évidemment sentir. Le nom de la phrase contenant *eh (ce) que, donc, donc ben* et *tellement*, porté à un haut degré, sera précédé d'un déterminant (7abcd) (obligatoirement pour *eh (ce) que* et *donc*, qui ne possèdent que ce statut), et l'inversion sujet-verbe, déjà archaïque en FR, sera inexistante en FQ. Ces nouvelles particules ne peuvent subordonner, soit parce qu'elles ne sont pas en position pour le faire (*tellement*) (8a), soit parce qu'elles n'ont pas le statut d'indéfinis (*eh*

(*ce que*) (8b), ou pour ces deux raisons combinées (*donc et donc ben*) (8cd). Ces particules ne se trouvent donc qu'en indépendantes.

- (7)a Eh (*ce*) qu'y a **du** monde!
- (7)b Y a donc **du** monde!
- (7)c Y a donc **ben du** monde! (*aussi de*)
- (7)d Y a tellement **du** monde! (*aussi de*)

- (8)a *C'est incroyable il est tellement beau! (possible seulement si détaché)
- (8)b *C'est incroyable eh (*ce*) qu'il est beau! (possible seulement si détaché)
- (8)c *C'est incroyable il est donc beau! (possible seulement si détaché)
- (8)d *C'est incroyable il est donc ben beau! (possible seulement si détaché)

Les trois types de subordonnées que l'on avait observés pour le FR (avec V, ADJ ou juron) se trouvent également en FQ. Avec les constructions verbales et les prédications adjectivales, *comme* et *comment (que)* (10ab), qui n'apparaissent pas dans les indépendantes du FQ (11ab), seront utilisés avec une fréquence plus grande qu'en FR (où *ce que* et *qu'est-ce que* faisaient aussi partie des exclamatives indirectes), particulièrement pour *comment (que)*, qui possède déjà un sens quantitatif dans les interrogatives du FQ (12a). Quant aux subordonnées impliquant un juron, le seul endroit où *que* apparaissait encore en FR (13ab), elles seront le lieu d'un fait particulier au FQ : l'utilisation des sacres dans un paradigme où seuls les jurons pouvaient apparaître en FR (14ab).

- (10)a T'sais comment que c'est beau!
- (10)b C'est incroyable comme y est beau!

- (11)a *Comment que c'est beau! (*FQ)
- (11)b *Comme y est beau!

- (12)a Comment qu'y avait de monde? (FQ, interrogation, sens quantitatif)

- (13)a Putain que c'est beau!
- (13)b Dieu que c'est beau!

- (14)a Christ que t'es con!
- (14)b Osti qu'y est drôle!

Le tableau de la page suivante résume les caractéristiques des exclamatives-types du français québécois.

TABLEAU 4.1 - L'EXCLAMATION-TYPE EN FQ

	QUE [SUB] – EH/AH (CE) QUE – COMME [SUB] – COMMENT (QUE) [SUB] – DONC – DONC BEN	QUEL	SI – TANT – TELLEMENT
SÉM.	♣ HD QT/INT (*QL)	♣ HD QL (ou QT)	♣ HD QT/INT
MORPHO.	<ul style="list-style-type: none"> ♣ Nouvelle série de particules → <i>eh/ah (ce) que, donc, donc ben</i> ♣ <i>Comme</i> et <i>comment (que)</i> (fréquent) : SUB seulement ♣ <i>Que</i> : type particulier de SUB 	♣ PRÉDET (± spontané)	<ul style="list-style-type: none"> ♣ <i>Si</i> et <i>tant</i> SPEC ± spontanés ♣ <i>Si</i> particule plutôt dans questclamation ♣ <i>Tellement</i> = très utilisé (SPEC + développement de <i>tellement</i> particule) → Présence de <i>assez</i> (SPEC + particule)
SYNT.	<ul style="list-style-type: none"> ♣ – <i>Eh/ah (ce) que, donc</i> : N toujours avec DET; – <i>Donc ben</i> : N avec ou sans DET ♣ <i>Eh/ah (ce) que</i> : possibilité de renforcement par <i>donc</i> ♣ – <i>Eh/ah (ce) que</i> en tête de P; – <i>donc</i> et <i>donc ben</i> dans P; – <i>comme, comment (que)</i> et <i>que</i> en tête de SUB ♣ *Inversion S-V puisque particules ♣ INDÉPENDANTES : <i>eh/ah (ce)</i> <i>que, donc</i> et <i>donc ben</i> (*SUB) ♣ SUBORDONNÉES : <i>comme</i> et <i>comment que</i> (2 types : avec V et ADJ) (*indépendantes) ♣ Subordination avec <i>sacre + que</i> 	♣ Voir FR	<ul style="list-style-type: none"> ♣ <i>Si + tant</i> SPEC : voir FR ♣ <i>Si</i> particule : plus spontané si dans SUB ♣ <i>Tellement</i> : DET ou non devant N ♣ *SUB sauf <i>si</i> particule avec constructions verbales

4.4 Les questclamatives

Il y a très peu de différences entre les questclamatives du FR et celles du FQ. Les principales caractéristiques du FR seront rappelées brièvement pour nous permettre de porter notre attention sur les quelques particularités du FQ.

4.4.1 Sémantique

Tout comme en FR, les questclamatives du FQ sont apparentées aux interrogations rhétoriques (parfois de l'interrogation indirecte). Elles peuvent donner le haut degré de quantité/intensité (1a), peuvent avoir une réponse extrême en quantité et en qualité (1b) ou donner le haut degré de qualité du nom en réponse ou en commentaire (1c).

- (1)a C'est-tu beau!
- (1)b Qu'est-ce que j'ferais pas pour une Kit Kat!
(Tout, y compris les actes les plus indécents!)
- (1)c C'est incroyable avec qui a sort, elle!
(Toujours des gars crottés et impolis!)

4.4.2 Morphologie

Le FQ possède quelques particularités dans cette zone. Comme les questclamatives sont des interrogations rhétoriques, elles incluront les morphèmes de l'interrogation du FQ.

a) Les QC à HD de QT/INT et l'interrogation totale

Rappelons qu'on a en FR la possibilité d'utiliser soit l'inversion (1a), soit les particules *si* (1b) et *-ti* (1c), des moyens issus de l'interrogation totale (directe ou indirecte), pour former des questclamations. La négation explétive est possible, mais pas obligatoire, sauf pour *si*, qui doit être distingué du *si* de l'exclamation-type.

- (1)a Est-elle belle! (FR)
- (1)b Si c'est pas beau! (FR)
- (1)c C'est-ti pas beau! (FR)

En FQ, l'inversion, vieillie en FR, n'est pas utilisée (2a) et la particule *si* (3a) est toujours présente, comme sa contrepartie de l'exclamation-type (3b). La particule *-ti* (4a),

vieillie en FQ tout comme en FR, sera à la source d'une innovation en FQ, soit l'utilisation de la particule *-tu* (4b).

- (2)a *Est-elle belle! (FQ spontané)
- (3)a Si c'est-tu pas beau un mariage de même!
- (3)b Si c'est beau un mariage de même! (FQ, E-type)
- (4)a C'est-ti beau! (vieilli en FQ)
- (4)b C'est-tu drôle!

Ce morphème issu de l'interrogation directe totale est une des particularités les plus étudiées du FQ (entre autres Picard 1992, Vinet 1997 et Léard 1996). Un regard sur les textes de Picard et de Léard peut d'ailleurs nous éclairer sur l'origine de *-tu*.

1) *Le -tu québécois : considérations historiques*

En FR, aux alentours du 11^e siècle, l'inversion du sujet et du verbe permet d'interroger (1abc). Vers le 15^e siècle, ces constructions seront concurrencées par celles qui utilisent un pronom clitique de rappel après le verbe tout en laissant le sujet dans sa position originale (2abc). Le *il* antéposé se prononce déjà *i* devant une consonne (3ab) depuis le 12^e siècle et le *il* postposé se prononce *i* au moins à partir du 15^e siècle (3c). Au 16^e siècle, les formes en (2) s'imposent, le *t* de liaison se généralise (4a), la particule *-ti* (parfois orthographiée *t'y*) se dégage et se répand à tous les genres (*il/elle*) et à tous les rangs (5a).

- (1)a Vient ton fils?
- (1)b Est ton fils venu?
- (1)c Vient-i(l)?
- (2)a Ton fils vient-i(l)?
- (2)b Ton fils est-i(l) venu?
- (2)c I(l) vient-i(l)?
- (3)a I parle (*i* devant consonne)
- (3)b Il arrive (*l* pour éviter hiatus devant voyelle)
- (3)c Ton fils vient-i?
- (4)a Viendra il? ⇒ Viendra-t-i(l)?
- (5)a Irai-je t-y? (exemple trouvé chez Rousseau)

Cette particule sera utilisée en FR et en FQ jusqu'au début du 20^e siècle. On considère qu'elle fait partie de la langue correcte, contrairement à *est-ce que*, qui n'est accepté

dans la bonne langue qu'à partir du 20^e siècle. En FQ, *-ti* sera remplacé par *-tu* probablement autour des années 1930-1940, par analogie phonétique ou morphologique (*tu* pronom personnel). On retrouve *-tu* à tous les rangs (6abcde), comme c'était le cas pour *-ti*. En FR, *est-ce que*, présent dans l'interrogation partielle depuis le 13^e siècle dans certains cas (7a) et cohabitant avec *-ti* dans l'interrogation totale (7b), prendra officiellement la relève au 20^e siècle. Il reléguera le *-ti* généralisé à la langue vieillie, même si celui-ci peut parfois se retrouver dans quelques constructions figées (8a).

- (6)a Je peux-tu regarder?
- (6)b T'en veux-tu?
- (6)c I vient-tu?
- (6)d Vous voulez-tu?
- (6)e I veulent-tu?

- (7)a Qu'est-ce que Pierre a dit?
- (7)b Est-ce que Pierre vient?

- (8)a Voilà-ti pas le facteur qui passe!

b) Les QC à réponse extrême en QL-QT et les particules de l'interrogation partielle

En FR, les questclamatives à réponse extrême en QL-QT utilisaient les pronoms de l'interrogation directe partielle (*que, qu'est-ce que, où, quand, combien, qui, quel*) (1abc), à l'exception de ceux (*pourquoi, comment*) ne pouvant recevoir une réponse extrême du type *tout/partout* (2ab).

- (1)a Qu'est-ce qu'il n'a pas fait!
- (1)b Où n'a-t-il pas navigué!
- (1)c À qui n'a-t-il pas parlé!

- (2)a *Pourquoi n'a-t-il pas mangé! (O.K. si interrogatif)
- (2)b *Comment n'a-t-il pas fabriqué ce bateau! (O.K. si interrogatif)

Les mêmes marqueurs interviendront en FQ, mais avec quelques différences, puisque ce sont des particules qui s'y retrouvent. En effet, au lieu de *où, quand* ou *combien* seuls, c'est, par exemple, *où (est-ce) que, quand (est-ce) que, combien/comment que* ou (*à*) *qui que*, acceptables aussi en FR, qui seront attestés (3abcd). *Que*, vieillie en FR, ne sera pas présente en FQ et *combien* pourra être remplacé par *comment*, dans le même sens. La négation explétive est toujours présente.

- (3)a **Où est-ce qu'**i est pas allé, lui!
 (3)b **Quand est-ce qu'**i a été correct, c'te p'tit maudit-là!
 (3)c **Combien/comment** d'enfants **qu'**i a pas fait pleurer!
 (3)d **À qui qu'**i a pas donné de punitions, lui!

La prononciation des marqueurs en *est-ce que* varie toutefois (4ab) et nous mettons en exemple quelques possibilités de variations phonétique ou morphologique (5abcdef).

- (4)a Qu'essé qu'i faut pas entendre!
 (4)b Ousse t'as pas été, toé!
- (5)a *Qu'est-ce que* + variantes : [kɛsk(ə)] – [kɛs] – [kɛsek] – [kɛsek] – [kɛse] – [kɛse] – [kɛse] – etc.
 (5)b *Quand est-ce que/quand c'est que* : [kɑ̃tɛsk(ə)] – [kɑ̃tɛs] – [kɑ̃sek] – [kɑ̃se]
 (5)c *Où est-ce que/où c'est que* : [usk(ə)] – [usek] – [use] – [us] – [wɛsk] – [wɛs]
 (5)d *Combien de... est-ce que* : [kɔ̃bjɛ̃] + [ɛsk(ə)]
 (5)e *Qui est-ce que/qui c'est que* : [kisk(ə)] – [kis] – [kisek] – [kise]
 (5)f *Quel est-ce que* : [kɛlɛs] – [kɛlɛsk]

c) Les QC à HD de QL du N en R ou en commentaire et l'interrogation partielle

En FR, les marqueurs de l'interrogation partielle *quand*, *où*, *qui*, *qu'est-ce que*, *pourquoi* et *comment* (1ab) sont utilisés. *Quel* et *combien* ne font pas partie de la zone, puisque leur utilisation avec N fait partie de l'exclamation-type (2ab). Des constructions particulières du type *ce que c'est que*, *qu'est-ce que c'est que* (3ab) sont aussi incluses dans cette zone.

- (1)a Quand je pense (à) quand je suis partie! (Un moment très mal choisi)
 (1)b Quand je pense (à) où il est allé! (Un endroit incroyable)
- (2)a Quand je pense à quel livre il a dû lire! (E-type)
 (2)b Quand je pense à combien de gâteaux il a mangés! (E-type)
- (3)a Ce que c'est que la vie! (Un cadeau extraordinaire)
 (3)b Qu'est-ce que c'est que la vie! (Une chose totalement absurde)

En FQ, les mêmes marqueurs peuvent apparaître, mais sous la forme de particules, comme c'est le cas pour les questclamatives à réponse extrême en QT-QL. On pourrait ainsi avoir (4abcdef), avec *est-ce que*, ou encore (5abcde), avec *que*, toutes des possibilités existantes en FR également. Les constructions en *ce que c'est que* ou *qu'est-ce que c'est que* sont

toutefois plus ou moins spontanées dans leur emploi exclamatif. Les différentes variations phonétiques et morphologiques sont les mêmes que pour la zone précédente.

- (4)a C'est fou **quand est-ce qu'**y a décidé de faire ça!
(Une date vraiment mal choisie)
- (4)b Quand je pense (à) **où est-ce qu'**i s'est marié!
(Un lieu où personne n'aurait pensé aller)
- (4)c Quand je pense à **qui est-ce qu'**y a engagé!
(Le philosophe le plus célèbre du temps)
- (4)d C'est incroyable **qu'est-ce qu'**y a pensé faire!
(Une chose impensable)
- (4)e Quand je pense à **pourquoi est-ce qu'**elle a décidé de se faire tatouer!
(Une raison tout à fait farfelue)
- (4)f Quand je pense à **comment est-ce qu'**i s'est habillé!
(Un accoutrement inimaginable)

- (5)a C'est fou **quand qu'**y a décidé de faire ça!
- (5)b Quand je pense (à) **où qu'**i s'est marié!
- (5)c Quand je pense à **qui qu'**y a engagé!
- (5)d Quand je pense à **pourquoi qu'**y a décidé de se faire tatouer!
- (5)e Quand je pense à **comment qu'**i s'est habillé!

4.4.3 Syntaxe

a) *Les QC à HD de QT/INT avec particules*

Des faits de syntaxe intéressants se présentent dans cette zone, spécialement à cause de certaines combinaisons particulières.

1) *Catégories*

En FR, les questclamatives inversées et les questclamatives avec *si* ou *-ti* étaient utilisées plutôt avec l'adjectif (1abc). En FQ, *-tu* seul est facilement employé avec ADJ (2a), mais son utilisation avec N, V, ADV et SPEC demande des conditions distributionnelles particulières.

- (1)a Est-elle belle!
- (1)b C'est-ti pas malheureux!
- (1)c Si c'est pas triste!

- (2)a T'es-tu drôle!

2) *Distribution*

Pour pouvoir utiliser *-tu* avec N, il est possible d'ajouter à la phrase un prédicat adjectival non intégré (1a). *-Tu* est alors clairement particule, puisque N est utilisé avec DET. Les V utilisés avec N en dislocation pourront également être utilisés avec *-tu* seul (1b). Plusieurs possibilités de renforcement apparaissent également dans cette zone et elles permettront à *-tu* d'apparaître plus facilement avec N, V, ADV et SPEC (2abcd). *Tu* peut d'abord être combiné avec *pas* (*tu-pas*) (3a), que nous pouvons analyser en le décomposant en *tu* exclamatif suivi d'une marque de la négation explétive, à l'instar de *ti + pas* (3b). On pourrait aussi le considérer comme un marqueur en soi, à l'instar du *tu-pas* aspectuel (3c) étudié par Vinet (1997), mais la première interprétation convient mieux à notre étude, puisqu'elle est en lien avec le marqueur *-ti* et que *-tu* peut être utilisé seul, sans *pas*. *Si + pas* est rarement employé sans renforcement (4a) et apparaît plutôt combiné avec *tu-pas* (4b).

- (1)a Y avait-tu **du** monde, là, c'est incroyable! (N)
- (1)b Je m'en fous-tu!/On en a-tu mangé, du beurre de peanut! (V)

- (2)a Y a-tu assez de monde! (N)
- (2)b On a-tu assez mangé! (V)
- (2)c I mange-tu assez vite, lui! (ADV)
- (2)d I mange-tu pas assez souvent, lui! (SPEC)

- (3)a C'est-tu pas triste!
- (3)b C'est-ti pas triste!
- (3)c J'ai tu-pas vu des livreurs de micro-ondes arriver dans le CATIFQ!

- (4)a Si c'est pas triste!
- (4)b Si y a-tu pas du monde!

La présence de *assez* est aussi notable, puisqu'il peut accompagner aussi bien *-tu* seul (5a) que *tu-pas* (5b) et *si + tu-pas* (5c). C'est peut-être par extension de ces emplois en renforcement qu'il peut être utilisé seul pour former une exclamation (6a).

- (5)a Y est-tu assez drôle, lui!
- (5)b Y est-tu pas assez drôle, celui-là!
- (5)c Si y est-tu pas assez drôle, lui!

- (6)a Y est assez drôle, ce gars-là!

Puisque *-tu* et *si* sont des particules, l'inversion sera interdite (7ab).

- (7)a Je m'en fous-tu! ⇒ *M'en fous-je tu!
 (7)b Si c'est-tu pas drôle! ⇒ *Si est-ce-tu pas drôle!

3) Subordination

La subordination est impossible avec *-tu* en FQ, tout comme elle l'était avec *-ti* en FR, puisque les particules n'apparaissent pas dans une position où la subordination est possible (1ab). *Si*, placé en tête de phrase, ne peut que subordonner avec un V impératif (2a).

- (1)a *C'est fou y est-tu pas drôle!
 (1)b *C'est fou c'est-ti pas triste!
 (2)a Regarde donc si y a-tu pas assez grandi!

b) Les QC à réponse extrême en QL-QT sans subordination

La syntaxe des questclamatives à réponse extrême en QL-QT du FQ ne diffère pas beaucoup de celle du FR. Elles sont utilisées seulement avec le verbe (1a); la négation explétive est obligatoire (2a); le sujet et le verbe ne sont pas inversés lorsqu'une particule est présente (3a), ce qui est toujours le cas en FQ; et la subordination est impossible, à cause de la négation explétive et de l'inversion en FR (4a), et seulement à cause de la négation explétive en FQ (4b).

- (1)a Où est-ce qu'y est pas allé!
 (2)a Qu'est-ce qu'i faut **pas** faire!
 (3)a Qu'est-ce qu'**elle a** pas fait pour lui!
 (4)a *C'est incroyable où n'est-il pas allé!
 (4)b *C'est incroyable quand est-ce qu'y a pas fait du trouble!

c) Les QC à HD de QL du N en R ou en commentaire avec subordination

Comme les différences entre le FR et le FQ sont de nature morphologique pour cette zone aussi, nous nous contenterons de rappeler brièvement que les questclamatives à haut degré de qualité du nom en réponse ou en commentaire sont plutôt utilisées en subordonnées (1ab) et que l'inversion du sujet est impossible (2a).

- (1)a C'est fou où est-ce que tu es allé!
 (1)b *Où est-ce que tu es allé! (O.K. si interrogatif)
 (2)a *Quand je pense à où est-ce qu'es-tu allé!

4.3.4 Synthèse

Les principales différences entre les questclamatives du FQ et du FR se trouvent dans la première zone, où le morphème *-tu* s'est développé (1a) en prolongement de *-ti* (1b). Plusieurs possibilités syntaxiques s'offrent, puisque *si* et *-tu* peuvent être renforcés par divers moyens. La particule *-tu*, qui peut être accompagnée de la négation explétive, accepte d'être renforcée par *assez* (2a). La particule *si* peut être renforcée par *tu-pas* ou *tu-pas assez* (2b). *Assez* peut d'ailleurs se trouver seul dans la phrase pour former l'exclamation (3a). Il a peut-être suivi le chemin de *donc*, utilisé pour renforcer une exclamative en *que* au départ et devenu morphème exclamatif en FQ (3b). Il est aussi possible de l'associer aux exclamatives-types en *si-tant-tellement*, puisqu'il accepte une consécutive lorsqu'il n'est pas exclamatif (4a). Toutefois, peu importe la manière dont il est entré dans le système exclamatif, *assez* suit le mouvement des autres marqueurs, puisqu'il semble pouvoir être utilisé comme particule (5a) à côté de ses emplois comme spécifieur (5b).

- (1)a C'est-tu beau!
- (1)b C'est-ti drôle!

- (2)a C'est tu (pas) (assez) triste!
- (2)b Si c'est tu-pas (assez) triste!

- (3)a Y est assez drôle!
- (3)b Y est donc drôle!

- (4)a Y est assez beau que j'me suis évanouie en le voyant.

- (5)a Y avait assez **du** monde!
- (5)b Y avait assez **de** monde!

Le reste de la zone questclamative est semblable en FR et en FQ, si ce n'est quelques particularités phonétiques et morphologiques ou quelques différences attribuables au fait que presque seules des particules sont utilisées en FQ, une tendance déjà très forte en FR.

TABLEAU 4.2 - LES QUESTCLAMATIVES EN FQ

	QC À HD QT/INT	QC À RÉPONSE EXTRÊME QL- QT	QC À HD DE QL DU N EN RÉPONSE OU EN COMMENTAIRE
SÉM.	<ul style="list-style-type: none"> ◆ HD QT/INT ● <i>C'est-tu beau!</i> ● <i>Si c'est-tu pas beau!</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Réponse imposée : extrême en QT-QL (<i>tout/partout</i>) ● <i>Où est-ce qu'y est pas allé!</i> (R = <i>Partout, même dans les endroits les plus inaccessibles</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ HD de QL du N en réponse ou en commentaire ● <i>C'est incroyable à qui est-ce que j'ai parlé!</i> (<i>Un politicien très célèbre</i>)
MORPHO.	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Particules de l'interrogation totale : <i>-ti</i> (vieilli), <i>-tu, si</i> ◆ Possibilité de négation explétive 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Particules de l'interrogation partielle : <i>qu'est-ce que, où (est-ce) que, quand est-ce que, comment (est-ce) que, combien que, qui (est-ce) que, quel (est-ce) que</i> → différentes prononciations ◆ Toujours négation explétive 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Particules de l'interrogation partielle : <i>quand (est-ce) que, où (est-ce) que, qui (est-ce) que, qu'est-ce que, pourquoi (est-ce) que, comment (est-ce) que</i> → différentes prononciations
SYNT.	<ul style="list-style-type: none"> ● Plusieurs combinaisons possibles : <i>tu-pas, tu-pas assez, tu assez, si... tu-pas, si... tu-pas assez</i> → <i>assez</i> utilisé seul (lien avec E-type) ◆ Pas de SUB avec <i>-tu</i>; SUB avec V impératif pour <i>si</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ *Inversion S-V pcq présence de particules ◆ *SUB (à cause de négation explétive) ● *<i>C'est incroyable quand est-ce qu'y a pas fait du trouble!</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ *Inversion S-V ◆ Subordination quasi obligatoire ● <i>Quand je pense à où est-ce qu'il est allé!</i>

4.5 Bilan sur l'exclamation en FQ

Les exclamatives du FQ, comme celles du FR, se divisent en deux grandes zones, les exclamatives-types et les questclamatives, qui se subdivisent toutes les deux en trois sous-catégories. Les principales différences entre les deux variétés sont de nature morphologique : le FQ a développé une nouvelle série de particules, soit par un processus de grammaticalisation d'éléments déjà présents en FR (*eh que, eh ce que, donc, donc ben*), soit par évolution syntaxique (*tellement*) ou morphologique et phonétique (*-tu*). Le cas de *assez* est particulier. Il a pu d'abord être utilisé comme renforcement (1a), dans une exclamative, où il peut maintenant aussi apparaître seul (1b). Puisqu'il accepte une consécutive (1c), il peut être intégré avec les phrases en *si, tant* et *tellement*, qui deviennent exclamatives en perdant leur conséquent (2abc). *Assez* suit également la même tendance que ses semblables, puisque à côté des emplois comme (3a), où il est spécifieur, il est possible de trouver des exemples comme (3bc), attestés dans la BDTS, où un déterminant se trouve devant le nom. Malgré cette variation en morphologie, le FR et le FQ suivent donc une même tendance : les marqueurs exclamatifs, peu importe le système dont ils font partie, tendent à devenir particules.

- (1a) Y est-tu (pas) assez beau! (exclamative)
- (1b) Y est assez beau! (exclamative)
- (1c) Y est assez beau que je l'marierais! (assertive)

- (2a) Il est si beau! (que je le marierais)
- (2b) Il est tellement beau! (que je le marierais)
- (2c) Il a tant changé! (que je le marierais)

- (3a) Y avait assez **de** monde, là, c'est incroyable!
- (3b) Ah, là, y a assez **du** mal, lui, mais v'là deux ans c'était pire!
- (3c) J'ai assez **du** trouble avec ma mémoire!

Une dernière différence peut être notée entre ces deux systèmes : la subordination avec *que*, possible avec un juron en FR (4a), sera étendue à la zone du sacré en FQ (4b), ce qui s'inscrit dans une tendance plus générale de la grammaire du sacré (voir Charrette 1999).

- (4a) Putain que c'est beau!
- (4b) Osti que c'est beau!

CONCLUSION

1. LES EXCLAMATIVES MIEUX CERNÉES

1.1 Le domaine délimité

Quand on parle d'exclamation, le lien avec l'intonation exclamative surgit dans l'esprit de la plupart des gens. Ce fait se répercute chez plusieurs auteurs qui ont tenté une description de l'exclamation et leurs exemples laissent croire que le domaine est sans frontières.

Or, des études (entre autres Culioli 1974; Milner 1978 et Gérard 1980) nous ont offert des pistes pour une étude grammaticale moins étendue, mieux cernée. Quelques indices de départ nous ont été donnés : la présence en sémantique du haut degré de qualité ou de quantité, certains marqueurs indéfinis en morphologie et un lien fréquent avec la syntaxe des phrases interrogatives. Ces critères n'étaient toutefois pas suffisants pour distinguer certaines phrases ou pour faire le lien entre elles.

C'est la pragmatique qui est d'abord venue à notre secours pour nous aider à tracer les limites du domaine exclamatif. En classant les exclamatives parmi les moyens d'accomplir un acte illocutoire expressif, nous avons exclu la possibilité qu'elles accomplissent un acte illocutoire assertif. En d'autres mots, les exclamatives sont des phrases qui, au lieu d'amener une information nouvelle, donnent l'expression du sentiment d'un locuteur par rapport à une information ou une situation déjà connue. Ainsi, nous avons pu distinguer les exclamatives des phrases qui, tout en exprimant le haut degré elles aussi, apportaient de l'information au lieu d'exprimer un sentiment sur un fait déjà connu. Des tests incluant des marqueurs de l'assertion nous ont aidé à faire des distinctions qui ne sautaient pas aux yeux de prime abord.

Comme d'autres structures syntaxiques permettent d'accomplir des actes illocutoires expressifs, nous avons observé certaines caractéristiques communes aux exclamatives :

- Ce sont des structures **prédicatives** (implicitement ou explicitement);
- Elles expriment le haut degré par des marqueurs indéfinis qui peuvent se trouver aussi dans les interrogatives, les relatives, les comparatives et les consécutives;
- Elles accomplissent des actes illocutoires variés selon la situation (tristesse, joie, dégoût, colère, etc.).

Ceci permet de les distinguer entre autres des marqueurs discursifs illocutoires, qui ont une structure non prédicative et ne contiennent pas de morphèmes particuliers, et des phrases expressives, qui ne possèdent pas les mêmes marqueurs et accomplissent des actes illocutoires qui tournent autour de la notion de plaisir, de regret et de souhait.

1.2 Une nouvelle classification

Ces critères en mains, nous avons passé quelques études grammaticales en revue afin de trouver quels marqueurs et quelles structures exactement étaient impliqués. Une nouvelle classification des exclamatives en a découlé, constituée de deux zones principales : les exclamatives-types et les questclamatives. La première zone implique les marqueurs les plus étudiés dans les recherches sur les exclamatives consultées, recherches délestées des exemples n'accomplissant pas d'acte illocutoire expressif. La seconde zone contient des structures apparentées aux interrogations rhétoriques, c'est-à-dire que leur forme est interrogative, mais que leur sens n'équivaut pas à une question, puisque la réponse y est contenue implicitement. Le haut degré n'y est pas nécessairement présent à première vue, mais il peut être trouvé dans la réponse implicite ou un commentaire équivalent.

Ces deux grandes zones ont toutes deux été subdivisées en trois sous-ensembles partageant chacun des caractéristiques en sémantique, en morphologie et en syntaxe. Ces critères systématiques ont permis de bien différencier les différentes exclamatives-types et les différentes questclamatives.

EXCLAMATIVES-TYPES			QUESTCLAMATIVES		
<i>Que – ce que – qu'est-ce que – comme – comment – combien</i>	<i>Quel</i>	<i>Si – tant – tellement</i>	QC à HD de QT/INT	QC à réponse extrême en QT- QL	QC à HD du N en réponse ou en commentaire
❖ <i>Ce que c'est beau!</i>	❖ <i>Quelle ville!</i>	❖ <i>Il est si gentil!</i>	❖ <i>Est-elle belle!</i> ❖ <i>C'est-ti pas triste!</i>	❖ <i>Où n'est-il pas allé! (Partout, même dans les endroits impossibles à atteindre!)</i>	❖ <i>Quand je pense à où il est allé! (Un endroit incroyablement pollué!)</i>

→ Voir les tableaux 2.1 et 2.2, qui résument les caractéristiques sémantiques, morphologiques et syntaxiques de ces sous-catégories et les tableaux 4.1 et 4.2 pour le FQ.

1.3 Les systèmes du FR et du FQ en continuité

Sur le modèle des interrogatives, auxquelles elles sont intimement liées, les exclamatives du français de référence (FR) ont développé un système utilisant des particules. De spécifieurs qu'ils étaient, les morphèmes exclamatifs sont passés à un statut les obligeant à garder l'ordre sujet-verbe et leur permettant de porter sur la phrase entière, laissant la quantification du nom aux déterminants.

Le français québécois (FQ) a également suivi cette tendance, mais les morphèmes qu'il utilise peuvent différer de ceux du FR. Dans la première division des exclamatives-types, une nouvelle série de particules s'est développée à partir d'un processus de grammaticalisation d'éléments de renforcement. Ceux-ci étaient déjà présents en FR, mais sans être grammaticalisés. Le marqueur *assez*, utilisé comme SPEC ou comme particule, peut être inclus dans la troisième sous-catégorie des exclamatives-types, aux côtés de *tellement*, qui a le même statut, puisqu'ils entrent tous les deux dans des constructions assertives lorsqu'on leur ajoute un conséquent. Dans les questclamatives, la particule *-ti* du FR a évolué en FQ pour devenir *-tu*, également particule. La subordination avec les sacres attire également l'attention en FQ, mais elle n'est que la continuité du FR, où *que* a survécu dans les enchâssées avec un juron.

Les particularités du FQ suivent donc la tendance du FR. Malgré une certaine variation sur le plan morphologique, il est possible d'étudier les deux variétés en suivant le même modèle et d'en tirer les mêmes conclusions. L'étude systématique des caractéristiques en sémantique, en morphologie et en syntaxe ont été d'un grand secours pour bien organiser nos zones exclamatives à l'interne et pour comparer le FR et le FQ. Quelques problèmes ont toutefois été rencontrés, et nous les décrivons avant d'ouvrir les perspectives en tentant de replacer notre étude à un autre niveau théorique.

1.4 Problèmes soulevés

1.4.1 Étanchéité des frontières

Comme la langue peut être placée sur un continuum, catégoriser demande de tracer des frontières claires qui ne correspondent pas toujours exactement à la réalité linguistique. Nous avons dû faire des choix dans la délimitation de notre domaine et dans l'organisation interne de nos systèmes, mais un pont peut être facilement établi entre certaines constructions. Le lien avec les assertions peut par exemple être fait pour certains marqueurs, comme *si* et ses semblables dans les consécutives (1a) ou pour *ben*, qui hésite entre emploi exclamatif ou assertif (1b)

- (1a) Il est si grand qu'il n'a pas pu entrer dans la maison. (assertive)
- (1b) Y est ben drôle, lui! ('Y est donc ben drôle.)/Y est ben drôle. ('Il est très drôle.')

La description des zones internes a aussi montré que certains marqueurs pouvaient se trouver dans plusieurs zones, comme *assez* qui peut être utilisé seul en exclamative-type (2a) ou comme renforcement dans les questclamatives (2b). *Si* fait également partie de plusieurs zones. Il est spécifieur (3a) ou particule (3b) dans l'exclamative-type et fait partie des questclamatives en tant que subordonnant interrogatif utilisé comme particule (3c).

- (2a) Y est assez grand!
- (2b) Y est-tu assez grand!
- (3a) Il est si gentil!
- (3b) S'il est gentil!
- (3c) Si c'est pas gentil!

1.4.2 Limite des corpus

L'étude des exclamatives nous a également permis de constater les difficultés inhérentes à la consultation des corpus. Comme les exclamatives sont produites seulement dans des contextes qui ne sont pas nécessairement provoqués lors d'entrevues pour constituer des corpus oraux (la BDTS, par exemple), il n'est pas toujours évident de trouver l'exemple idéal qui permet de trancher en cas de doute. Il peut être impossible, par exemple, de voir la fréquence de *donc ben* + SN et *donc ben* + N quand tous les exemples de ce marqueur sont suivis de ADJ! Nous devons donc tester le sentiment de quelques locuteurs ou nous en remettre à notre oreille en espérant que notre entourage produise la variante attendue. Ces problèmes sont somme toute mineurs et nous présentons pour terminer un cadre plus vaste dans lequel les exclamatives pourraient être replacées.

2. INSERTION DE L'ÉTUDE DANS LE CADRE D'UNE SÉMANTIQUE MODULAIRE

Les exclamatives, en tant que zone faisant partie d'un système linguistique plus large, pourraient être étudiées à un autre niveau théorique. Le cadre d'une grammaire modulaire (ou sémantique modulaire, exposée dans Léard et Bürgi 1998), par exemple, nous donne l'occasion d'ouvrir les perspectives.

Dans ce type de grammaire, la langue est perçue comme le résultat de l'interaction entre modules sémantiques plutôt que comme une série de faits indépendants. Trois modules sémantiques mis ensemble (hiérarchie sémantique arguments-prédicats, opérations de thématization-prédication et opérations de construction de la référence) donneront une phrase particulière dont la syntaxe résulte de l'interaction des modules. Voyons où peuvent s'insérer quelques faits apparentés aux exclamatives.

Le premier module, celui de la **HIÉRARCHIE SÉMANTIQUE ARGUMENTS-PRÉDICATS**, est constitué d'une part des arguments représentant des entités indépendantes, des entités relationnelles ou des groupes phrastiques Que-P (1a) et d'autre part des prédicats de niveau 1 (2a) ou de niveau 2 (2b). Ces prédicats attendent des arguments pour venir saturer les positions prévues dans leur représentation sémantique. Les notions sélectionnées par les

exclamatives doivent ici être gradables, faute de quoi elles ne pourront être portées à un haut degré (3ab).

- (1)a table, chat/ père de Y/Qu'il parte est normal.
- (2)a X grand/X frapper Y/X fier de Y
- (2)b X parler vite (prédicat qui porte sur un autre prédicat)
- (3)a *Qu'est-ce que l'école est fermée!

Dans le deuxième module, celui des **OPÉRATIONS DE THÉMATISATION-PRÉDICATION**, un argument et un prédicat sont mis en relation pour établir une phrase de base. Pour que cette phrase existe, le locuteur choisit un thème (thématisation) et en dit quelque chose (prédication) (4a). Dans les exclamatives, le prédicat peut parfois être implicite (5a) et certains arguments précédés d'une préposition sont difficiles d'emploi sans subordination (6a).

- (4)a chat (Qu'est-ce qu'on veut dire du chat?) ⇒ chat manger
- (5)a Quel (beau) chat (c'est)!
- (6)a ??À qui tu parles! (acceptable seulement si interrogatif)

Le dernier module, celui de la **CONSTRUCTION DE LA RÉFÉRENCE**, est celui dans lequel les relations entre les signes et l'univers sont établies. Il concerne la référence spatio-temporelle, par laquelle les entités sont fixées dans l'espace et le temps par le repérage et la quantification (7a). Il se rapporte également à la référence propositionnelle, par laquelle le locuteur accorde un degré de vérité à ce qu'il dit (7b). C'est la zone où entrent les faits de quantification et de qualification en lien avec N, V, ADJ, ADV et SPEC et où on peut faire entrer la notion de référence déjà construite, qui peut expliquer la présence de quantifieurs indéfinis (8a).

- (7)a Le chat aura mangé. [*Le* = singulier (quantité) et chat particulier, défini (repérage dans l'espace); *aura mangé* = aspect accompli (quantité) et futur (repérage dans le temps)]
- (7)b Le chat mangera. (Le locuteur s'engage dans la vérité de son énoncé en utilisant l'indicatif.)
- (8)a Ce qu'elle est belle! (La référence, *elle est belle*, est déjà construite)

Une étude plus approfondie des constructions exclamatives à l'intérieur de ce cadre nous ferait probablement découvrir d'autres liens intéressants, mais c'est un plaisir que nous laisserons à d'autres chercheurs.

BIBLIOGRAPHIE

1. LIVRES, DICTIONNAIRES ET ARTICLES

- AUSTIN, J. (1970). *Quand dire, c'est faire*, Paris, Éditions du Seuil, 184 pages.
- BERRENDONNER, A. (1981). *Éléments de pragmatique linguistique*, Paris, Les Éditions de Minuit, coll. « Propositions », 247 pages.
- BERTHELON, Christiane (1955). *L'expression du haut degré en français contemporain : essai de syntaxe affective*, Berne, Édition A. Francke S. A., 191 pages.
- BIEDERMANN-PASQUES, L. (1995). « Approche d'une histoire du point d'exclamation », dans *Faits de langues* n° 6, p. 13 à 22.
- BRÈS, J. (1995). « - Hôu! Haa! Yrrââ : interjection, exclamation, actualisation », dans *Faits de langues* n° 6, p. 81 à 91.
- BRINTON, L.J. (1996). *Pragmatic Markers in English : Grammaticalization and Discourse Functions*, « Topics in English Linguistics », 19, Herman Wekker (ed.), Berlin—New-York, Mouton de Gruyter, 412 pages.
- CAMUGLI-GALLARDO, C. (1995). « Complémentarité des niveaux syntaxique et phonétique », dans *Faits de langues* n° 6, p. 71 à 80.
- CHARRETTE, É. (1999). *Du sacre au nom de qualité : approche théorique et description grammaticale*, Mémoire de maîtrise, Université de Sherbrooke, Sherbrooke, 150 pages.
- CHARTRAND, S. et al. (1999). *Grammaire pédagogique du français d'aujourd'hui*, Boucherville, Graficor, 397 pages.
- CULIOLI, A. (1974). « À propos des énoncés exclamatifs », *Langue française* n° 22, p. 6 à 15.
- CULIOLI, A. (1992). « *Un si gentil jeune homme!* et autres énoncés », *L'information grammaticale*, n° 55, p. 3 à 7.
- DOSTIE, G. ET J.-M. LÉARD (1997). « Les marqueurs discursifs en lexicographie. Le cas de *Tiens* », *Les formes du sens : études de linguistique française, médiévale et générale offertes à Robert Martin à l'occasion de ses 60 ans*, coll. « Champs linguistiques », Georges Kleiber et Martin Riegel (éds), Louvain-la-Neuve, Éditions Duculot, p. 95 à 114.

- DUBOIS, J. ET R. LAGANE (1989). *La nouvelle grammaire du français*, Paris, Larousse, 266 pages.
- ELUERD, R. (1985). *La pragmatique linguistique*, coll. « Université, information, formation », Paris, Nathan, 222 pages.
- Faits de langue* n° 6 : *L'exclamation*, sept. 1995, Paris, Presses universitaires de France, 268 pages.
- GADET, F. (1992). *Le français populaire*, Paris, Presses universitaires de France, 128 pages.
- GÉRARD, J. (1980). *L'exclamation en français : la syntaxe des phrases et des expressions exclamatives*, coll. « Linguistische Arbeiten », Tübingen, Niemeyer, 137 pages.
- GREVISSE, M. et A. GOOSSE (1993). *Nouvelle grammaire française*, 2^e édition revue, Louvain-la-Neuve, De Boeck—Duculot, 377 pages.
- GROSSIER, M.-L. (1995). « L'exclamatif, l'intensif et le focalisé », dans *Faits de langues* n° 6, p. 217 à 229.
- HENRY, A. (1977). *Études de syntaxe expressive : ancien français et français moderne*, deuxième édition revue et augmentée, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 244 pages.
- HUG, M. (1997). « Emplois de *donc*. Remarques sur mille cinq cents emplois relevés dans *Frantext* », *Les formes du sens : études de linguistique française, médiévale et générale offertes à Robert Martin à l'occasion de ses 60 ans*, coll. « Champs linguistiques », Georges Kleiber et Martin Riegel (éds), Louvain-la-Neuve, Éditions Duculot, p. 185 à 193.
- LAURENDEAU, P. (1995). « Exclamation et parataxe en co-énonciation parlée », dans *Faits de langues* n° 6, p. 171 à 179.
- LÉARD, J.-M. (1992). *Les Gallicismes : étude syntaxique et sémantique*, coll. « Champs linguistiques », Paris, Duculot, 281 pages.
- LÉARD, J.-M. (1995). *Grammaire québécoise d'aujourd'hui : comprendre les québécismes*, Montréal, Guérin Universitaire, 237 pages.
- LÉARD, J.-M. (1996). « *Ti / -tu, est-ce que, qu'est-ce que, ce que, hé que, don* : des particules de modalisation en français? », *Revue québécoise de linguistique*, vol. 24, n° 2, p. 107 à 123.
- LÉARD, J.-M. et A. BÜRGI (1998). « La syntaxe : une série de modules sémantiques? », *Dialangue*, 8-9, UQAC, p. 43 à 50.

- LE GOFFIC, P. (1993). *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette Supérieur – Éducation, coll. « Université, langue française », 591 pages.
- MILNER, J.-C. (1978). *De la syntaxe à l'interprétation : quantités, insultes, exclamations*, coll. « Travaux linguistiques », Paris, Éditions du Seuil, 408 pages.
- MOESCHLER, J. (1985). *Argumentation et conversation : éléments pour une analyse pragmatique du discours*, coll. « Langues et apprentissage des langues », Paris, Hatier, 203 pages.
- MOESCHLER, J. et A. REBOUL (1994). *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, chapitre 1 : « Théorie des actes de langage », Paris, Éditions du Seuil, p. 43 à 78.
- MOREL, M.-A. (1995). « L'intonation exclamative dans l'oral spontané », dans *Faits de langues* n° 6, p. 63 à 70.
- NOAILLY, M. (1999). « Les marqueurs de confirmation », *L'adjectif en français*, coll. « L'essentiel français », Paris, Ophrys, p. 65 à 68.
- Le Nouveau Petit Robert : dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française* (1993). Sous la direction de Alain Rey et Josette Rey-Debove, Paris, Dictionnaires Le Robert, 2467 pages.
- OZZELLO, Y. (1978). *French exclamatory sentences*, Thèse de doctorat de l'Université du Wisconsin, Madison, 240 pages.
- Petit Larousse illustré* (1995). Paris, Larousse, 1786 pages.
- PICARD, M. (1992). « Aspects synchroniques et diachroniques du *tu* interrogatif en québécois », *Revue québécoise de linguistique*, vol. 21, n° 2, p. 65 à 74.
- POIRIER, C. (1995). « Les variantes topolectales du lexique français : propositions de classement à partir d'exemples québécois », *Actualité scientifique : le régionalisme lexical*, coll. « Universités francophones », Michel Francard et Danièle Latin (éds), Louvain-la-Neuve, De Boeck—Duculot, p. 13 à 56.
- PRÉNERON, C. et M.-M. VIDAL PETIT (1995). « À propos de l'exclamation parentale », dans *Faits de langues* n° 6, p. 43 à 56.
- RADFORD, A. (1989). « The Status of Exclamative Particles in Modern Spoken French », *Essays on Grammatical Theory and Universal Grammar*, Oxford, Oxford University Press, [Clarendon Paperback, 1991], p. 223 à 284.
- RIEGEL, M. et al. (1994). *Grammaire méthodique du français*, coll. « Linguistique nouvelle », Paris, PUF, 646 pages.

- SEARLE, J. (1969). *Speech Acts : an Essay on the Philosophy of Language*, Cambridge, Cambridge University Press, 203 pages.
- SEARLE, J. *et al.* (1979). *Expression and Meaning*, Cambridge, Cambridge University Press. [Cité dans Éluerd 1985, Moeschler 1985 et Moeschler et Reboul 1994]
- SEUTIN, É. (1975). *Description grammaticale du parler de l'Île-aux-Coudres*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 459 pages.
- SIBLOT, P. (1995). « Du sens dans les formes exclamatives », dans *Faits de langues* n° 6, p. 163 à 170.
- VALOIS, D. (1997). « Négation, interrogation et accord spécifiqueur-tête », *Revue québécoise de linguistique*, vol. 25, n° 2, p. 113 à 120.
- VANDERVEKEN, D. (1988). *Les actes de discours*, coll. « Philosophie et langage », Liège — Bruxelles, Pierre Mardaga éditeur, 224 pages.
- VANDERVEKEN, D. (1990). *Meaning and speech acts : principles of language use*, Cambridge—New-York—Melbourne, Cambridge University Press, 2 vol., 227 pages et 244 pages.
- VAN HECKE, T. (1998). « Les actes illocutoires expressifs selon Vanderveken : quelques remarques », *Langues*, vol. 1, n° 2, p. 125 à 134.
- VINCENT, D. *et al.* (1995). « L'étonnement et l'étonnant dans le discours oral spontané », dans *Faits de langues* n° 6, p. 121 à 130.
- VINET, M.-T. (1997). « *Tu-pas* en français québécois : identification grammaticale », *Mélanges offerts à Rotislav Kocourek*, Halifax, Dalhousie University, p. 351 à 356.
- WILMET, M. (1997). *Grammaire critique du français*, Louvain-la-Neuve, Hachette « Supérieur »/Duculot, 670 pages.

2. BANQUES DE DONNÉES

ACTUALITÉ-QUÉBEC, CEDROM-SNi, Outremont, CD accessible via le réseau des bibliothèques de l'Université de Sherbrooke, consulté en décembre 1999 et en janvier 2000, sur l'Internet : <http://www.biblio.usherb.ca/banque/bdext.htm>

BDTS (Banque de données textuelles de Sherbrooke), corpus de 5 millions d'occurrences, Université de Sherbrooke, consulté à l'automne 1999 et à l'hiver 2000, sur support informatique au CATIFQ (Centre d'analyse et de traitement informatique du français québécois), Université de Sherbrooke, Faculté des lettres et sciences humaines.

CORPUS DU FRANÇAIS DU TÉMISCOUATA, Université du Québec à Rimouski (UQAR), Université du Québec à Montréal (UQAM), Université de Montréal (UdeM), en collaboration avec le centre ATO (Centre d'analyse de textes par ordinateur) de la Faculté des sciences humaines de l'UQAM, consulté en janvier 2000, sur l'Internet : <http://corpus.ato.uqam.ca/forum/corpus/messages/3.html>

QUÉBÉTEXT, corpus de littérature québécoise de 1837 à 1919, CIRAL (Centre international de recherche en aménagement linguistique), Université Laval, consulté en janvier 2000, sur l'Internet : <http://132.203.194.13:5050/cgi-bin/qtext.cmd>